



Bulletin de L'A.N.A.I.

2^e trimestre 1998
avril-mai-juin

Publié par L' Association Nationale des Anciens et Amis de l'Indochine et du Souvenir Indochinois, agréée par le Ministère des Anciens Combattants et par la Fondation de France, 15, rue de Richelieu, 75001 Paris, Tél : 01.42.61.41.29, Fax : 01.42.60.06.51, CCP 21897-05 V Paris



Documentation de M. et Mme Pathoumvieng



Sommaire

- | | |
|---|--|
| 3 Entre nous | 20 ANAI Parrainage |
| 4 Les combattants indochinois du CEFEO | 21 Lyon au Vietnam |
| 8 La mort de Pol Pot | 22 Souvenirs du Vietnam (1950-1953) |
| 12 Les journées d'études de l'ANAI en 1998 | 23 Bibliographie - Courrier des lecteurs
Annonces d'associations amies |
| 16 Commerce à Hué en 1895 | 24 Avis de recherche |
| 18 Fachoda sur Mékong | 25 Extraits du discours de Boutros-Ghali |
| 19 La fille aux cheveux parfumés | 26 La vie des sections |

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS ET AMIS DE L'INDOCHINE ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président national : Général Guy SIMON
 Vice-président : Président Philippe GRANDJEAN
 " : Ambassadeur Pierre GORCE
 " : Colonel Guy DEMAISON
 Secrétaire général : Suzanne VIDAL de la BLACHE
 Secrétaire général adjoint : Mireille de LABRUSSE
 Trésorier général : M. Jean AUBRY

Délégué national auprès des sections :
 Colonel Georges POUPARD

Déléguée nationale pour ANAI Parrainage :
 Thérèse LUCAS POTIER

Membres d'honneur

Colonel Guy BACHMANN, Gouverneur Charles-Henri BONFILS, Professeur Jean DELVERT, Colonel Jean FELIX, M. François LE BOUTEILLER, Colonel Albert LENOIR, M. Michel ROUX, Amiral Jean TARDY.

Administrateurs

Colonel Jean-Pierre BARRAND, Colonel Daniel BAUDIN, Colonel René BLAISE, Marie BOUDOU LÊ QUAN, M. Roger BOUVIER, M. Michel CHANU, Colonel Olivier DUSSAIX, Commandant Hervé de LA BROSSE, Général LY BA HY, Docteur Pierre NGUYÈN, Général Paul RENAUD, Colonel André ROTTIER.

Dépôt légal : N° 46423
 Commission paritaire des papiers de presse : N° 1632-D.73
 Directeur de la publication : Général Guy SIMON
 Directeur de la rédaction : Marie BOUDOU LÊ QUAN
 Directeur administratif : Lieutenant Henri DUPONT
 Secrétaire de la rédaction : Régine PUZIN
 Adresse de la revue : 15, rue de Richelieu 75001 Paris - Tél. : 01.42.61.41.29 Fax : 01.42.60.06.51
 Réalisation graphique : Scoop Presse Normande 9, rue du Puits-Carré 27000 Evreux - Tél. : 02.32.39.50.50 Fax : 02.32.33.27.32
 Impression : Imprimerie ETC 38 rue des Chouquettes 76190 Yvetot. Tél. : 02.35.95.06.00
 Routage : Routex 6, bd Arago - 91320 Wissous Tél. : 01.69.20.23.02
 © Bulletin de l'ANAI 2^{ème} trimestre 1998 Abonnement annuel : 60 F

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus. Sauf dans les cas où elle est autorisée expressément, toute reproduction, totale ou partielle, du présent numéro est interdite.



EDITORIAL

par le Général de Division Guy SIMON
 Président de l'A.N.A.I.

Entre nous

A la demande de plusieurs présidents de section l'ordre du jour du congrès national, le 15 mai 1998, comportait une méditation sur les relations des Français de souche et des Indochinois au sein de l'ANAI.

Précisons d'emblée que l'emploi du terme "Indochinois" n'est pas une manifestation d'esprit rétrograde ; il permet simplement d'alléger le style en évitant de répéter "Vietnamien, Cambodgien, Laotien". Ce sont bien les originaires des trois Etats et de toutes leurs ethnies, présents en France, qui étaient l'objet de notre réflexion.

Car les Métropolitains s'inquiètent. Après avoir recueilli les Indochinois et aidé à les insérer, ils ont l'impression que ceux-ci prennent de la distance, répondant mal à l'espérance d'amitié que les familles ou les sections d'accueil plaçaient en eux.

Parallèlement, des Indochinois membres de l'ANAI se plaignent d'être laissés au bout de la table et se retirent poliment. Pour les présidents qui ont tissé des liens avec des associations vietnamiennes, cambodgiennes, laotiennes, hmongs, la situation n'est guère plus rassurante. Nombre d'amicales ont éclaté ou disparu ; certaines se jalourent au point que si nous fraternisons avec l'une, l'autre ferme sa porte.

Il n'est pas possible d'émettre une idée générale sur ce sujet, composé de cas particuliers. Les notes suivantes éclaireront peut-être quelques pistes d'analyse.

On peut sans doute dire que les Indochinois arrivés en France avant 1954 avaient privilégié leur épanouissement intellectuel et social. Opération réussie, leur intégration ne permet plus de les distinguer de la société française ; leur appartenance, initiale voire actuelle, à un parti politique non plus. Notre qualité d'ancien combattant, qu'ils n'ont pas partagée, ne les attire pas. Notre ouverture à la culture et aux traditions de leur pays peut les étonner et les intéresser.

Les réfugiés des premières vagues (1954-1956 et 1975-1979 environ) nous ont fait l'honneur de choisir la France en même temps que la liberté. Nous leur avons ouvert les bras avec enthousiasme. Mais il faut deviner le ressentiment que certains peuvent garder à l'encontre de la France, sinon des Français ; c'est notre gouvernement qui a abandonné la moitié du Vietnam aux communistes en 1954 et qui a contraint bien des Vietnamiens naturalisés français à renoncer à notre nationalité à partir de 1955.

Parmi les réfugiés des bordées suivantes (1980-1990), bon nombre étaient des hommes de trente ans, porteurs de l'espoir de leur famille qu'ils devaient faire rejoindre ultérieurement. Leur âge les classait dans la population anglophone et le pays de leur rêve était l'Amérique. Recueillis par la France ils surent s'adapter. Nous leur avons mis le pied à l'étrier sans discrimination. Mais les échanges amicaux sont freinés par la différence de culture et de génération.

A ces catégories, artificiellement distinguées, s'ajoutent les anciens combattants indochinois de l'armée française et des armées nationales, que nous avons fait venir en Métropole au terme de rudes tractations. Les services qu'ils ont rendus à la France, souvent au prix de graves blessures, les placent au premier rang de nos préoccupations. Mais l'administration publique freine leurs démarches légitimes et ils en conçoivent une aigreur justifiée.

Le cœur meurtri par le souvenir du pays natal et des ancêtres abandonnés, la mémoire des morts sans sépulture, l'éclatement des familles entre plusieurs continents, leur déchirement politique éventuel ; l'esprit sans repos hérité des persécutions communistes, aiguës encore aujourd'hui par la peur des dénonciations menaçant les parents demeurés au pays ; telles seront les caractéristiques profondes des réfugiés d'Indochine jusqu'à leur mort. De notre part le respect s'impose : celui dont nous entourons par exemple les déportés du nazisme ou les prisonniers du Viêt Minh.

Voici maintenant les enfants indochinois. Vifs, travailleurs, premiers de la classe, ils sont la joie de la France qui les a accueillis et de leurs parents qui ont traversé tant d'épreuves pour les mettre à l'abri. Tout n'est pas réglé pour autant. Le racisme multilatéral les menace à l'école parce qu'ils sont bons élèves, mais ils ne peuvent résister qu'en devenant meilleurs élèves encore. Et faudrait-il que leur intégration, si complète qu'elle les transforme en jeunes Français aux yeux bridés, n'entraîne pas, de leur part, une attitude déplaisante à la maison.

Cet essai, trop simpliste, suscitera sans doute de nombreuses réactions. Je voudrais le placer sous le patronage de Petrus Truong Vinh Ky, dont nous célébrons cette année le centenaire de la mort, et qui écrivait en 1887 : "Je ne pouvais que servir d'intermédiaire entre les deux peuples qui venaient de se rencontrer en Cochinchine, pour leur permettre de se comprendre et de s'aimer".

Les opérations



Une grande opération au Tonkin en 1952. (cliché ECPA)

Arbitrairement, certains historiens fixent le début des combats des TFEO au 19 décembre 1946, jour de l'attaque viêt minh en Annam et au Tonkin. Or, dès le 27 mars 1946, le Général Leclerc pour appuyer une demande de renforts, précise que ses troupes accusent déjà 672 tués. Le 1^{er} décembre 1946, le commandement fait état de 2 796 tués, décédés ou disparus, dont 389 autochtones, auxquels il faut ajouter 1 063 blessés.

Quoi qu'il en soit, du premier au dernier jour de ce que les Vietnamiens d'aujourd'hui nomment "la guerre des Français", environ 350 000 Annamites, Cambodgiens ou Laotiens ont pris les armes dans les rangs des TFEO ou ont soutenu son action. Militaires et supplétifs de divers statuts, interprètes du CMILLAT (1), maquisards du GCMA puis du GMI, villageois des auto-défenses et aussi membres de diverses administrations voire du clergé sans oublier en de nombreuses circonstances les PIM (2), tous ont lutté avec abnégation à nos côtés. Certains, au Laos et au Tonkin, ont même continué à se battre après le 27 juillet 1954, date officielle de l'arrêt des hostilités dans le nord de la péninsule.

APPRECIATIONS SUR LA VALEUR COMBATIVE DES PERSONNELS LOCAUX

Au commencement de 1946, la conduite des tirailleurs de la 1^{re} compagnie du 9^e RIC appartenant encore aux troupes

françaises de Chine est estimée parfaite devant Phong Tho. Il en est de même pour les autochtones servant au Laos, sur les plateaux du Sud Annam et en Pays Thaï. En mars 1946, la 9^e DIC partant au Tonkin estime nécessaire de conserver ses partisans cochinchinois qu'elle embarque en enfreignant les ordres reçus.

Cependant, à cette époque, des cadres français émettent des avis plus réservés sur leurs compagnons d'armes asiatiques. Ainsi, au 2^e REI, le Lieutenant de Montauzon se plaint d'avoir été abandonné par ses supplétifs lors de l'investissement d'un camp rebelle ; une semblable aventure arrive un peu plus tard au légionnaire Seith du même régiment. Par contre, dans la région de Rach Ca Doï, à la pointe de Camau, le Lieutenant Leroux porte avec ses partisans des coups sévères à l'ennemi et le Capitaine Desgratoulet du 1^{er} Groupement de Chasseurs Laotiens est noté "comme ayant réussi à faire de ses hommes des soldats pleins d'allant et animés de la volonté de vaincre".

Au fur et à mesure que le temps passe, la plupart des chefs de corps notent le comportement honorable de leurs militaires autochtones en opération. Le commandant du 1^{er} BEP affirme que "sa CIPLE (3) n'a rien à envier aux autres compagnies du bataillon, bien que les parachutistes locaux refusent le corps à corps". Le BMI "dont les tirailleurs ne peuvent rester en place dix minutes si un spectacle intéressant attire leur attention, est plus apte à l'offensive qu'à la défensive. C'est une troupe d'élite dont la valeur combative est trop connue pour qu'il soit nécessaire d'y revenir". Les Thos "dressés par la vieille Coloniale se révèlent mordants au combat" et en 1951, le Général Salan vante la magnifique combativité des Thaïs à Nghia Lo et leur capacité de résistance à Son Buc. Plus réaliste un Colonel déclare "qu'il ne faut pas comparer les Indochinois aux parachutistes et aux Marocains, ce ne sont que des tirailleurs tout venant". Parodiant le Colonel Bramble (4), un autre officier rend compte au Laos "que ses hommes se sont enfin adaptés au combat après une période où ils ont découvert que le métier militaire comporte de grandes fatigues et de réels dangers" (5).

Dans les corps de Légion jaunies, le Lieutenant Boone de la 13^e DBLE est persuadé "qu'un Indochinois encadré par deux Européens vaut un Légionnaire". Au passage, cet officier rend hommage à ses PIM qui sous le feu ennemi ravitaillent ses hommes en munitions. Au contraire, le commandant du 4/2^e REI pense que "les Annamites sont décevants, pour ne pas dire plus" et le Colonel du 5^e REI les voit "comme des guerriers médiocres n'ayant pas leur place à la Légion". Approchant certainement au plus près la réalité du comportement au

feu des autochtones, un commandant de compagnie dit "que ses tirailleurs sont des mercenaires pour qui la guerre est un métier et qu'ils remplissent bien les termes de leur contrat".

LES CONDITIONS DE L'ENGAGEMENT AU COMBAT

En règle générale, la majorité des formations à base d'autochtones tient des postes et est très rarement engagée avec la totalité de ses effectifs. Cependant, certaines unités comme les 1^{er} et 2^e Bataillons Muongs et le BMI sont incorporées à partir de 1950 dans des groupements mobiles où elles opèrent avec l'ensemble de leurs moyens organiques. Au cours de la campagne 22 groupements opérationnels et 2 groupements aéroportés sont créés, certains d'entre eux n'ayant qu'une existence éphémère.

Les succès et les échecs enregistrés lors des affrontements sont conditionnés par de multiples facteurs dont les plus importants sont :

- **Le lieu géographique et le milieu ethnique** de l'intervention, les personnels locaux étant plus efficaces dans leur région d'origine. Ainsi, en 1951, les Muongs sont galvanisés en allant occuper Hoa Binh. Par contre, le BMI en 1949 ne se sent pas à son aise dans les évêchés de Bui Chu et de Phat Diêm, car il comporte une forte majorité de bouddhistes. Il en est de même des Thaïs dans le delta tonkinois et des Laotiens à Khe San en Annam. Seuls, les Cambodgiens, animés par une haine ancestrale des Annamites, aiment à combattre en Cochinchine ; ramenés dans le royaume khmer en 1951, les hommes du 1^{er} BMEO apprécient peu les opérations menées dans leur contrée natale, où "on ne récupère qu'un fusil de fabrication locale après plusieurs jours de marche".

- **La qualité et le taux de l'encadrement.** Au début de l'année 1952, le 2^e Bataillon Muong comporte de nombreux jeunes sous-officiers chefs de section, médaillés militaires et accomplissant un 2^e séjour. L'ardeur au combat est exceptionnelle. Ainsi à Tri Lê, le Viêt Minh qui tente de forcer l'encercllement réussi par la 3^e Compagnie perd 110 hommes et un important matériel. Le Sergent Bui Van Bom se fait tuer en allant chercher un camarade européen blessé. Grâce à des officiers tels que le Capitaine Lagarde "jeune et prestigieux chef de corps" et des sous-officiers comme les Sergents-Chefs Durbet "l'homme aux neuf citations" et Vo Van Den, le 2/43^e RIC est devenu "un bataillon de choc particulièrement ardent et au moral magnifique".

A la même époque, certains BCL n'ont plus que cinq officiers (6) et subissent de fortes pertes en opérations. Les Français accusent les Laotiens de les abandonner lorsque la situation est critique. Au contraire, certains chasseurs du 2^e BCL affirment que "si aucun Européen ne servait dans le corps, ils se battraient mieux".

- **La cohésion des unités,** presque toujours mise à mal par leur dispersion sur le terrain. Si la 5^e compagnie du 5^e BCL qui occupe les postes de Sop Nao et de Muong Khoua résiste durant 34 jours à l'ennemi, en avril et mai 1953, il n'en est pas de même pour le 8^e BCL, regroupé à la même époque à Sam Neua pour évacuer le secteur vers la plaine des Jarres ; seuls 220 sur 1 700 hommes arrivent à destination. Beaucoup d'entre eux, qui se sont volatilisés après un violent combat le 14 avril à Muong Ham, sont par la suite récupérés par les maquis méos du GCMA.

- **L'instruction militaire** est le plus souvent bâclée. Les autochtones du Commando Ouragan de la Marine Nationale effectuent 24 tirs après leur enrôlement alors que le 2^e BMI composé de recrues incorporées le 15 mars 1951 participe dès le 19 avril à l'opération Méduse. Les parachutistes indochinois "rapidement engagés n'atteignent que trop rarement et au prix de pertes élevées l'efficacité souhaitable d'une troupe aéroportée". Lorsque le Laos est menacé en 1953, un Colonel écrit que "les BCL n'ont pas la formation de base suffisante pour soutenir le choc des divisions adverses".

Certes, des centres d'instruction (Vat Chay, Nam Dinh, Dong Hêne, Mao Diêm et Bien Hoa) fonctionnent. Des manuels de tir et de secourisme en langue vietnamienne sont édités. L'hebdomadaire Quàn Dôi, supplément vietnamien de Caravelle, publie des fiches d'instruction détachables. Mais ces efforts ont peu de résultats.

Dans les corps, le perfectionnement des hommes se heurte aux barrières du langage et aux impératifs opérationnels.

Beaucoup d'officiers (29 en 1946, 83 en 1954) et sous-officiers autochtones (4 223 en 1954) ont été nommés au feu et sont de médiocres instructeurs.

En général ces gradés sont aptes à conduire un groupe de combat mais rarement à commander une section. Le chef du corps du 2^e REI estime que beaucoup de ses sous-officiers indochinois ne sont que des fonctionnaires et un commandant de BCL veut casser la moitié de ses sergents pour inaptitude.

- **L'emploi.** Un grand nombre d'officiers contestent l'utilisation qui est faite de leur troupe, sans rapport avec sa capacité. La 305^e CLSM de Tiên Yên forme 4

sections de DCA servant des canons de 20 mm flack, la 307^e CLSM arme 8 mortiers de 81 mm et la 308^e CLSM sert de soutien porté à un escadron de chars. En 1948, le BMI reçoit la mission de protéger des chantiers forestiers et le bataillon des Becs d'Ombrelle joue le rôle de douanier. Enfin, on peut s'interroger sur la présence à la position Dominique de Diên Biên Phu de 38 supplétifs originaires de Phat Diêm, au sein du 3/3^e RTA. Ces hommes placés sous les ordres du Sergent-Chef Cadiou disparaîtront lors de l'attaque du 30 mars 1954.

- **L'armement.** Les combattants locaux ont l'impression d'affronter un ennemi beaucoup mieux armé qu'eux. En effet, les TFEO utilisent 36 types de pistolets, 33 de fusils, 17 de mitrailleuses légères et 16 de mortiers. Au 7^e BCL, un mortier de 81 mm est dépourvu d'appareil de visée tandis qu'au 2^e BMEO 40 % des canons de FM sont usés, 25 % des PM Sten ne présentent plus de rayures et 30 % des fusils 303 sont inutilisables au combat. Une telle disparité conduit à des difficultés de ravitaillement en munitions. Toutes ces carences, jointes au port d'équipements en cuir pourris par l'eau des rizières, font traiter sans aménité nos tirailleurs "de pêcheurs de crevettes", par les hommes de l'armée nationale vietnamienne somptueusement dotés par les USA.

LES PERTES

On estime les pertes à 28 000 tués, 21 200 blessés, 12 927 disparus, sans comptabiliser les supplétifs, les hommes du GCMA et ceux des auto-défenses. A la fin des hostilités, 15 589 autochtones sont supposés être prisonniers de guerre ; un an après, seuls 1 648 sont rentrés, 348 étant considérés comme décédés. Au fur et à mesure de la poursuite du conflit, les pertes des militaires locaux tombés au combat reflètent l'intensité des opérations. 476 tués d'octobre 1945 au 31 décembre 1946, 431 au 2^e semestre 1947, 1 111 en 1949, 886 en 1950, 1 415 en 1953 alors que leurs effectifs ont baissé, 1 154 du 14 janvier au 10 mai 1954. En 1946, 88 % des tués des TFEO sont européens ; cette proportion n'est plus que de 17 % en 1951.

Le ministère de la guerre à Paris reçoit la liste des militaires locaux décédés avec un grand retard. Etant donné l'encombrement du trafic radio et aérien, ces documents lui sont adressés par voie postale maritime. Par ailleurs il faut signaler que l'ouvrage de Pierre Sergent relatif au 2^e BEP en Indochine ne fait pas mention, dans le tableau des morts du corps au champ d'honneur, des parachutistes indochinois !

LES DESERTIONS

On pourrait évaluer l'effectif des déserteurs autochtones à 16 550 réguliers et à 14 060 supplétifs. Mais un certain nombre de ces absents doit être comptabilisé avec celui des tués et des disparus.

Il y a plusieurs motifs de défections :

- Le retour au village, le service devenant trop pesant et la nostalgie de la famille trop vive, ce qui "est humain pour les Indochinois" note un chef de corps. Ainsi Laotiens et Thaïs anticipent souvent leur date de libération en laissant leur paquetage et leur arme bien rangés et accompagnés parfois d'un mot d'excuse. Pris de remords certains reviennent d'ailleurs par la suite.

- Un fait bien précis. En 1948, 22 chasseurs laotiens abandonnent leur poste parce qu'un sergent européen a voulu tirer sur eux. En 1953, deux tirailleurs affectés à la garde d'un blockhaus sur le terrain d'aviation de Dong Hoi s'enfuient de peur que "cette fortification soit leur tombeau".

- La trahison pour passer à l'ennemi avec arme. Le 21 mars 1947, le 1^{er} Commando Hoa Hao déserte en assassinant son chef, l'Aspirant Liot et 15 parachutistes français. Au poste de Tinh Xuyen, la concubine du Sergent Thuong, nommée Tran Thi Xu, livre la position "en utilisant sa beauté fatale aux défenseurs subjugués par sa personne". Du 1^{er} octobre au 10 décembre 1948, 764 autochtones dont 500 Hoa Hao quittent nos rangs en emportant 1 mortier, 2 mitrailleuses, 6 FM, 27 PM et 671 fusils. Parmi ceux-ci, 31 trahissent d'une façon beaucoup plus sanglante, 32 de leurs anciens camarades étant tués, 48 blessés et 21 disparaissant.

- Un drame de conscience. Ainsi le Sergent Nghiem écrit au Commandant Leroy : "J'ai reçu l'ordre de mon frère, le Commandant Tha du régiment VM 69, de vous assassiner. Il m'a été impossible de le faire car je vous aime trop. J'estime cependant que mon devoir est de l'autre côté. J'ai pris les armes et j'ai rejoint mon frère".

Parfois, les désertions sont simulées. Au poste de Tap Ngai tenu par le 1^{er} BMEO, un sergent cambodgien contacté par les rebelles feint de vouloir les rejoindre. Arrivé au lieu de rendez-vous et alors qu'il a rendu compte à ses chefs, il abat ses interlocuteurs. Le même scénario est joué par le Lieutenant Oufkir du BM du 4^e RTM ; accompagné de 5 tirailleurs marocains et de partisans caodaïstes, il simule un abandon de poste qui s'achève par le mitraillage des lieux fixés pour la rencontre avec l'ennemi.

Les désertions entraînent une baisse du moral. Les Indochinois se plaignent

de la mansuétude des tribunaux militaires à l'égard de leurs compatriotes défailants. Dans le secteur de Quang Tri, des autochtones ayant déserté avec des légionnaires, les marocains suspectent tous les asiatiques, en qui ils voient des Viêt Minh, et les hommes du 2^e REI comme des ennemis semblables aux Allemands qu'ils ont affrontés au cours de la 2^e guerre mondiale.

LES ACTIONS D'ÉCLAT COLLECTIVES

Elles ne peuvent être toutes décrites. Simplement, quelques faits d'armes remarquables réalisés par les plus fameux des corps indochinois du CEFEO sont relatés ci-après.

- Le 1^{er} BMEO se heurte à Xam Moi le 27 avril 1947 à une position puissamment fortifiée et solidement tenue. "Bondissant à l'abordage, les tirailleurs mettent en fuite les rebelles. Ces derniers contre-attaquent ensuite, mais les Khmers, pourtant à court de munitions, résistent opiniâtrément".

- Le 2^e BMEO accroche l'adversaire 250 fois de 1946 à 1948, se révélant "une unité de choc apte aux missions les plus difficiles". Ainsi le 20 août 1951, dans la Plaine des Jongs, le bataillon anéantit une unité viêt minh.

- Le Bataillon de Marche Indochinois voit trois de ses chefs de corps tomber au combat. Le 4 janvier 1952 à Ba Khu, galvanisé par le chef de Bataillon Le Bos et des gradés indochinois tels le Lieutenant à titre fictif Ha Van Dai, l'Adjudant-Chef Vu Hoc et le Sergent-Chef Trinh Ngoc Nhuan, il tient tête à 4 bataillons adverses qui perdent 1 300 hommes tués ou blessés. Lui-même au cours de cet affrontement sanglant déplore la mort de 3 commandants de compagnie dont celle du Lieutenant Henri Leclerc de Hauteclouque, fils du Maréchal.

- Le 1^{er} Bataillon Thaï lutte en octobre 1951 contre la division 312 dont il brise les assauts sur Nghia Lo et Son Buc. Il montre ainsi un haut exemple de la bravoure et de ténacité.

- Le 2^e Bataillon Thaï met en fuite le 14 octobre 1947 un régiment viêt minh à Ba Xat. Sa 8^e Compagnie défend à partir du 12 décembre 1949 le poste de Phu Lu contre un adversaire très supérieur en nombre et en armement.

- Le 3^e Bataillon Thaï en novembre 1951 livre un combat acharné pour conserver les mamelons de Lai Dong. Plus tard, il défend efficacement Ban Mo durant toute une nuit, 300 cadavres de bo dois (7) étant retrouvés au petit matin dans les barbelés de la position.

- Le 1^{er} Bataillon Muong, lors de la bataille de Vinh Yen en janvier 1951,

attaque à la baïonnette le village de Xom Giang. Après avoir mené de très durs combats d'arrière-garde, l'unité revient dans les lignes françaises, en ramenant le corps d'un de ses commandants de compagnie.

- Le 2^e Bataillon Muong attaque le 24 décembre 1952 le village de Nghi Xa. Après une journée de combats sanglants allant jusqu'au corps à corps, la valeur d'un bataillon adverse est anéantie.

- Le 16^e Compagnie du 6^e Bataillon de Chasseurs Laotiens défend du 1^{er} au 9 avril 1953 Sop Nao puis résiste pendant 34 jours à Muong Khoua. Avant que les hommes ne succombent à bout de munitions, ils mettent 350 adversaires hors de combat. Le 3 décembre suivant, le 5^e BCL réoccupe la position après 6 assauts extrêmement violents.

A ce palmarès forcément incomplet, il convient d'ajouter les succès remportés en Cochinchine par les 11^e, 22^e et 43^e RIC.

De même, il est juste de citer aussi la 1^{ère} Compagnie Indochinoise de Parachutistes de la Légion Etrangère qui, le 18 juillet 1952 à Dong Cap, lutte à l'arme blanche puis met en fuite les trois compagnies qui lui étaient opposées.

- La 3^e Compagnie de Parachutistes Indochinois pour son efficace participation à la reprise du poste de Dong Khe, le 27 mai 1950.

- Le Commando 25 qui en mai 1951 défend Yen Cu Ha durant 5 jours. L'ennemi qui pénètre enfin dans la position y est encerclé par les Indochinois qui lui interdisent tout repli.

- Le GCMA dont les maquis de Muong Lam, Tuan Chau facilitent en août 1953 l'évacuation du camp retranché du Na San. Au cours de leur repli, les clandestins sont poursuivis par six bataillons auxquels ils infligent de lourdes pertes.

46 citations à l'ordre de l'armée ont été attribuées à des formations purement autochtones, plus de 100 à des unités en majorité indochinoises. L'une d'elles, honorant l'Escadron de Vedettes du RICM, fut prononcée à l'ordre de l'armée de mer. 8 formations constituées d'autochtones ont droit au port de la fourragère aux couleurs de la croix de guerre des TOE.

LES FAITS D'ARMES INDIVIDUELS

De 1946 à 1954, 2 283 citations à l'ordre de l'armée sont établies en faveur des autochtones des TFEO, 1478 au bénéfice de Vietnamiens, 421 pour les montagnards ou les membres de minorités, 302 pour les Khmers et 82 pour les Laotiens. Parmi les récompenses, 300 à

350 sont attribuées à titre posthume. (8) Mais de très nombreux Indochinois tombés au combat n'ont pas reçu, contrairement aux militaires d'autres origines, la médaille militaire et la croix de guerre avec palme. Interpellé à ce propos par quelques chefs de corps, l'Etat-Major répond "qu'une proposition de citation à l'ordre de l'armée met de 5 à 6 mois pour être acceptée alors qu'une demande à l'échelon de la division n'implique qu'un délai de 45 jours. Afin d'adoucir plus rapidement la douleur des familles, c'est ce niveau de récompense qui est donc retenu". Il convient également de remarquer que les Maghrébins estiment que les Asiatiques sont plus libéralement traités qu'eux mêmes dans le domaine des décorations. En outre, parmi la centaine de Cambodgiens, Laotiens et Vietnamiens promus ou nommés dans l'ordre de la Légion d'Honneur pour faits de guerre, il faut distinguer 3 sous-officiers : l'Adjudant-Chef Vu Hoc du BMI, le Sergent-Chef Quach Nang du 1^{er} Muong et le Sergent-Chef Nguyễn Van Phan dont le corps n'est pas mentionné.

12 000 citations à d'autres ordres que l'armée récompensent des personnels autochtones. On peut citer :

- des réguliers. Le légionnaire Le Van Em, du 4/2^e REI dans le secteur de Quang Tri, est touché au ventre par une balle. En dépit de ses souffrances, durant deux heures, il continue à progresser dans la rizière inondée pour ramener son arme et ses munitions. "Il devient ainsi pour ses camarades légionnaires un magnifique exemple de volonté et de courage". Au poste de Binh Lieu, le Tirailleur Vy Van Binh, du Bataillon des Forces Côtières, repousse une attaque en effectuant un tir à tuer à 20 mètres. Après 5 heures de combat, blessé, il est capturé. Il s'évade 20 jours après, "bien qu'ayant reçu au cours de l'affrontement, un éclat qui l'a privé de l'œil gauche et des blessures au maxillaire inférieur, à l'épaule gauche et une autre qui lui a fracturé le crâne". L'Adjudant-Chef Vu Hoc du 1^{er} BMI, arrivé vu à Ta Xa tomber la majorité des hommes de sa section, refuse de décrocher. S'arc-boutant au terrain, il galvanise la résistance des rescapés avec une extraordinaire énergie alors qu'il est encerclé. A la nuit tombée, il s'ouvre un chemin au milieu de l'ennemi et réussit à rejoindre le bataillon avec ses tirailleurs atteints et les cadavres de leurs camarades. Le Caporal-Chef Tran Chunc Qui du 6^e BPC, parachuté le 17 juillet 1953 à Lang Son, prend d'assaut la grotte n° 6 farouchement défendue par des adversaires dotés d'une arme automatique,

- des supplétifs. Nguyen Van Tri du 43^e RIC, premier partisan du CEFEO à être

cité "pour avoir le 15 juin 1946, lors d'une forte embuscade, protégé le repli de ses camarades en se sacrifiant". Grièvement blessé, ce Cochinchinois a subi par la suite l'amputation des deux bras. Plus tard, encerclé, l'Adjudant Nguyen Van Tuy est sommé de se rendre. Pour toute réponse, il continue à se battre jusqu'à la mort, en épuisant ses dernières grenades,

- des personnels de l'administration. Truyen Trinh, chef de la province de Can Tho abattu à son poste le 13 juillet 1950 "victime de sa haute conception du devoir et de sa foi dans l'amitié franco-vietnamienne". Nguyen Van Ly, mécanicien sur le fameux train la Rafale. Kim Tiep, sous-chef de canton de Ngai Hoa Thuong, qui défend son village incendié par le viêt minh,

- des prêtres ou des religieuses, à l'instar de l'Abbé Vinh Tran Gia, archiprêtre de Cao Mo et de Sœur Marie Nguyen Thi Tu qui protège en zone rebelle une troupe d'une centaine de jeunes sourds-muets avant de soigner les blessés du CEFEO à Thai Binh.

- des membres des sectes comme Giang Cong Danh de la Brigade Volante Caodaïste n° 8, des agents de recherches semblables à Vo Van Ba assassiné et des miliciens tel Pham Van Xuong tué à son poste de combat,

- des maquisards du GCMA dont le Lieutenant Ly Seo Nung "officier possédant une science de la guérilla exceptionnelle" ou le Caporal Hoang Chung dit Dzim (9). Des chefs méos sont également cités. C'est le cas de Yong Khai sur le plateau du Tran Ninh où il monte de nombreuses embuscades.

- des interprètes du CMILLAT, où sert Ton That Giang du 21^e RIC qui, se trouvant face à un rebelle qui va lancer une grenade vers son chef de section, se rue vers le bo doi et l'abat,

- des épouses de combattants telle Neang, femme du Caporal Tiep Mien qui se distingue le 10 septembre 1953, lors de l'attaque de la tour 303 ; son mari restant le seul défenseur valide, elle prend un fusil et fait le coup de feu à ses côtés,

- des marins semblables au matelot-gabier Nguyen Van Huong de l'engin n° 982 ; grièvement blessé lors de l'attaque de l'embarcation, il prend cependant la barre en écartant le cadavre du timonier. Le bateau s'étant échoué, il saute à terre armé d'un FM et tire toutes ses munitions, avant d'être capturé. Profitant peu après d'un mouvement de panique chez les rebelles à la suite d'une attaque aérienne, il s'évade. L'aviateur Nguyen Khac Kim est tué à Bach Mai alors qu'il défend tout seul un bâtiment encerclé par l'adversaire,

- des anonymes. Ainsi, ce PIM de la

10^e Compagnie du 5 REI dans la nuit du 1^{er} au 2 décembre 1952, à Na San ; le légionnaire tireur au FM auquel il sert de chargeur venant d'être tué, il prend sa place et continue imperturbablement à tirer jusqu'à l'aube. Au BMI, des enfants de 8 ans emmenés par leurs pères en opérations remplissent sous le feu les boîtes-chargeurs. Lors d'une embuscade tendue aux montagnards du 3/22^e RIC, leurs épouses récupèrent les armes des tirailleurs mis hors de combat. Tous ces humbles et courageux asiatiques n'ont certainement jamais obtenu la citation qu'ils auraient amplement méritée pour leur bravoure.

Dans les textes de citation les mots de courage, mépris du danger, abnégation, esprit de sacrifice, dévouement, fidélité apparaissent très souvent. Ces termes un peu dithyrambiques recouvrent une réalité, celle de la fraternité d'armes qui unit les différentes ethnies du Corps Expéditionnaire. Chaque combattant aurait pu redire les ultimes paroles prononcées le 11 janvier 1954 à Thuong Thon par le Chef de Bataillon Conard, commandant le BMI ; très grièvement blessé, brancardé par ses tirailleurs jusqu'au chef du groupement mobile, il se redressa dans un ultime effort, salua, clama "Mission accomplie" et retomba mort.

Colonel Maurice Rives

(1) Corps militaire des interprètes de langue locale de l'armée de terre.

(2) Prisonniers et internés militaires.

(3) Compagnie Indochinoise de Parachutistes de la Légion Etrangère.

(4) Personnage principal de l'ouvrage d'André Maurois "Les silences du Colonel Bramble".

(5) Il sera traité des derniers combats du CEFEO dans le prochain article.

(6) En 1952, 147 officiers et 595 sous-officiers européens sont tombés devant l'ennemi.

(7) Réguliers viêt minh

(8) L'Adjudant Tran Cong Thong du BMI a été fait également Chevalier de la Légion d'Honneur à titre posthume.

(9) Actuellement à Paris, où il tient le restaurant Hau pavillon, 98, rue Balard, 75015 Paris.

RECTIFICATIONS A L'ARTICLE

DU BULLETIN DU 1^{ER} TRIMESTRE 98

Page 6, colonne de gauche, ligne 21 - Lire : "Khas Phou Noi et Khas Phou Teng".

Page 7, colonne du milieu, ligne 5 - Lire : "Capitaine de Bazin de Bezons".

Page 8, colonne de gauche, ligne 27 - Lire : "Les tirailleurs Khas dotés d'un solide appétit".

Page 8, colonne du milieu, ligne 50 - Lire : "5^e BVN".

Colonel Maurice Rives

La mort de Pol Pot : à "la une" de la presse mondiale, elle ne représente, localement, qu'un presque non-événement

(1^{er} février 1998 - 15 mai 1998)

I - VIETNAM

● **03.02.98** - La presse rappelle la pérennité du cirque de Hanoi, qui a traversé les périodes de guerre et d'extrême pauvreté sans cesser ses représentations.

● **10.02.98** - Le Vietnam ouvrira sa première bourse des valeurs, à Saigon, avant la fin de l'année.

● **11.02.98** - Selon les statistiques du ministère des finances plus de la moitié des entreprises étatiques seraient très endettées et éprouveraient beaucoup de difficultés à s'adapter à la transition d'une économie planifiée tendant désormais vers une économie de marché.

● **16.02.98** - Le dong a été dévalué de 5,29 % par la Banque centrale. Il faut 11 800 dong pour obtenir un dollar américain et la monnaie vietnamienne est officiellement autorisée à fluctuer dans une bande de 10 % de part et d'autre du taux fixé (1).

● **04.03.98** - Hanoi accepte le choix du Vatican de Mgr Pham Minh Man comme archevêque de Saigon.

● **11.03.98** - Deux ans et demi après le rétablissement des relations diplomatiques entre les Etats-Unis et le Vietnam, la Maison Blanche confir-

me l'abrogation d'une disposition de loi empêchant la normalisation complète des échanges économiques entre les deux pays.

● **11.03.98** - En plus de Mgr Pham Minh Man, nommé archevêque de Saigon, le Pape a également promu Mgr Nguyễn Nhu Thé (jusqu'alors administrateur apostolique) archevêque de Hué.

● **13.03.98** - Il est fait état des grandes difficultés rencontrées par des groupes étrangers dans les domaines des produits de consommation, de l'immobilier et de l'hôtellerie et aussi des résultats décevants obtenus par les sociétés d'économie mixte.

● **20.03.98** - Le Vietnam est le premier invité de Paris dans le cadre d'un vaste programme d'échanges culturels. Sous le titre général de "Printemps vietnamien", à l'occasion de la journée mondiale de la francophonie, commencent une série de manifestations dans le domaine artistique (peinture, sculpture, laque, chants, musique, marionnettes, photos, etc.).

● **24.03.98** - Ralentissement du taux d'inflation ramené à 4,5 % en mars.

● **01.04.98** - Le groupe Total va construire, avec des partenaires vietnamiens, une usine de lubrifiants et solvants à Haiphong.

● **01.04.98** - Le Premier ministre Pham Van Khai a rencontré à Paris, le Président de la République. Ils se sont entretenus de la crise financière en Asie, avant de se retrouver, à Londres, pour le sommet euro-asiatique de l'ASEM (Asia Europe Meeting).

● **03.04.98** - Deuxième sommet de l'ASEM après celui de 1996 à Bangkok (2).

● **10.04.98** - Mort de Nguyen Co Thach, ministre des Affaires Etrangères de 1979 à 1991. Il avait en particulier procédé au retrait anticipé des troupes vietnamiennes du Cambodge en 1989. Il est sacrifié en 1991 pour le succès de la normalisation des relations avec Pékin.

● **20.04.98** - Le groupe réunionnais Bourbon, déjà possesseur de deux suceries au Vietnam (qui vont fonctionner à plein cette année), ouvrira en septembre une grande surface de distribution à la périphérie de Saigon et a obtenu l'autorisation pour la construction d'une seconde.

● **21.04.98** - Selon une récente estimation 7,5 % de la population vietnamienne pratiquent la religion catholique.

● **23.04.98** - Le PIB global de l'Asie (sans Singapour) baissera en 1998 de 0,4 % contre + 3 % en 1997 et 7,1 % en 1996 selon le rapport annuel de la Banque asiatique de développement (ADB) (3).

● **30.04.98** - Mort de Nguyen Van Linh, secrétaire général du Parti de 1986 (il succède à Truong Chinh) à 1991 (son successeur est Do Muoi). Il fut considéré comme un "pape" de transition.

● **30.04.98** - A Rome, au synode de l'Asie, Mgr Nguyen Van Thuan affirme la pérennité de l'église au Vietnam : le "combat pour les droits de l'homme et la liberté religieuse est basé sur la loi morale universelle".

● **30.04.98** - L'académicien J.-F. Deniau dénonce un petit scandale au sommet de la francophonie de Hanoi, en novembre dernier. Selon ses dires, la France a financé "une salle de conférence comportant la traduction simultanée en anglais seulement"....

Après la discrète dévaluation du dong de 5 % intervenue en octobre 1997 (4), Hanoi s'est trouvé dans l'obligation de dévaluer, très officiellement cette fois, de 5,29 % en février dernier. Malgré son inconvertibilité de principe et l'absence d'une bourse des valeurs, le dong a donc perdu un peu plus de 10 % de sa cote en quelques mois, ne faisant que suivre d'ailleurs la dévaluation généralisée des monnaies de l'Asie du Sud-Est.

Le moment nous paraît venu de sortir exceptionnellement des habituelles limites géographiques de notre chronique et de balayer, d'un bref coup de projecteur, l'ensemble de la région où se situent les pays de l'ex-Indochine, l'étendant même à la totalité de l'Extrême-Orient. Nous ferons ainsi "un point" sur ce qu'il est convenu d'appeler la "crise asiatique" mais nous nous bornerons bien entendu à des considérations générales, sans entrer dans les techniques financières, domaine réservé à des spécialistes hautement qualifiés.

Le baht thaïlandais s'est effondré en juillet 1997, entraînant dans sa chute toutes les monnaies convertibles régionales, atteignant même, en octobre 1997, le pourtant réputé très solide dollar singapourien. Deux cas méritent cependant un examen particulier.

Le won sud-coréen a subi durement la crise et s'est trouvé placé devant l'obligation de s'attaquer aux fameux conglomérats industriels et financiers, les chaebols. En fait, il a été contraint de procéder à une restructuration de son économie. Les chaebols qui possédaient sans conteste les trois quarts de la richesse du pays, outrageusement soutenus par les banques, se voient désormais menacés de démantèlement, encore que le gouvernement de Séoul doit composer avec ces mastodontes économiques, pour ne pas les voir se coaliser contre lui. Ce périlleux exercice politico-économique est en cours.

L'Indonésie constitue le second cas particulier. La crise de la monnaie, la rupiah, s'est accompagnée ici d'une grave agitation poli-

tique aboutissant - au moment où nous clôturons cette chronique - à une situation insurrectionnelle mettant sérieusement en danger la position de l'inamovible président Suharto (76 ans), usé par l'exercice du pouvoir (32 ans à la tête de l'Etat !). Il se trouve non seulement confronté à une bruyante et tenace opposition estudiantine mais aussi à de sanglants mouvements de foules et à une classe politique agitée où les partisans de son départ se font de plus en plus nombreux. Les deux leaders en flèche semblent être le chef musulman Amien Rais et Megawati Soekarnoputri (5) et l'armée apparaît la seule force apte à jouer le rôle d'arbitre dans une situation floue et malsaine, au point d'avoir contraint les ambassades occidentales à évacuer leurs ressortissants.

La violence de la crise s'est trouvée matérialisée, à la face du monde, par la journée noire du 22 octobre à la bourse de Hongkong, la place forte du capitalisme extrême-oriental.

Le Japon lui-même, "tigre" au-dessus des

"dragons" (6), a subi l'onde de choc secouant la région. Des faillites spectaculaires se sont produites et le soutien affirmé de l'Union européenne et des Etats-Unis se révèle essentiel dans un effort général pour éviter une déconfiture du yen, qui prendrait alors la dimension d'une catastrophe mondiale.

La yuan chinois, d'essence inconvertible, se donne l'apparence de dominer la crise. Pékin voudrait en effet se poser en "statue du commandeur" économique, avec l'assurance d'un marché planifié tenant la Chine à l'écart des secousses boursières et des aléas commerciaux des puissances se réclamant exclusivement de l'économie de marché. Pourtant, depuis que le "petit timonier", Deng Xiao Ping, a ouvert le pays sur le monde, cette économie de marché gagne du terrain et selon des avis autorisés, il ne sera pas facile à l'Ex-Empire du Milieu, malgré ses formidables atouts, de demeurer complètement hors de la crise ou d'y jouer, comme il s'essaye à le faire, un rôle d'arbitre et de régulateur.

Nous concluons ce chapitre en estimant qu'il serait sage pour les occidentaux d'envisager, après leur passage "dans une sorte de purgatoire économique", de ne pas "enterrer prématurément ces dragons qui n'ont aucune envie de mourir" (7). Cette opinion se trouve d'ailleurs corroborée par celle exprimée, début avril à Hanoi, par le gouverneur par intérim de la banque centrale : "le Vietnam n'a pas été aux cœurs de la tempête mais il ressent l'impact direct de la crise et je peux dire que cet impact est fort" et par le premier ministre vietnamien Pham Van Khai qui affirme que "les éléments économiques qui favorisent la croissance restent positifs" (8).

Sur le plan intérieur, le gouvernement de Hanoi ayant renouvelé ses hauts dirigeants, traverse une période de calme, pendant laquelle les rouages mis récemment en place s'affirment face à l'opinion publique nationale et internationale.

Rappelons que Le Kha Phieu est secrétaire général du PCV, Tran Van Luong, chef de l'état et Pham Van Khai, premier ministre. Le secrétariat du bureau politique est complété par Nong Duc Manh, président de l'Assemblée nationale et par Pham The Duyet, membre permanent (9).

Dans le domaine des relations internationales, les contacts avec les Etats-Unis, le Vatican et la France ont marqué une nette amélioration :

- avec Washington, les relations économiques, après les relations politiques, se trouvent entièrement normalisées après la dispense accordée à Hanoi de l'application d'une disposition, l'amendement Jackson-Vanik, qui faisait obstacle à la plénitude du commerce avec un pays communiste empêchant la libre émigration,

- avec le Vatican, les nominations des

archevêques de Saigon et de Hué mettent fin à une longue crise. Depuis la mort de Mgr Paul Nguyen Van Binh le siège archiepiscopal de Saigon se trouvait vacant et les relations avec Rome sérieusement aggravées quand le gouvernement de Hanoi refusa d'entériner le choix du premier prélat proposé par le Vatican.

Deux faits semblent avoir favorisé la solution de cet épineux problème : le sommet de la francophonie en novembre à Hanoi a incontestablement amélioré les contacts du régime avec le monde occidental. En outre, le journal vietnamien "Nhan Quyen" (10) rapporte que, pour réprimer la révolte paysanne de la province de Dong Nai, les autorités gouvernementales s'étaient vues contraintes de solliciter l'intervention de l'évêque de Xuan Loc, qui avait réussi à apaiser la colère de ses diocésains,

- avec la France : le voyage du Président Chirac à Hanoi, puis celui du Premier ministre vietnamien Pham Van Khai à Paris, pour la réunion de l'ASEM, ont provoqué une nette embellie des relations franco-vietnamiennes, l'interlocuteur hanoïen évoquant à ce propos "un tournant dans les relations bilatérales.

Paris a invité le Vietnam en première position dans le cadre d'une série d'échanges culturels à travers le monde. L'ensemble des manifestations prévues, sous le titre général de "Printemps vietnamien", a débuté le 20 mars, à l'occasion de la "Journée mondiale de la francophonie". La presse s'est emparée de l'événement et "le Figaro" a pu, un jour, titrer "Destination Paris sur Mékong" ! Il nous paraît utile de rappeler ici que la France demeure le premier investisseur européen au Vietnam et le deuxième donateur d'aide publique après le Japon.

Le second sommet Europe-Asie dit ASEM (Asia Europe Meeting) qui s'est tenu à Londres les 3 et 4 avril 1998 a couronné les activités diplomatiques de Hanoi, d'autant que le déplacement du chef de sa délégation, le Premier ministre Pham Van Khai, s'est combiné avec un bref mais important tête à tête à Paris avec le président français.

On notera que les doutes sur l'utilité et l'efficacité de ces contacts entre l'Union Européenne et les pays d'Asie se sont en grande partie dissipés et que l'ASEM a tout désormais pour devenir un digne pendant de l'APEC (Coopération Economique Asie-Pacifique) sous totale influence américaine.

De nombreux pays frappent à la porte pour se joindre aux capitales asiatiques déjà participantes. Des projets, apparemment étayés, sont en cours d'élaboration : un groupe de travail sur le patrimoine culturel euro-asiatique se réunira au Vietnam à l'automne, prenant la suite d'un colloque sur le même thème à Londres qui doit se tenir en mai. Un autre colloque, sur la santé, est également envisagé, lui aussi au Vietnam.

II - LAOS

La presse internationale a réagi à deux faits divers. Il s'agit tout d'abord de l'arrestation fin janvier de trois Américains, une Française et un Thaïlandais qui participaient à une réunion religieuse considérée comme illégale par les autorités. Les captifs ont été relâchés le 3 février pour être expulsés du pays.

Le second fait divers concerne la mort en prison, début mars, pour manque de soins (diabète) d'un Laotien, ancien vice-ministre, qui avait été condamné à 14 ans de prison, pour avoir fait campagne pour le multipartisme.

Bien évidemment des événements de bien plus grande envergure se sont produits ces derniers mois. Sur le plan politique, le Général Khamtay-Siphandone (74 ans) a été élu par le Parlement du Laos (11), le 24 février, à la tête de l'Etat. Il cumulera désormais cette fonction - surtout honorifique - avec celle, primordiale, qu'il détenait déjà en tant que président du "Parti révolutionnaire du peuple".

Dans le même temps, le Général Sisavath Kheobounphanh (69 ans) prenait la tête du gouvernement avec un vice-premier ministre et ministre des finances Khampoui Keoboualapha. En pleine crise financière, la tâche de cette équipe ne sera pas aisée. Selon un journaliste de R.F. international (12), le kip a chuté de 155 % en un an par rapport au dollar et l'inflation monte en flèche (20 à 30 %). Son indexation sur le bath thaïlandais a fait plonger la monnaie laotienne dans le sillage du voisin, son grand investisseur étranger et son principal partenaire commercial. Le pays ressent douloureusement la crise et le prix du riz a considérablement augmenté. On peut maintenant affirmer que 45 % des Laotiens vivent au-dessous du seuil de pauvreté.

Tous les projets de grands travaux - les barrages hydroélectriques en particulier - sont en panne, faute de crédits, d'où il résulte un terrible marasme économique.

Mince (mais néanmoins importante) compensation culturelle avec, le 2.2.98, la venue du directeur général de l'UNESCO procédant à la remise à la ville de Luang Prabang du certificat d'inscription sur la liste des monuments appartenant au patrimoine mondial (13).

Un aimable correspondant (14) a bien voulu nous faire part de ses remarques relatives aux impressions d'un autre adhérent parues dans le précédent bulletin. Nous retiendrons de ses intéressants propos que, selon ses observations, les français est encore "bien maîtrisé par l'administration et les personnes de plus de quarante ans". Il signale aussi la diffusion dans l'enseignement secondaire, de quatre manuels à 100 000 exemplaires pour 100 000 élèves étudiant notre langue.

III - CAMBODGE

● **04.02.98** - Sihanouk vit à Pékin, avec la reine Monique, et manifeste ainsi son désaccord avec le régime imposé à Phnom-Penh par Hun Sen. Il serait en contact permanent avec un astrologue exerçant une grande influence sur lui.

● **15.02.98** - Réunion à Manille des pays "Amis du Cambodge" pour approuver un plan de paix en quatre points élaboré par le Japon.

● **17.02.98** - "Le Figaro" révèle avoir été récemment condamné par le tribunal de Paris pour un délit d'offense envers Hun Sen, pour un article intitulé "Le Cambodge, royaume de la corruption" mettant en cause l'homme fort de Phnom-Penh.

● **19.02.98** - Le premier Premier ministre Ung Huot pense que le Cambodge sera admis à l'ASEAN à la fin de l'année.

● **27.02.98** - Un cessez-le-feu est intervenu entre troupes gouvernementales et troupes fidèles au prince Ranariddh.

● **01.03.98** - Les khmers rouges d'Anlong Veng rejettent le cessez-le-feu.

● **02.03.98** - La persistance de désaccords entre les deux parties en cause menace le cessez-le-feu qui constitue pourtant un des quatre points du plan de paix japonais élaboré en vue des élections prévues en juillet prochain.

● **03.03.98** - Le "Parti de la nation khmère" (PNK) devient le "Parti Sam Rainsy", du nom du leader le plus en vue de l'opposition au gouvernement de Hun Sen.

● **04.03.98** - Jugement du prince Ranariddh pour trafic d'armes.

● **13.03.98** - Un diplomate philippin affirme que le Cambodge a rejeté une proposition de l'ASEAN de surveiller le cessez-le-feu dans le pays.

● **18.03.98** - Le prince Ranariddh a été condamné ce jour, par contumace, à 35 ans de prison et plus de 300 millions de francs d'amende pour "collusion avec les khmers rouges".

● **21.03.98** - Octroi du pardon royal au prince Ranariddh, après intervention de Hun Sen, qui lève le principal obstacle au retour du prince, afin qu'il puisse participer aux élections législatives prévues le 26 juillet prochain.

● **26.03.98** - Phnom-Penh annonce la chute de Anlong-Veng, dernière base des khmers rouges.

● **27.03.98** - La radio khmère rouge dément la chute d'Anlong Veng.

● **28.03.98** - Les rebelles reconnaissent l'évacuation de plusieurs centaines de civils d'Anlong Veng, alors que le gouvernement affirme que la base est tombée aux mains de mutins khmers rouges.

● **30.03.98** - Retour à Phnom-Penh du prince Ranariddh. Au même moment est annoncée le repli des khmers rouges sur les contreforts de la chaîne des Dangreks, frontière naturelle avec la Thaïlande.

● **04.04.98** - Au sommet Europe-Asie (ASEM) la situation au Cambodge a fait l'objet de discussions approfondies.

● **08.04.98** - Le ministre de la justice déclare anticonstitutionnelle la grâce accordée par le Roi à Ranariddh.

● **09.04.98** - Le président Clinton aurait ordonné au département d'Etat et de la Justice et au Pentagone d'envisager les moyens à mettre en œuvre pour arrêter et juger Pol Pot.

● **10.04.98** - Combats sporadiques aux environs d'Anlong Veng. Selon certaines sources les irréductibles sont évalués à 200 combattants.

● **11.04.98** - Retour du Roi Sihanouk qui a choisi de résider à Siem Réap. Il y a été accueilli par Chéa Sim, président de l'assemblée nationale et Ung Huot, premier Premier ministre. Hun Sen, en deuil de sa mère, était absent.

● **13.04.98** - Anlong Veng est sous le contrôle effectif de l'armée gouvernementale et des dissidents khmers rouges.

● **14.04.98** - Célébration du nouvel an khmer.

● **15.04.98** - La "Far eastern economy review" de Hongkong prétend qu'un général khmer rouge lui aurait demandé conseil pour livrer Pol Pot à la justice internationale. Selon Bangkok, les derniers khmers rouges, aux ordres de Tamok, tiennent encore une poche à la frontière.

● **15.04.98** - Une mission militaire cambodgienne devrait se rendre en Thaïlande, prochainement, pour négocier la reddition des derniers khmers rouges et la remise de Pol Pot.

● **16.04.98** - Annonce de la mort, d'une "crise cardiaque", de Pol Pot, le 15.4, peu avant minuit. Sa dépouille est présentée à un groupe d'officiers et journalistes thaïlandais.

● **17.04.98** - Des voix s'élèvent dans le monde pour regretter que Pol Pot soit mort dans son lit, sans jugement. Le corps a été autopsié par une équipe de l'armée thaïlandaise.

● **18.04.98** - Incinération du corps de Pol Pot à 3 km de la frontière thaïlandaise, dans le village où il est mort.

● **19.04.98** - La Thaïlande confirme la mort de Pol Pot des suites d'une "cause naturelle", démentant ainsi les informations évoquant un possible suicide ou un empoisonnement.

● **19.04.98** - Massacre sur la berge du Tonle Sap de 21 civils dont 12 Vietnamiens. Les auteurs, selon Phnom-Penh, seraient des khmers rouges, plusieurs absents du secteur depuis plusieurs années.

● **20.04.98** - Défection de 1 500 combattants khmers rouges qui auraient rallié les troupes de l'opposition royaliste (information de source Funcinpec donc sujette à caution).

● **29.04.98** - Second retour d'exil du prince Ranariddh (15) afin de discuter des élections de juillet. Sa présence est jugée, par le monde diplomatique, indispensable pour la tenue d'un scrutin "libre et équitable".

● **29.04.98** - La presse confirme que les "ralliés" au gouvernement de Phnom-Penh de Ieng Sary (zone Pailin-Phnom-Malai) s'appuient sur des sociétés thaïlandaises pour l'exploitation et l'exportation des bois et des pierres précieuses.

● **14.04.98** - D'information gouvernementale, la radio des khmers rouges a été détruite, les derniers maquisards sont en fuite et l'ultime réduit sur le point de tomber.

régénéré et revenu à l'authenticité originelle" (19).

Ainsi se trouvait tournée la page d'un des épisodes les plus noirs de l'histoire de l'humanité, la prise de Phnom Penh, suivie, de 1975 à 1979, par l'effroyable génocide du peuple khmer avec ses évaluations allant de un à deux millions de victimes.

Par une coïncidence - mais s'agit-il vraiment d'une coïncidence ? - les premières annonces de la débâcle des restes de la guérilla khmère rouge se superposaient avec celle, nécessaire pour couronner l'événement, de la mort du deus ex machina des tueries, Saloth Sar, alias Pol Pot (15.04.98). Cette fin prenait valeur de symbole mais son importance réelle se trouvait éclipsée par la tournure prise par les derniers combats. Il s'agissait en fait de la disparition d'un vieil homme malade et à bout de souffle, traîné sur le terrain des ultimes batailles par ses ex-partisans qui l'avaient d'ailleurs jugé et condamné et qui ne savaient plus comment se débarrasser de cet encombrant moribond. Le monde entier, Etats-Unis en tête, regrettait qu'il meure dans son lit sans avoir payé ses crimes.

Aussi est-il permis de dire que sa mort a connu un plus grand retentissement dans la grande presse internationale que localement où il ne représentait plus rien, sinon un souvenir honni de tous.

Il n'en demeure pas moins que, seuls, les Thaïlandais (très concernés par le drame khmer rouge) et ses prétendus géoliers cambodgiens auront vu et autopsié sa dépouille, que la hâte avec laquelle il a été procédé à son incinération pourra paraître suspecte et que ces circonstances favoriseront l'éclosion, pour longtemps, de bruits sur la fin du bourreau. Mort naturelle d'une crise cardiaque ? Empoi-

sonnement ? Suicide vrai ou provoqué ? On ne le saura sans doute jamais.

Quoi qu'il en soit, la situation au Cambodge se trouve considérablement éclaircie : le Roi est à Siem Réap. Volontairement un peu à l'écart de l'agitation politique, Ranariddh va pouvoir participer aux élections de juillet, Hun Sen et Sam Rainsy, à la tête de leurs formations, se préparent activement à cette consultation, qui provoquerait une éclosion surréaliste de partis politiques tentant leur chance comme à une loterie.

Les armes se taisent et on peut penser dans tout le pays à une nécessaire reprise du tourisme. Il n'en demeure pas moins que le Cambodge reste un pays politiquement imprévisible et tout va maintenant reposer sur un correct déroulement du scrutin attendu.

C'est une hypothèse très plausible, car le Parti Populaire Cambodgien (P.P.C) de Hun Sen a la situation bien en mains, avec sa mainmise sur l'administration des provinces et se pose en grand favori de la consultation. Dans ces conditions, pourquoi encourir réprobation et probables sanctions en cas d'irrégularités flagrantes ? Un autre facteur favorable réside dans une certaine stabilité de la monnaie, le riel, un peu surprenante dans la tourmente qui affecte plus ou moins toutes les monnaies régionales.

Le Cambodge peut espérer faire oublier sa crise politique de 1997 et rejoindre rapidement les pays voisins au sein de l'ASEAN.

G. DEMAISON

(1) Le dong est une monnaie non convertible dont la banque centrale détermine le taux chaque jour.

(2) Membres asiatiques de l'ASEM : Chine, Japon, Corée du Sud, Thaïlande, Indonésie, Philippines, Singapour, Vietnam, Malaisie, Brunei.

(3) Ce PIB concerne les trois pays de l'ex-Indochine :

Laos, Vietnam et Cambodge.

(4) Voir Bulletin de l'A.N.A.I. (1^{er} trimestre 1998).

(5) Elle est la fille du docteur Soekarno, père fondateur de l'Indonésie indépendante, renversé en 1966 par Suharto, sanction d'un flirt plus que poussé avec la Chine communiste et ses satellites, le Vietnam et la Corée du Nord.

(6) On nomme ainsi les nations de l'Asie du Sud-est, petites par la taille mais puissantes dans le domaine économique tels Singapour, Hongkong, Taiwan, Brunei.

(7) B. Hamel dans "Reflets d'Asie" (janvier-février 1998).

(8) Rencontre avec le Président Chirac, cité par le journal "Tin-Tuc" (avril 1998).

(9) Ce dernier passe pour un conservateur pur et dur, ce qui confirmerait la tendance du régime hanoïen à se durcir, avec la nouvelle équipe au pouvoir.

(10) Journal "Nhan Quyen" (printemps 1998).

(11) Ce parlement a été élu le 21.12.1997 mais les résultats n'ont été proclamés que début janvier 1998. Le "Parti révolutionnaire du peuple lao" (autrement dit le PC laotien) a obtenu 98 sièges sur 99 à pourvoir, un seul "indépendant" ayant pu se faire élire sur les 4 candidats autorisés à se présenter.

(12) Voir n° 55 du "Reflets d'Asie" l'article "Le Laos ébranlé par la crise asiatique" du Kéoprasith-Souvanavong.

(13) En 1994, le gouvernement laotien avait soumis quatre demandes d'inscription à l'UNESCO : Luang Prabang, la plaine des Jarres, le Vat Phou et le That Luang de Vientiane.

(14) M. Orrière, président de l'association humanitaire d'aide au Laos, "Le Frangipanier", à laquelle l'ambassade de France au Laos rend un hommage appuyé pour son aide au dispensaire de Sikhay (Vientiane).

(15) Rentré à Phnom-Penh le 30.03, il était reparti peu après pour Bangkok.

(16) A la notable exception de la Chine.

(17) La Russie s'est estimée "non mandatée" pour signer le communiqué.

(18) Condition sine qua non pour que ces élections soient reconnues par l'ONU.

(19) Bernard Cabanes : "Les points sur les i" (n° 301 du 17.04.1998).

Dans la période couverte par la présente chronique, des événements d'importance se sont succédé, qui devraient aboutir à un assainissement de la situation générale du pays.

Le point de départ de ce processus peut se situer au cours d'une réunion à Manille, le 15.02.98, des pays dits "amis du Cambodge", regroupant les membres permanents du Conseil de Sécurité de l'ONU (16) (Russie, Etats-Unis, Grande-Bretagne et France), l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Canada, l'Allemagne, le Japon, la Corée du Sud et trois pays représentant l'ASEAN (Philippines, Indonésie et Thaïlande).

Ces puissances ont mis au point un communiqué (17) dont l'unique objectif résidait en l'approbation d'un plan de paix japonais en quatre points :

- rupture totale du FUNCINPEC avec les khmers rouges,

- cessez-le-feu entre les partisans des deux factions rivales (partisans de Hun Sen et du prince Ranariddh),

- pardon du Roi à Ranariddh, après jugement et condamnation de celui-ci par la justice khmère,

- garantie du gouvernement de Phnom-

Penh pour une participation sans encombre du prince aux élections (18).

Dès le 27.02, le cessez-le feu était proclamé entre les deux membres de ce qui avait, constitué la dyarchie au pouvoir depuis les élections générales réalisées sous l'égide de l'ONU, les khmers rouges d'Anlong-Veng s'y opposant sans aucune influence sur l'évolution de la situation.

Toujours conformément au plan japonais, se déroule alors, en deux temps, le procès du prince Ranariddh, jugé et condamné, le 4 mars, pour trafic d'armes, et le 18 mars, très sévèrement, pour "collusion avec les khmers rouges".

Dans un style typiquement asiatique, intervint alors la troisième phase du programme mis au point à Manille, le pardon du Roi (21.03) après accord formel des deux premiers ministres en exercice (Ung Huot et Hun Sen).

Cette manœuvre, amphigourique pour un occidental, avait le mérite de satisfaire tout le monde : Hun Sen avait obtenu la condamnation de son rival, dont il était reconnu qu'il avait pactisé avec les khmers rouges, Ranariddh pouvait rentrer dans son pays, avec des garanties, et participer aux prochaines élec-

tions (18). Seul, le Roi était un peu égratigné dans cette procédure, s'étant trouvé en position de se faire extorquer un pardon mais en sauvant la face du fait d'un accord préalable... des plus hautes autorités au pouvoir !

C'est sur ce grand pas franchi vers la pacification des esprits dans le monde politique et dans celle des opérations, épisodiques mais persistantes, sur le terrain qu'intervint la toute première annonce de la chute d'Anlong Veng, dernière grande base des khmers rouges, le 26 mars. Il faudra cependant attendre un long mois pour que la fin officielle des combats dans cette zone puisse être proclamée.

La déconfiture totale des khmers rouges désormais acquise, les opérations qui se dérouleront par la suite ne pourront plus avoir que valeur de combats d'arrière-garde mais incapables de remettre en cause l'effacement d'une idéologie, dont on ne peut oublier qu'elle a pris naissance à Paris, à la Sorbonne, par la voix du théoricien du mouvement, Khieu Samphan. Il soutenait alors une thèse "plus rousseauiste que marxiste, plan idyllique de retour à la terre et fondement de l'avenir socialiste radieux d'un peuple khmer débarrassé de l'impérialisme,

Informations de dernière minute du Ministère des Anciens Combattants

La nécropole de Fréjus est fermée le 25 décembre et le 1^{er} mai de chaque année.

Les plaques nominatives du mur du souvenir seront complétées ou corrigées tous les quatre ans. Les prochaines demandes de rectification doivent être formulées avant le 1^{er} juin 1999.

Un nouveau mur de la crypte vient d'être affecté aux plaques associatives. Les dossiers en instance vont être réexaminés. Des demandes peuvent être présentées.

L'œuvre prioritaire reste le tableau d'honneur des régiments qui ont combattu en Indochine. C'est dans l'attente de cette

réalisation que les demandes de plaques d'amicales régimentaires n'ont pas été agréées (*) ; il ne faut pas que la mémoire des régiments combattants de l'époque soit liée à la présence ou à l'absence, aujourd'hui, d'une amicale agissante.

L'ambassadeur de France au Viêt Nam s'est rendu les 4 et 5 juin 1998 à Diên Biên Phu et Lai Châu pour signer avec le comité populaire provincial une convention de gardiennage et d'entretien du monument de Rolf Rödel et de ses abords.

(*) sauf celle du 21 RIMA de Fréjus



Restaurant **CHEN**
Haute Gastronomie Chinoise

M. et Mme Chen, membres de l'ANAI seraient très honorés de votre présence au **SOLEIL D'EST**
un des plus fins et des plus luxueux restaurants chinois en Europe.

Réservation : 01.45.79.34.34 - Fax : 01.45 79 07 53

15, rue du Théâtre - 75015 Paris

Les journées d'études de l'ANAI en 1998

C'est la quatrième fois que le Cercle National des Armées, place Saint-Augustin à Paris, sert d'écrin à nos journées d'études. Selon leurs dimensions ses salons accueillent les discours et les débats, le dîner des présidents et le déjeuner des adhérents, les retrouvailles et les apartés. A chaque ouverture de congrès le président national proclame que l'essentiel du programme réside dans les conversations libres ; à chaque clôture d'assemblée il faut reconnaître que les débats dirigés ont été trop longs.

Vendredi 15 mai les présidents de section ont examiné les réalisations de 1997, dans les domaines de la mémoire, de la solidarité et de la culture. Sous la présidence affable et efficace du Général Renaud, de nombreux orateurs, certains prévenus par Mme de Labrusse, certains se dressant spontanément, ont exposé leurs méthodes et leurs difficultés, leurs échecs souvent plus instructifs que leurs réussites. L'amitié qui règne parmi nous permet de dire ou d'entendre bien des confidences.

En fin de journée, M. Eric Berti, diplomate chargé du Vietnam à la Direction d'Asie du Ministère des Affaires Etrangères, nous a offert une conférence très documentée sur le Vietnam de 1997-1998. L'effort de la France pour développer l'enseignement de notre langue est admirable ; en quelques années le nombre de classes bilingues est passé de trente à cinq cents. Certes, l'anglais restera l'idiome commercial (même les entreprises françaises communiquent en anglais de Paris avec leurs antennes de Saigon), mais les familles vietnamiennes proclament leur attachement à la formation intellectuelle cartésienne.



Samedi 16 mai s'est déroulée l'assemblée générale statutaire. Rapport d'activité du siège national et palmarès des sections, rapports financiers du trésorier général et de l'expert comptable, communication sur les effectifs, tous ces documents ont été approuvés à l'unanimité.

Les membres du conseil d'administration parvenus enfin de mandat ont été réélus : M. Jean Aubry, Colonel Jean Pierre Barraud, Mme Marie Boudou Lê Quan, Colonel Guy Demaison, M. Philippe Grandjean, Mme Mireille de Labrusse, Colonel Georges Poupard, Général Guy Simon.

Une candidature nouvelle a été recueillie : celle du Commandant Hervé de la Brosse, président de la section du Vaucluse, qui a été élu.

Après cette séance administrative place a été faite à la culture historique et artistique. Mme Nguyễn van Tao, d'une ancienne famille de la Cochinchine française, a présenté sur scène une causerie inédite, une projection de photographies rares et un défilé de dix mannequins revêtus de tuniques caractéristiques de 1900 à 1960, au grand étonnement des spectateurs. La surprise technique s'est transformée en poignante émotion lorsque la conférencière annonça que la présentation était l'œuvre de toute sa famille (les mannequins étant ses enfants et petits enfants), offerte à la France et à l'ANAI en témoignage de reconnaissance pour leur aide aux réfugiés d'Indochine.

Au déjeuner qui suivit, sur 140 convives 60 étaient d'origine vietnamienne.

RAPPORT D'ACTIVITE 1997

L'année 1997 s'est déroulée de manière classique et satisfaisante. Les sections départementales ont poursuivi leur effort, selon leur vocation, avec application et persévérance. Cependant, pour la première fois depuis la fondation de l'ANAI, les effectifs ont interrompu leur croissance ; les adhésions nouvelles n'ont pas compensé les pertes. Les comptes sont restés équilibrés mais en diminution.

Parallèlement, l'activité du siège au service des réfugiés a augmenté et l'œuvre d'ANAI Parrainage s'est développée. Le Souvenir Indochinois a célébré son quatre-vingtième anniversaire.

La voix de l'ANAI s'est fait entendre du Gouvernement à propos des relations franco-vietnamiennes.

PATRIOTISME

Le Souvenir Indochinois a été fondé le 27 décembre 1917. Nous avons célébré son quatre-vingtième anniversaire au cours de notre pèlerinage annuel, le 2 novembre 1997, devant les monuments du

jardin tropical du bois de Vincennes. Voici deux ans, malheureusement, que la Fédération des Anciens d'Outre Mer ne s'associe plus à notre démarche, faute d'adhérents disponibles à cette date. Mais les cent-cinquante membres et sympathisants de l'ANAI, dont la moitié originaire d'Indochine, les vingt-cinq drapeaux, la grande musique militaire, qui nous ont accompagnés en 1996 et 1997 nous donnent confiance en notre mission.

L'entretien des tombes et des monuments reste notre souci, lorsque le Ministère des Anciens Combattants et le Souvenir Français sont empêchés d'agir pour cause de statut ou de distance. En France plusieurs sections ont obtenu des Municipalités la rénovation de divers monuments. En Indochine le Ministère des Affaires Etrangères a accueilli nos démarches pour l'aménagement du dépotoir de Lai Thiêu (près de Saigon), la restauration du cimetière de Phu Cam (à Hué), le regroupement des cimetières de Luang Prabang et de Vien Tiane, et, tout récemment, pour l'homologation du monument de Diên Biên Phu, auquel sera

bientôt adjoint un ossuaire. A Phnom Penh nos efforts n'ont pas abouti.

Le souvenir des morts oubliés nous anime. Bien des sections font encore inscrire de nouveaux noms sur les monuments aux morts communaux, construire des stèles, baptiser des lieux publics en mémoire de l'Indochine. La gamme des modes d'action est très ouverte, depuis les municipalités qui organisent de grandes manifestations jusqu'aux anciens combattants isolés qui font graver une plaque à leurs frais. L'ANAI est tantôt instigatrice, tantôt associée. Le souvenir évoqué est souvent militaire, parfois civil : Monseigneur Cassaigne en 1991, cette année Auguste Pavie en Bretagne (Dinan, Thourie), Alexandre Yersin en Gascogne (Auch), plus tard peut-être Monseigneur Pigneau de Béhaine... Ainsi vivons-nous notre vocation.

PEDAGOGIE

C'est le souci de l'avenir qui nous pousse à lier, chaque fois que possible, démarches patriotiques et attitude péda-

gogique. Notre génération aura bientôt achevé sa mission ; il lui reste à préparer la relève.

Nos cérémonies, expliquées au public, nos conférences et nos expositions ont ce but. Pour ces dernières, faut-il arrêter la présentation en 1956, sur l'image du dernier soldat français quittant le port de Saigon, ou prolonger l'intérêt jusqu'à nos jours ? Les jeunes spectateurs vibrent davantage aux actions humanitaires contemporaines qu'aux événements du passé, ne l'oublions pas. C'est peut-être à partir des réalisations d'aujourd'hui que nous les conduirons mieux à travers l'histoire franco-indochinoise.

Plusieurs sections suggèrent que l'ANAI constitue une exposition itinérante, à l'instar de l'ACUF et de "Citadelles et Maquis". Nous n'en avons pas les moyens. On peut croire, d'ailleurs, en admirant la qualité de nos expositions de province, que l'appel aux ressources locales (tableaux, objets, documents, prêtés par des anciens ou des amis) contribue au succès de la manifestation et à sa popularité.

Dans le domaine de la culture, l'effort principal du siège porte sur le bulletin. C'est une réalisation onéreuse, en temps et en argent, mais sans équivalent dans le monde associatif comme parmi les publications concernant l'Indochine. Un jour viendra où bon nombre d'adhérents ne pourront plus se rendre aux rassemblements départementaux ; notre bulletin leur apportera quand même l'ANAI à domicile.

FRATERNITE

L'ANAI est une société fraternelle. Nous sommes très proches, en effet, de ceux qui ont combattu sur les mêmes terrains, fût-ce à des dates différentes, ou de ceux qui ont vécu la même période, fût-ce sur des territoires voisins. Mais aujourd'hui ces frères sont moins nombreux.

L'âge venu, la mémoire estompant les détails du temps et des lieux, rien ne devrait nous empêcher d'élargir le cercle de notre amitié à tous ceux qui aiment l'Indochine ; sinon notre vieillesse sombrera dans l'égoïsme. Mais c'est une vaste entreprise et un défi d'envergure.

Vaste entreprise pour laquelle nos moyens d'action sont limités. La pauvreté de nos ressources nous interdit d'accorder la plupart des aides pécuniaires souhaitées (1). Souvent notre rôle consiste à orienter les solliciteurs vers les organismes capables de les secourir ; l'écoute des demandeurs, l'analyse de

leur situation et l'assistance administrative nous prennent beaucoup de temps. Un autre service consommateur de temps est celui de la visite aux malades.

Défi d'envergure auquel nous faisons face avec difficulté. Les grandes distances en province, les multiples occupations dans les grandes villes réduisent la participation à nos activités ; les assemblées générales de section ne réunissent que la moitié des membres. Des barrières de silence bloquent parfois les échanges entre Français métropolitains et réfugiés d'Indochine, anciens combattants et familles adoptives d'orphelins vietnamiens ; les plus timides et les plus jeunes se retirent et se groupent à part, sans joie.

SERVICE DES REFUGIES D'INDOCHINE

L'ANAI s'est toujours placée au service des réfugiés d'Indochine, d'abord en provoquant la fondation du Comité National d'Entraide en 1975, puis en absorbant celui-ci en 1993 (2). Aucune autre association non subventionnée ne tient le même rôle.

Plusieurs champs d'action ont dû être abandonnés : l'emploi depuis 1993 en raison de la situation générale de la France, le logement depuis 1997 à cause des prélèvements du gouvernement sur la collecte privée du 1 % patronal destinée à l'ANAI.

Mais l'assistance administrative est de plus en plus nécessaire. Dans le domaine des naturalisations d'abord : les réfugiés qui parlent un français approximatif se heurtent à la mauvaise volonté des employés de préfecture. Dans le domaine des autorisations de séjour ensuite : les réfugiés de fait, qui n'ont pas su exprimer par écrit leur situation à l'OFPPRA le jour de leur arrivée, sont victimes de la réglementation des cartes de séjour plus que les immigrés d'ordinaires, car l'administration exige d'eux un passeport qu'ils ne peuvent pas demander aux ambassades communistes ! La circulaire ministérielle du 24 juin 1997 nous a permis de constituer de nombreux dossiers de régularisation, au prix d'un travail considérable.

Les sections de l'Aube, de la Franche-Comté et de la Moselle, notamment, s'attachent avec un grand dévouement à la protection de leurs réfugiés. Quant à la tâche assumée par le siège, elle est harassante. Car l'ANAI est le seul interlocuteur compétent et agréé, non sans peine, par les Préfectures et les Ministères.

Pour mémoire : faute d'argent, aucune

aide pécuniaire n'a été accordée aux réfugiés en 1997.

ANAI PARRAINAGE

Expansion et structuration sont les deux axes du développement d'ANAI Parrainage en 1997.

La progression de l'entreprise est exprimée par celle des comptes (+ 40 %), de mieux en mieux équilibrés entre parrainages personnalisés (700) et dons non affectés. Ces derniers ont permis de financer en 1997 la construction d'une école neuve près de Ba Ria, la rénovation d'installations scolaires et sanitaires au Laos et sur les Plateaux Montagnards, le lancement de la Banque de l'Espoir, la vie courante de toutes nos institutions et des mesures d'urgence au secours des Cambodgiens réfugiés à Battambang.

La révision des structures internes a été menée sous le contrôle de notre expert comptable ; ANAI Parrainage n'est, en effet, qu'une branche de l'association sans personnalité juridique. Mais, tout comme les sections départementales, elle possède un bureau, un compte courant et des réserves financières ; la déléguée nationale a été invitée à augmenter les provisions et, par ailleurs, à inscrire en comptabilité les frais généraux réels même s'ils sont couverts par des dons affectés à ceux-ci.

Conclusion

Anciens d'Indochine, nous aurons sans doute lutté toute notre vie, mais nous avons souvent gagné. En 1989, rappelons-nous, nous avons suscité l'hommage unanime de l'Assemblée Nationale et du Sénat à nos camarades prisonniers du Viêt Minh. Depuis 1975 nous avons accueilli deux cent mille réfugiés d'Indochine pour qui la liberté avait le visage de la France.

Il s'agit maintenant d'assurer notre relève pour prolonger notre action. L'effort de 1997, malheureusement insuffisant, doit être poursuivi en 1998. Elargissons le cercle de nos amis.

(1) Encore faudrait-il qu'elles soient "raisonnables". Le remboursement d'une dette de 600 000 francs, le rachat de dix annuités de retraite, l'acquisition d'une maison, la peinture d'un appartement, réclamés en 1997, ne sont pas de notre ressort.

(2) Six administrateurs de l'ANAI viennent du CNE : le Général Simon, les Colonels Poupard et Rottier, Mmes Boudou et Lucas-Potier, Monsieur Bouvier.

PALMARES DES SECTIONS 1997

GRANDES EXPOSITIONS AUTONOMES

8 mars	Saint-Maixent (Deux-Sèvres) 9 jours
26 avril	Niort (Deux-Sèvres) 10 jours
5 mai	L'Aiguillon-sur-Mer (Vendée) (*) 8 jours
12 septembre	Maignelay-Montigny (Oise) 3 jours
3 octobre	Libourne (Gironde) 29 jours
24 octobre	Valence (Drôme) 19 jours
8 novembre	Hyères (Var) (*) 9 jours
20 décembre	Auch (Gers) 3 jours

(*) Exposition de la section des Deux-Sèvres

PETITES EXPOSITIONS ou participations à de grandes expositions

Bouches-du-Rhône (13 septembre), Drôme-Ardèche (11-12 octobre), Essonne (16 mars), Gironde (10 novembre), Ille-et-Vilaine (14 janvier et 27 septembre-19 octobre), Loire (18-25 octobre), Nord (27-28 septembre et 17-22 octobre), Rhône (25 septembre-7 octobre), Val-de-Marne (27 septembre).

CAUSERIES dans les établissements scolaires

Languedoc, Loire-Atlantique.

CYCLES DE CONFERENCES

Ille-et-Vilaine, Languedoc.

CONFERENCES EPISODIQUES

Aube, Bouches-du-Rhône, Charente-Maritime (2), Deux-Sèvres, Franche-Comté (2), Gironde (2), Landes (3), Loire-Atlantique, Lot-et-Garonne, Morbihan, Oise (2), Paris-Hauts-de-Seine, Puy-de-Dôme, Pyrénées-Orientales, Rhône (3), Yvelines.

PROJECTIONS de films ou de photos

Aube, Béarn, Franche-Comté, Haute-Garonne, Ille-et-Vilaine, Landes, Loire-Atlantique, Rhône, Valenciennes.

SOUTIEN SCOLAIRE franco-vietnamien ou franco-laotien

Gironde, Ille-et-Vilaine, Languedoc, Loire-Atlantique, Rhône.

ORGANISATION DE LA CEREMONIE NATIONALE AU MEMORIAL DU MONT-VALERIEN

16 novembre : Paris-Hauts-de-Seine.

PARTICIPATION À L'ORGANISATION DE LA CEREMONIE NATIONALE DU SOUVENIR INDOCHINOIS

2 novembre : Val-de-Marne.

CEREMONIES SPECIALES

Calvados, Côtes-d'Armor, Drôme-Ardèche, Ille-et-Vilaine (2), Landes, Loire-Atlantique, Manche, Morbihan, Oise, Paris-Hauts-de-Seine, Val-de-Marne.

PELERINAGES à la nécropole nationale de Fréjus

Bas-Rhin, Bouches-du-Rhône, Drôme-Ardèche, Landes, Var.

INSCRIPTION sur un monument aux morts

Cambrai (2), Drôme-Ardèche, Ille-et-Vilaine, Languedoc (3), Paris-Hauts-de-Seine, Puy-de-Dôme, Rhône, Valenciennes, Vendée.

INAUGURATION DE RUE à la mémoire de combattants d'Indochine

Gers, Languedoc, Val-de-Marne.

ASSISTANCE AUX REFUGIES (directe ou par intermédiaire)

Aube, Bas-Rhin, Bouches-du-Rhône, Franche-Comté, Gers, Gironde, Haute-Garonne, Ille-et-Vilaine, Languedoc, Loire-Atlantique, Morbihan, Moselle, Nord, Oise, Puy-de-Dôme, Rhône, Var, Vienne, Yvelines.

JUMELAGE avec des associations indochinoises en France

Aube, Bouches-du-Rhône, Essonne, Gironde, Haute-Garonne, Ille-et-Vilaine, Languedoc, Loire-Atlantique, Morbihan, Moselle, Nord, Puy-de-Dôme, Var, Yvelines.

ACTION EN INDOCHINE (directe ou par intermédiaire) en dehors des parrainages d'enfants

Bas-Rhin, Béarn, Calvados, Charente-Maritime, Corrèze, Côtes-d'Armor, Drôme-Ardèche, Essonne, Franche-Comté, Ille-et-Vilaine, Landes, Languedoc, Loire, Loire-Atlantique, Lot-et-Garonne, Manche, Morbihan, Moselle, Puy-de-Dôme, Pyrénées-Orientales, Rhône, Seine-et-Marne, Vendée, Yvelines.

PARRAINAGES collectifs d'enfants en Indochine par les sections

Aube (2), Béarn (10), Charente-Maritime (1), Côtes-d'Armor (2), Drôme-Ardèche (2), Franche-Comté (2), Gers (1), Gironde (1), Ille-et-Vilaine (5), Landes (1), Languedoc (5), Loire-Atlantique (4), Lot-et-Garonne (2), Manche (1), Morbihan (2), Moselle (3), Nord (1), Oise (2), Paris-Hauts-de-Seine (4), Pays Basque (1), Puy-de-Dôme (1), Rhône (2), Val-de-Marne (2), Valenciennes (1), Var (1), Vienne (1).

LES EFFECTIFS

Nous avons toujours 46 sections et 2 comités autonomes, couvrant 51 départements.

Notre effectif à la date du 30 avril est de 8.600 adhérents, soit environ 300 de moins qu'il y a 1 an, alors que nous avons reçu durant la même période 540 nouveaux adhérents.

C'est à dire qu'en 1 an 840 adhérents ont disparu de nos rangs.

Ces chiffres appellent les deux remarques suivantes :

1/ une telle diminution n'a malheureusement rien d'étonnant, compte tenu du nombre sans cesse grandissant de décès et d'indisponibilité totale due à la maladie,

2/ en 1997, un relevé des nouveaux adhérents a été effectué par tranche d'âge : 4,2 % des nouveaux adhérents ont de 20 à 40 ans, 16,8 % ont 40 à 60 ans, 79 % ont 60 ans et plus ; plus de 400 anciens se sont donc encore inscrits cette année, mais les jeunes ne sont pas attirés par l'ANAI.

Nous notons quelques changements de président au cours de l'année 1997.

Dans l'Ain, M. Noyer a remplacé M. Vanel, en Franche-Comté le Général Tonnaire a remplacé le Colonel Bévalot, en Haute Garonne M. Jamot a remplacé M. Schmitt, dans l'Allier M. Ott a repris la présidence en remplacement de M. Rouvière, enfin en Haute Marne Mme Voillard a remis en selle avec beaucoup de courage et d'efficacité la section que présidait M. Marchon.

Nous recevons toujours des propositions d'adhérents, appartenant à des départements où l'ANAI n'est pas représentée, pour y créer une section, mais au cours de l'année il n'y a pas eu d'aboutissement à leur tentative.

Colonel Georges Poupard
Délégué national auprès des sections

DONS AUX ŒUVRES

Les dons aux œuvres ou organismes d'intérêt général ouvrent droit à une réduction d'impôt de 50 % dans la limite de 6 % du revenu imposable s'il s'agit d'une fondation ou d'une association d'utilité publique, de 1,75 % s'il s'agit d'une autre association.

(Loi Péricard du 24 juin 1996 portant diverses mesures en faveur des associations)

COMPTES DE RESULTAT 1997

Rubriques	ANAI 1997	Parrainage 1997	Total 1997
Cotisations	596 290		596 290
Parrainages		537 916	537 916
Dons	183 486	238 793	422 279
Subventions	81 000		81 000
Ventes de livres et autres articles	63 541		61 541
Publicité	16 030		16 030
Adhésions	5 480		5 480
Produits financiers et divers	42 620	1 625	44 245
Ristournes aux sections départementales	26 866		26 866
RESSOURCES NETTES	961 581	778 334	1 739 915
Salaires	178 944		178 944
Charges sociales	108 222		108 222
Primes de transport	8 370		8 370
Frais de personnel	295 536		295 536
Bulletin trimestriel de l'ANAI	254 425		254 425
Animation du mouvement	166 854		166 854
Actions de parrainage au Vietnam		739 750	739 750
Dons et secours	24 150		24 150
Affranchissements et frais postaux	45 585	6 794	52 379
Frais de téléphone et fax	19 129		19 129
Achats de livres et articles divers	13 955		13 955
Frais de reprographie	26 610	722	27 332
Achats de fournitures diverses	29 101	7 990	37 091
Loyers	21 992		21 992
Informatique	10 919		10 919
Assurances	11 082		11 082
Impôts, taxes et divers	10 126		10 126
Honoraires	4 824		4 824
Frais bancaires	1 939	665	2 604
Frais de fonctionnement	195 261	16 171	211 432
DEPENSES & EMPLOIS EXCEDENT	936 226	755 921	1 692 147
	25 355	22 413	47 768
Stocks d'articles destinés à la revente	340 150		340 150
Situation de trésorerie au 31 décembre	343 054	151 258	494 312

BULLETIN PROVISOIRE D'ADHESION 1998

NOM

Prénom

Adresse

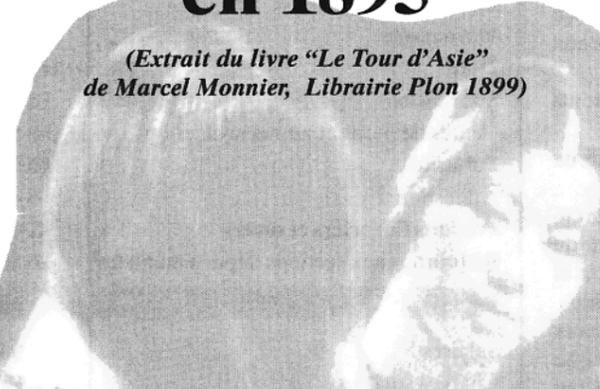
Code Postal

Désire adhérer à l'ANAI et vous adresse la somme de 120 F + 10 F pour la première inscription, 15, rue de Richelieu 75001 Paris.

Hué, le 18 mars 1895

Commerce à Hué en 1895

(Extrait du livre "Le Tour d'Asie" de Marcel Monnier, Librairie Plon 1899)



Hué est depuis quelques jours plus affairé que de coutume. Une caravane venue du Laos, à dos d'éléphants et de bœufs porteurs, est campée sur la rive gauche du fleuve, en face de la résidence supérieure. Il y a là une centaine d'individus des deux sexes représentant presque tous les types des races échelonnées dans le bassin du Mékong : Laotiens, Muongs, Xhiengs, Shans, etc., etc. Ces gens amènent avec eux cinq à six cents têtes de bétail, buffles et bœufs, qu'ils comptent échanger contre des marchandises européennes.

Jusqu'ici les Laotiens avaient dirigé leurs convois sur Bangkok. La distance était considérable et les hasards du voyage singulièrement compliqués par les exigences des différents chefs établis sur le parcours. Pillés maintes fois, rançonnés toujours, ils employaient environ six mois pour franchir, aller et retour, le trajet compris entre la haute vallée du Mékong et le golfe de Siam. Dans ces conditions, plusieurs de nos chefs de poste du Laos s'étaient depuis longtemps pré-

occupés de détourner au profit du protectorat tout ou partie de ce trafic. Il s'agissait de démontrer aux indigènes qu'ils avaient intérêt à se diriger de préférence vers la côte d'Annam ; la distance était plus courte des deux tiers, les chemins beaucoup

plus sûrs. Cette propagande a porté ses fruits ; cette année les Laotiens, tournant le dos au Siam, ont marché sur Ai Lao, Dongoï, et sont parvenus sans encombre à Hué, après un voyage de vingt-cinq à trente jours.

L'arrivée d'une caravane de ce genre dans la capitale de l'Annam offrait tout l'attrait d'une première. Aussi s'était-on mis en frais de recevoir. La cour avait fait édifier en toute hâte de grandes paillotes pour les gens, des hangars et des enclos pour le bétail. La foire laotienne a obtenu un vif succès. Mandarins et simples mortels, c'est à qui viendra chaque jour passer quelques heures à cette sorte d'exposition, regarder les nouveaux venus installés dans leur campement et vaquant à leur petit ménage, aussi tranquilles que s'ils se trouvaient encore dans leurs montagnes, les éléphants parqués au nombre de vingt ou trente, les harnachements empilés, énormes bâts où des familles de six à huit personnes peuvent tenir à l'aise.

Nombreux enfin sont les visiteurs venus

là, moins en curieux que pour conclure une affaire. En trois jours les Laotiens se sont défaits de tout leur bétail contre argent comptant. Cet accueil cordial, la facilité des transactions, le prix immédiatement soldé en bonnes piastres sonnantes et rébuchantes, c'était là, semblait-il, plus qu'il n'en fallait pour décider à renouveler l'expérience et à prendre désormais

la route de Hué. Tel n'est point le cas, malheureusement. Il est à craindre que la caravane ne reparaisse pas l'an prochain. Ce n'est pas le tout de vendre. L'essentiel pour ces gens est de pouvoir ramporter chez eux les objets d'utilité première qui font défaut dans leur pays. Or, ils se plaignent très haut, paraît-il, de n'avoir trouvé à acheter ici aucun des articles, pas une des coton-

nades en particulier, dont ils avaient coutume de s'approvisionner couramment à Bangkok. De sorte qu'ils vont repartir, sinon les mains vides, du moins chargés de piastres, de peu de valeur à leurs yeux, puisque cet argent n'a pu leur servir à acheter quoi que ce soit.

La tentative pourtant est intéressante, ne fût-ce que par les données qu'elle fournit sur le trafic actuel du Laos. A en juger par ce que j'ai eu sous les yeux, cela se réduit encore à peu de chose. Cette caravane, dont la préparation représente une année d'efforts et de patientes démarches, n'amène en définitive que quelques bêtes à cornes : on peut en trouver autant sur le moindre champ de foire de France. Pas un objet de fabrication indigène ; aucun produit du sol. Il n'y a pas d'ailleurs à s'en étonner. J'ai eu l'occasion de rencontrer nombre de gens qui revenaient du Laos, à commencer par les organisateurs de la caravane en question. La plupart sont des enthousiastes que plusieurs années passées à parcourir ces lointains territoires, les fatigues mêmes

et l'isolement n'ont point lassés. Pour rien au monde ils ne renonceraient à ce rude genre de vie. Arrivés depuis quelques semaines, ils songent déjà à repartir, à courir de nouveau dans la brousse, tant l'exploration et ses hasards, l'existence libre et mouvementée à travers monts et plaines à la recherche d'horizons nouveaux, l'inconnu en un mot, ont d'attraits pour certains âmes. Toutefois, malgré ce bel élan, si disposés soient-ils à reprendre avec plus d'ardeur que jamais la tâche commencée, ils ne font aucune difficulté de reconnaître que leur champ d'action n'a rien d'un paradis terrestre.

Ces régions, à les entendre, sont très peu peuplées, les villages pauvres, situés parfois à plusieurs jours de marche les uns des autres. Les indigènes sont de mœurs paisibles, mais d'une paresse invétérée : ils ont peu de besoins, travaillent juste ce qu'il faut pour se nourrir, ce dont, au surplus, on ne saurait leur faire un crime. Le pays, sans doute, est susceptible d'être mis en valeur : il se pourrait même que le sous-sol renfermât, comme on l'a prétendu, des richesses considérables. Malheureusement, la population est trop clairsemée, la main-d'œuvre fait complètement défaut. Des explications sérieuses ne deviendront possibles que du jour où la race annamite, laborieuse et prolifique, refluera vers ces territoires. Quand et comment se produira cette migration ? C'est le secret de l'avenir. Il est à présumer que le mouvement n'aura pas lieu avant longtemps. Il faut, au préalable, rendre la contrée accessible, ouvrir des routes : tout cela exigera des années et coûtera cher. Enfin, quoi qu'on en ait dit, il ne paraît pas que les Annamites, spécialement les populations si denses massées dans le delta du fleuve Rouge, s'y trouvent trop à l'étroit au point de songer à quitter leur antiques rizières pour essaimer dans la vallée du Mékong. Elles ne manifestent jusqu'ici que de la répugnance pour les exodes aventureux. L'exil, à leurs yeux, est pire que la mort. Elles redoutent le changement de climat, les fièvres des bois ; elles ont l'horreur instinctive de la brousse. Pour tous ces motifs, ils est permis de supposer que le Laos, d'un intérêt politique incontestable, ne révélera pas de sitôt son importance au point de vue de la colonisation proprement dite.

N'ayant point trouvé sur le misérable marché de la capitale un choix de tissus et d'autres articles à leur convenance, les Laotiens n'ont cependant pas voulu s'éloigner sans procéder à quelques emplettes. Ils ont acheté des femmes. Plusieurs jeunesse de Hué ont consenti, moyennant un prix honnête, à convoler en justes noces avec ces enfants des

montagnes. Mais ce n'est point évidemment sur des transactions de cette nature qu'il convient de compter pour déterminer un courant d'affaires appréciable et suivi entre le littoral et le bassin du Grand-Fleuve.

A la façon dont certaines personnes parlent de mettre en mouvement des foules, de décider, parmi les populations trop denses, quelques milliers de familles à se répandre au loin sur de vastes régions jusqu'alors inhabitées, il semble que l'entreprise soit la chose la plus aisée du monde ; on serait du moins tenté de croire que l'Européen a commencé par prêter d'exemple. A cet égard, le nombre d'Européens établis à Hué est singulièrement instructif. Défalcation faite de l'élément militaire, on en compte vingt-deux, ni plus ni moins. Le chiffre, on l'avouera, n'a rien d'imposant. Encore, cette population civile - si cela peut s'appeler une population - est-elle, pour la grande partie, composée de fonctionnaires du protectorat, employés de la résidence, chanceliers, commis, agents du Trésor, des postes et télégraphes. Quant aux commerçants, ils sont... un ! Il est juste d'ajouter que cette unité s'adonne à des occupations multiples, à la fois négociant et colon, au vrai sens du mot. Avec les bénéfices réalisés dans la vente des denrées alimentaires, des approvisionnements de toute nature à l'usage des différents mess et popotes, notre compatriote s'est improvisé planteur. Il a acheté des terres à une vingtaine de kilomètres de Hué, sur les premières pentes de la grande chaîne, et créé une exploitation caféière. Ses essais datent de cinq ans à peine : déjà il possède près de vingt-cinq mille plants en plein rapport. Ici, comme aux environs de Tourane, les résultats obtenus sont des plus encourageants. Mais, après avoir constaté la réussite, on ne peut s'empêcher de regretter que cette initiative intelligente n'ait point trouvé d'imitateurs. Un seul colon sur le territoire de Hué, en vérité, c'est bien peu. Il n'est guère possible de se livrer à de longs développements au sujet de notre expansion coloniale en Annam, alors que, dans la capitale, après des années d'occupation, on trouve ce Français unique, personnifiant le commerce et l'agriculture.

Les forces militaires cantonnées à Hué comprennent deux compagnies d'infanterie de marine et une demi-batterie d'artillerie. Le gros de cette troupe occupe le Mang Ka, ouvrage détaché situé à l'ouest de la citadelle. Sur la rive droite du fleuve, à près de quatre kilomètres du Mang Ka, une compagnie, installée dans des casernements spacieux, est affectée à la garde de la résidence supérieure. Je devrais dire "était affectée", car elle vient d'être appelée par télégramme au Tonkin, afin de renforcer la colonne destinée à occuper le territoire de Baky, chef soumissionnaire, dont la soumission laissait, paraît-il, fort à désirer. Elle s'est mise en route, il y a trois jours, vers Tourane, où elle devait prendre le paquebot pour Haiphong. Une partie de la garnison du

Mang Ka a été également mobilisée. Il ne reste actuellement à Hué que quatre-vingt-dix hommes. Les casernements de la Concession sont vides ; la résidence, absolument isolée, n'a plus même un factionnaire. Je ne puis m'empêcher de songer que les circonstances n'ont jamais été plus favorables pour un coup de main. Si, comme certains le prétendent, la cour et les mandarins étaient gens à tenter une réédition du guet-apens de juillet 1885, il est évident qu'ils ont la partie belle.

La nuit parfois, chassé de mon lit par la chaleur accablante, je fais quelques pas au dehors jusqu'à la rivière. La résidence, privée de sa garde accoutumée, se dresse, solitaire, toute blanche dans le clair de lune. Et je me dis qu'une poignée d'individus déterminés pourrait y pénétrer sans coup férir. Je vois d'ici la scène : la demeure envahie, la domesticité indigène en fuite, le résident et sa famille enlevés en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, embarqués sur un sampan qui les emporte Dieu sait où, à travers le dédale des lagunes et des arroyos. La chose se ferait vivement, à la muette. A supposer que quelque tumulte se produisît et qu'on eût le temps de crier à l'aide, l'appel serait vain. La petite garnison est à une lieue de là. Lorsque l'alerte serait donnée, les conjurés auraient depuis longtemps disparu avec leur prise. De plus, la troupe de secours aurait à contourner la citadelle, les faubourgs, les canaux encombrés de jonques : dans l'hypothèse d'un complot ourdi de longue date et qu'appuierait un véritable soulèvement populaire, l'opération serait délicate, la marche ne s'effectuerait pas sans combat.

20 mars 1895

La caravane laotienne a quitté Hué. Hier, dès l'aube, éléphants et bœufs porteurs, tout harnachés, étaient massés devant le campement. Un peu après huit heures, la troupe s'est mise en marche lentement dans la direction de Dongoï, escortée longtemps par une foule de curieux.

Le départ a donné lieu à des scènes plaisantes. Les pères, mères, frères et sœurs des filles ou femmes qui ont consenti, contre argent comptant, à se fiancer à des Laotiens étaient accourus pour l'adieu, accompagnés de leurs amis et connaissances. La séparation, du reste, n'a rien de pénible, bien que celles qui s'en vont aient peu de chances de revoir jamais leurs familles. On bavarde sans émotion apparente, comme s'il s'agissait seulement d'une courte absence. C'est à peine si, de-ci de-là, quelque vieille essuie à la hâte une larme qui roule sur sa joue parcheminée. Les voyageuses, elles, font bonne contenance. C'est affaire conclue : le prix demandé par ces dames leur a été compté en piastres. En route maintenant pour l'inconnu, vers de nouvelles destinées.

Au dernier moment, un incident se produit. Une des donzelles manque à l'appel. Son futur

seigneur et maître la demande vainement à tous les échos. La fine mouche, spéculant sur la passion manifestée un peu inconsidérément par le naïf montagnard, lui avait tenu la dragée haute, exigeant pour elle cinquante piastres, autant pour ses parents, plus je ne sais quelle autre somme destinée, disait-elle, à un sien frère aîné, lequel était dans la gêne ; enfin, elle avait exigé, en manière de trousseau, un assez joli lot de crépons et de foulards. Le soupirant avait accordé tout, sans compter. Sur ce, la demoiselle s'était retirée satisfaite, en faisant de revenir une heure après, dès qu'elle aurait pris congé de sa famille. Elle n'avait point reparu depuis la veille. Désolation du bonhomme, qui, dans sa mauvaise fortune, déplorait surtout les avances consenties en pure perte. Intervention du mandarin ; la police annamite ne tarde pas à mettre la main sur la mariée récalcitrante. On l'amène. Elle a, ma foi, fort heureusement bonne tournure dans sa tunique feuille-morte. Elle est coiffée de l'immense chapeau tonkinois, en forme de plateau, à bords rabattus, sous lequel sa figure apparaît pas plus grosse qu'une pomme. Nullement troublée, d'ailleurs ; narquoise plutôt, un imperceptible sourire sur les lèvres que n'a point encore salées le bétel.

Mais l'inattendu, le comique, ce fut l'attitude du mari. Subitement désenchanté, il regretta amèrement son emplette : renonçant à s'encombrer de cette compagne inquiétante et subtile, il cherchait à repasser le marché à un autre. Il avait déboursé pour cette femme plus de cent piastres : il la céderait pour cinquante. Qui en voulait ? L'assistance écoutait, très égayée ; mais l'infortuné en fut pour ses frais d'éloquence. Aucun amateur ne se présenta. La jeune personne, évidemment,

Il avait déboursé pour cette femme plus de cent piastres : il la céderait pour cinquante. Qui en voulait ?

avait sa réputation faite à Hué, et nul ne se souciait de l'acquérir, fût-ce à bon compte. Elle même semblait s'amuser fort de ces tentatives de revente au rabais ; sa mine de poupée se faisait plus souriante encore et plus moqueuse dans l'ombre du grand chapeau. Le mandarin coupa court au débat en invitant le Laotien à garder pour lui sa femme retrouvée : ce qui fut fait. Le couple prit place sur un bœuf porteur, qui s'éloigna d'un pas grave sur la route baignée de soleil où les grands lilas agités par le vent matinal répandaient des jonchées de fleurs, comme pour fêter cet hyménée. Quelque chose me dit que ces gens-là ne feront jamais bon ménage.

(Photo du livre de Trân Cao Linh : "Vietnam, mon pays de toujours", éditions de l'Aide à l'Enfance du Vietnam).

Les deux dernières décennies du 19^e siècle ont vu les Européens renforcer de façon décisive leur politique d'expansion coloniale, aussi bien en Afrique qu'en Asie. Les relations entre les puissances n'eurent généralement pas à souffrir de leurs ambitions concurrentes, une série d'accords laissant le champ libre aux initiatives, la conférence coloniale de Berlin - 1884/1885 - allant jusqu'à fixer des "règles de bonne conduite" à cet égard. Cependant sur deux points, en Asie du sud-est et dans le Soudan anglo-égyptien, la rivalité franco-anglaise prit au milieu des années 1890 un tour aigu et fit apparaître le risque d'un conflit armé. Ces deux abcès de fixation des politiques coloniales des deux pays sont d'une nature, d'une ampleur et d'une gravité très différentes. L'affaire de Fachoda demeure dans les mémoires, celle de Muong Sing n'a eu, même à l'époque, qu'une très faible résonance.

1893. La rivalité entre la France et le Siam à propos des pays laotiens trouve son issue, après la démonstration navale de juillet devant Bangkok, dans le traité du 3 octobre 1893. Le Siam renonce à ses ambitions sur la rive gauche du Mékong et reconnaît le fleuve comme frontière. Mais un litige apparaît aussitôt entre la France et l'Angleterre ; il a pour objet un petit territoire qui s'étend sur les deux rives du Mékong, à hauteur de l'actuelle frontière entre Laos et Myanmar. Les Français estiment que les clauses du traité de Bangkok s'appliquent à la région et que la rive gauche autour de Muong Sing doit leur revenir ; les Anglais la considèrent comme relevant des Etats Shans birmans, dont ils se sont rendus maîtres en 1885, et que le traité franco-siamois ne saurait y être invoqué. Les prétentions des deux puissances s'appuient sur des arguments qui peuvent paraître aussi valables que discutables les uns et les autres.

Pour les Anglais, Muong Sing relève d'une principauté Shan, dont la capitale est Xieng Kheng, située sur la rive droite. Mais le prince de Xieng Kheng réside à Muong Sing en 1893 et son autorité s'étend de part et d'autre du fleuve.

Pour les Français, ce prince, en transférant en 1886 sa résidence de Xieng Kheng à Muong Sing, a fait alors allégeance pour la rive gauche à un petit souverain siamois, le prince de Nan, vassal de Bangkok.

L'affaire aurait pu être résolue pacifiquement, puisqu'un protocole

Fachoda sur Mékong

franco-anglais avait été signé le 25 novembre 1893, donnant satisfaction à l'Angleterre, qui souhaitait la création d'une zone neutre - d'un Etat tampon - entre les possessions birmanes et l'Indochine française. Une commission mixte franco-anglaise devait relever sur le terrain les limites de cette zone qui, dans l'esprit des Français, devait comprendre la principauté de Xieng Kheng, de part et d'autre du Mékong.

Or, pendant que se déroulaient, dans des conditions difficiles, les travaux de la commission, une initiative anglaise, dont l'origine est mal connue, vint brusquement aggraver la situation. Le 24 novembre 1894, deux compagnies de Gurkas Rifles et un peloton de cavalerie Sikh, aux ordres du Lieutenant Stirling, traversent le Mékong et occupent Muong Sing, puis l'évacuent après un arrangement conclu au sein de la commission. Mais le 4 mai 1895 Stirling est de retour à Muong Sing avec 112 hommes ; il prend en

main l'administration, lève des impôts et installe définitivement sa troupe, pendant que le prince s'enfuit pour rejoindre plus au sud les Français ; ceux-ci n'ont manifestement ni l'intention, ni d'ailleurs les moyens, de s'opposer par la force à la main-mise anglaise sur Muong Sing.

Londres et Paris recherchent d'ailleurs au même moment une solution pacifique, qui interviendra le 15 janvier 1896 ; la convention Salisbury-de Courcelle donne entière satisfaction à la France, reconnaissant l'influence française sur la région de Muong Sing et le Mékong comme frontière entre Birmanie et Indochine. Le même Salisbury déclarait en 1895 que toute expédition française du Congo vers le Haut Nil serait considérée par Londres comme "acte inamical". Effectivement les Anglais se montreront intraitables en 1898, après l'arrivée de Marchand à Fachoda.

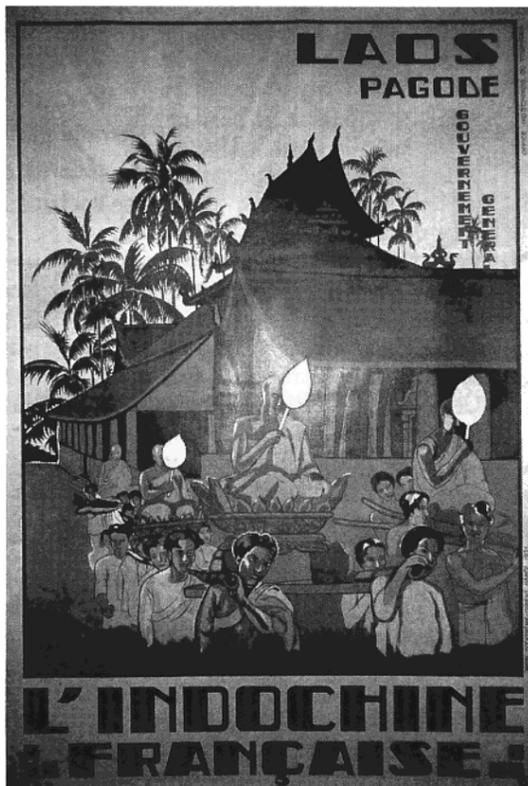
Comment expliquer cette différence aussi tranchée du comportement des Anglais dans les incidents de Muong Sing et dans ceux de Fachoda ?

On peut évidemment penser que l'importance stratégique de l'Egypte et du Soudan anglo-égyptien, sur la route des Indes, était sans commune mesure avec celle que pouvait avoir le petit territoire de Muong Sing. L'occupation de la rive gauche pouvait d'ailleurs être le fruit d'une initiative locale, avec l'approbation tacite ou sans l'approbation d'un vice-roi des Indes. La concession faite aux Français n'aurait alors pas représenté un grand prix pour les Anglais. Aucun lien ne saurait dans ces conditions être recherché entre les deux affaires.

On peut aussi estimer, à juste titre, que la région de Muong Sing présentait un réel intérêt stratégique pour les Anglais, parce qu'elle constituait - et constitue toujours - une voie d'accès au Yunnan et à la Chine centrale beaucoup plus aisée que les voies partant de Birmanie. La satisfaction donnée aux Français représentait ainsi une concession de poids, susceptible de contrebalancer l'absolue rigueur manifestée à propos de Fachoda.

Toujours est-il qu'il convenait, semble-t-il, de souligner la quasi-simultanéité des deux séries d'incidents, et l'opposition des solutions apportées à l'affaire de "Fachoda sur Mékong" et à celle de Fachoda sur Nil.

Commissaire Général de Division
Luc Lacroze



Il était une fois une veuve sans enfants, qui vivait de la cueillette. Tous les jours, elle allait dans la forêt pour chercher champignons, pousses de bambou et tubercules.

Un jour, perdue dans la jungle, assoiffée, elle chercha partout de l'eau. Elle en découvrit enfin dans une flaqué creusée par le pas large et pesant d'un éléphant. Elle but avidement et quelques mois plus tard, elle s'aperçut qu'elle allait avoir un enfant. Bientôt naquit une petite fille dont les doux cheveux exhalaient une odeur délicieuse. Elle l'appela Nang Phom Hom, la "Fille-aux-cheveux-parfumés".

Quand la fillette fut en âge de comprendre, elle s'attrista des quolibets des enfants du village. On l'appelait "fille-d'éléphant", on riait d'elle, on la repoussait. Elle pressa alors sa mère de questions. La pauvre femme pleurait et refusait de répondre. Mais quand elle sentit la mort venir, elle expliqua son origine à sa fille.

Aussitôt les funérailles de sa mère terminées, Nang Phom Hom partit à la recherche de son père. Aucune bête sauvage ne fit de mal à cette enfant dont les cheveux sentaient si bon. Elle demandait à chaque animal où se trouvait le roi des éléphants et finit par l'atteindre.

Toute petite devant l'énorme bête, elle lui conta son histoire.

L'éléphant poussa un long et terrible barrissement et lui dit : "Si tu es ma fille, je le verrai bien car alors tu sauras marcher sur mes défenses ; si tu as menti, tu le paieras de ta vie." Relevant le défi, Nang Phom Hom, marcha d'un pas assuré sur l'ivoire sans tomber.

L'éléphant, ravi, la reconnut pour sa fille et, par un geste magique de la trompe, il transforma la forêt en un somptueux palais. Désormais, elle y vivait heureuse en compagnie de son père. Mais il était interdit à toute autre personne que Nang Phom Hom d'y habiter.

Un jour, il appela Nang Phom Hom et lui dit :

"O Nang Phom Hom, ma fille
Tourne-toi vers moi que je te regarde ;
Montre tes cheveux que je les coiffe,
Ta coiffure prête, je te quitterai pour la chasse.

Dans deux ou trois ans, je serai de retour."

Nang Phom Hom demeura seule dans son palais pendant quelque temps ; puis, devenue adulte, elle rêva d'un époux digne d'elle. Un jour, en se baignant dans la rivière, elle eut l'idée de mettre une mèche de ses cheveux odorants dans un coffret et de la confier aux petites vagues qui l'emporteraient loin au gré du courant.

Celui qui la rapporterait l'épouserait, pensait-elle. Et elle pria le ciel pour qu'il fût beau et bon.

Un jeune prince, loin de là, trouva sur la rive le petit coffret et ne résista pas au parfum pénétrant de ces doux cheveux. Il partit aussitôt à la recherche de celle qui les avait abandonnés au hasard des flots. Le jeune homme navigua sur le fleuve et, après un long voyage, il parvint à la demeure de Nang Phom Hom qui l'accueillit et l'épousa. Ils vécurent ensemble dans le palais et eurent deux enfants. Mais ils durent vivre cachés afin d'éviter le courroux du roi des éléphants.

Un jour, le roi de la forêt rentra de la chasse et dit à sa fille :

- Nang Phom Hom, ma fille, je sens une présence humaine dans les parages.

N'y a-t-il pas quelqu'un qui se cache dans notre domaine ?

La fille aux cheveux parfumés

TEXTE : MONIQUE SITHAMMA - ILLUSTRATIONS : B. COLÉNO

EDITIONS L'HARMATTAN

(Illustrations en dernière page de couverture)

- O Père, si présence humaine il y a, cela ne peut être que la mienne, ne suis-je pas un être humain ?

Convaincu, l'éléphant se tranquillisa.

Mais une vive inquiétude gagna Nang Phom Hom et son époux. Leur vie serait en danger, si l'éléphant découvrait la vérité. Ils décidèrent donc de partir vivre dans la cité du prince. Pendant l'absence de l'éléphant, ils prirent leurs enfants et se dirigèrent vers la rive du fleuve où une pirogue les attendait.

Au même moment, le vieil éléphant rentra très fatigué de la chasse. Arrivé au palais, il n'y trouva pas sa fille. Il la chercha partout et se dirigea vers le fleuve. Là, il vit une embarcation quitter la rive avec à son bord un jeune homme, deux enfants et Nang Phom Hom.

- Nang Phom Hom, ma fille, cria l'éléphant épuisé, reviens vers moi. J'ai quelque chose à t'offrir avant ton départ. Reviens, n'aie pas peur de moi, je te pardonne, je voudrais te voir une dernière fois.

L'éléphant, affaibli par le poids de l'âge et accablé de tristesse, s'affaissa.

Alors, Nang Phom Hom se pressa de revenir auprès de son père.

- Ma fille, murmura l'éléphant, je vais mou-

rir. Je te donne mes défenses. Jette-les à l'eau, elles se transformeront en pirogue d'or qui vous emmènera chez ton époux.

Nang Phom Hom exécuta la dernière volonté de son père et ils partirent ensemble vers leur nouveau royaume à bord d'une splendide embarcation d'or.

Après plusieurs jours de voyage, ils pénétrèrent sur le territoire d'une sorcière. La méchante femme les aperçut, voguant au fil de l'eau ; et celle-ci fut aussitôt séduite par le jeune et beau prince. "Il faut, pensa-t-elle, me débarrasser de cette bien jolie jeune femme qui l'accompagne". Alors, la sorcière se transforma en un lotus resplendissant. Nang Phom Hom, tentée par la blancheur nacrée de cette fleur, tendit la main pour la cueillir. Mais à peine l'eut-elle effleurée qu'un terrible maléfice la changea en guenon, cependant que la sorcière prenait la place et l'apparence de Nang Phom Hom. Tout cela se déroula si vite que le prince ne s'aperçut de rien. La "fille aux cheveux parfumés" transformée en guenon, prise de peur, bondit vers le rivage. La sorcière, le prince et ses deux enfants accostèrent enfin aux marches du Palais.

Le prince, plus amoureux que jamais de sa femme, était ensorcelé.

Seuls les enfants avaient deviné la terrible vérité. Et tous les matins, ils partaient en cachette retrouver leur mère, la guenon, qui nourrissait encore le plus jeune.

Un jour, profitant de l'absence de la sorcière, les enfants parvinrent à convaincre leur père de les suivre à distance dans la forêt. Ce qu'il vit le consterna : une guenon, éplorée, donnait la tétée à son plus jeune enfant.

- Ma chère mère, comment faire pour que vous soyez Nang Phom Hom à nouveau ? questionna l'aîné.

- Mes chers enfants, c'est absolument impossible à moins d'arroser mon corps avec le sang de la sorcière qui m'a transformée en guenon.

Le prince, convaincu par ce qu'il venait d'entendre et de voir, revint immédiatement au palais où il ordonna l'arrestation et la mise à mort de la sorcière.

Le sang de celle-ci fut recueilli dans une coupe d'or. Le prince en arrosa le corps de la guenon qui reprit sa forme humaine redevenant ainsi la Princesse Nang Phom Hom, la "fille-aux-cheveux-parfumés".

Sacré roi et reine par leur peuple en liesse, ils firent régner depuis lors sur le pays un félicité sans pareille.



Sur les Hauts Plateaux du Vietnam nous avons lancé l'opération plants de café. Elle consiste à acheter une plantation en plein rapport pour employer et salarier une partie de la population des villages sans travail. Le bénéfice de la commercialisation nous permettra de soigner les lépreux et les enfants malades de cette région. Un plant de café et les 9 m² de terrain qui lui sont nécessaires coûtent 30 francs. Nous espérons pouvoir petit à petit constituer une plantation suffisante qui donnerait une autonomie financière à ces villages.

Nous avons fait opérer cinq enfants de maladies cardiaques graves. Ils sont maintenant en convalescence avec un

excellent pronostic. Nous voulons continuer notre aide dans ce sens ; il y a encore beaucoup d'enfants en danger qui l'attendent. Nous recevons une précieuse assistance de l'Institut du Cœur à Saigon qui fait le maximum pour que les enfants soient sauvés.

Tels sont nos axes d'effort nouveaux. Ils ne nous empêchent pas de suivre, par le cœur et par l'assistance, tous nos établissements plus anciens dont les parrains et les voyageurs connaissent bien le tableau d'honneur.

Thérèse LUCAS-POTIER
Déléguée nationale
pour ANAI Parrainage

Orphelinat d'enfants handicapés de Sœur Elisabeth à Phu My (Saigon) et ferme annexe, pour les plus grands, à Bao Lôc.
Ecole-garderie de Sœur Christiane à Thi Nghê (Saigon).
Ecole-garderie de Sœur Marie-Christine (Saigon).
Ecoles-ouvrirs de Sœur Philomène et Sœur Aimée (Saigon).
Œuvre de Sœur Anne-Elisabeth à Tu Xuong (Saigon).
Orphelinat-école "Maison de l'amour" de Sœur Bénédicte à Sa Dec.
Orphelinat-école-garderie de Sœur Sylvie à Soc Trang.
Institution pour enfants malentendants de Sœur Marie à Lai Thiêu.
Ecole-garderie de Sœur Aimée à Biên Hoa.
Ecole-garderie de Sœur Françoise à Tuy Hoa.
Orphelinat-garderie de Sœur Raphaël à Qui Nhon.
Orphelinat-garderie de Sœur Léonard à Phu Tai (Qui Nhon).
Ecole-garderie de Sœur Rose à Da Nang.
Ecole-garderie de Sœur Thérèsia à An Hoa (Da Nang).
Centre de malnutris de Sœur Thérèsita à Kon Tum.
Jardin d'enfants-centre de malnutris de Sœur Thérèsia à Plei Ku.
Dispensaire et pensionnat de jeunes filles montagnardes à Phu Son (Da Lat).
Orphelinat-école de Sœur Emile à Savannakhêt.
Centre d'apprentissage de Sœur Marie-Cécile à Paksé.
Ecole de Mme Phrakhine Sounthone à Ban Hong Kai (Vientiane).

Le 1^{er} trimestre est passé comme un éclair, malgré les soucis rencontrés et les difficultés à surmonter, particulièrement au Cambodge où la situation est extrêmement préoccupante.

Nous essayons de mettre en place une Banque de l'Espoir pour procurer des semences, créer des petits élevages pour des familles de réfugiés de l'été 1997 dans la région de Battambang. Ces familles sont démunies de tout : de maison, de nourriture, de vêtements, d'école et d'espoir. Nous nourrissons quelques familles et avons créé un petit centre pour les enfants et adolescents, leur procurant un repas de midi, une scolarisation ou un apprentissage. Nous avons besoin de nouveaux parrainages, particulièrement pour de jeunes étudiants, afin de leur permettre de continuer leurs études et de devenir les professeurs de demain qui font cruellement défaut. Un centre d'apprentissages mécanique générale, auto, cyclo, moto fonctionne pour les garçons et un centre de coiffure, couture vient de s'ouvrir pour les jeunes filles.

Bicentenaire des apparitions de La Vang

Des lecteurs attentifs ont commenté les dates des apparitions de la Sainte Vierge à La Vang en 1798 (1) et celle de la reprise de Hué en 1801 par le roi Nguyễn Anh.

Il apparaît bien que les persécutions religieuses avaient été déclenchées par les usurpateurs Tay Son aux abois devant l'offensive de reconquête lancée contre eux du sud vers le nord par le monarque légitime.

La présence aux côtés de Nguyễn Anh du détachement français d'assistance technique conduit par Mgr Pigneau de Béhaine (2), en vertu du traité franco-cochinchinois signé à Versailles le 28 novembre 1787, donnait à la férocité des rebelles une motivation idéologique.

(1) Bulletin 1998/1 page 36 - (2) Bulletin 1996/3 pages 10 à 17

Libraire

MICHELE
DHENNEQUIN

LIVRES
et
DOCUMENTS ANCIENS
OU
EPUISÉS sur l'INDOCHINE

76, rue du Cherche-Midi 75006 PARIS
Tél. (01) 42.22.18.53 - Fax (01) 45.44.08.79.

ACHAT VENTE

Notre voyage de mars-avril 1998 a permis à seize privilégiés d'aller se rendre compte des actions humanitaires et culturelles que conduit notre section depuis plusieurs années dans ces pays d'Indochine pour lesquels nous avons tous gardé une place privilégiée au fond de notre cœur. Outre les liens très forts qui se sont tissés au fur et à mesure des années, nous avons vérifié avec beaucoup de satisfaction que les dons adressés à nos amis là-bas sont bien utilisés comme nous en étions convenus avec eux et comme nous le souhaitons au départ.

C'est l'année 1993 qui a marqué le début de la coopération de l'ANAI de Lyon avec le "Pavillon des Œuvres de Malte", unité spécialisée au sein de l'hôpital dermato-vénéréologique de Saigon qui soigne les lépreux. Le docteur Chabaud, chirurgien à l'hôpital militaire Desgenettes à Lyon et membre de l'ANAI, chargé à l'époque de la formation de l'équipe médicale vietnamienne en liaison avec les Œuvres de Malte, et André Géraud alors président de notre section furent les initiateurs de la création d'une bibliothèque scientifique dont le besoin se faisait déjà sentir. En 1995, à l'occasion de notre premier voyage au Vietnam, on nous montra une armoire vitrée de dimensions modestes aux couleurs de l'ANAI qui contenait quelques dizaines de volumes et deux ou trois piles de revues médicales spécialisées que nos hôtes étaient heureux de posséder. En 1998, la petite armoire vitrée blanche placée dans la salle de soins avait fait place à une vaste salle de lecture installée au premier étage du bloc opératoire, dans laquelle deux grandes armoires elles aussi vitrées contenaient les précieux volumes et des piles de revues spécialisées que nous leurs adressons régulièrement.

Après cinq années et beaucoup de patience, nos amis vietnamiens qui soignent les lépreux bénéficient d'installations modernisées avec l'aide des Œuvres de Malte. Les médecins que dirige le Professeur Vu Dinh Lap sont devenus de grands spécialistes et leurs résultats se passent de commentaires. Leur bibliothèque scientifique, dont ils sont très fiers, est un outil de référence unique ; on vient la consulter depuis tout le Vietnam, voire des pays limitrophes et l'un des chirurgiens du centre nous indiquait même que déjà des confrères d'autres pays du Sud-Est asiatique les contactaient régulièrement pour obtenir des informations.

Dans le domaine culturel et plus particulièrement de la Francophonie, notre pôle d'action se situe à Da Nang grâce aux contacts qu'avait là-bas notre vice-président Christian Lussagnet avec le cercle francophone que préside Mme Phan Thi Minh. Là, 2000 jeunes et moins jeunes se perfectionnent dans la pratique de notre langue en plus de l'enseignement dispensé dans les lycées de la ville.

La "Classe ANAI de Lyon" créée en 1995 à l'occasion de notre premier voyage a depuis formé chaque année une trentaine d'élèves d'un très bon niveau ; la prochaine session, la quatrième, débutera au mois de juillet.

Parallèlement au sein du cercle francophone une quarantaine d'autres classes fonctionnent normalement. Nous alimentons aussi la bibliothèque du cercle en romans d'auteurs français, encyclopédies, dictionnaires, bandes dessinées, livres pour enfants, revues économiques et littéraires ; la bibliothèque compte aujourd'hui plus de 10 000 volumes de langue française. Au cours de la seule année 1997, notre section a acheminé plus de trois tonnes de livres à Da Nang, grâce au docteur Goirand ami de l'ANAI et président de l'ADMVN Rhône-Alpes qui nous a donné une petite place dans ses conteneurs de matériel médical ; mais aussi grâce aux collectes effectuées avec le concours de la bibliothèque municipale d'Ecully, de l'Académie de Lyon avec l'aide de Mme Lacroix de Saint-Priest, du Cercle Richelieu International de Cannes et son dynamique président M. René Bonnefoy, enfin des dons de livres de chacun de nos adhérents qui nous soutiennent dans ces opérations.

Les dirigeants du cercle francophone de Da Nang sont des passionnés de notre langue qu'ils maîtrisent parfaitement et qu'ils disent volontiers la langue de l'élite ; tous ont été formés dans les lycées français de l'époque et nos universités, ils aiment la France et savent communiquer leur enthousiasme à leur entourage, aux jeunes des lycées et collèges de la ville, aux commerçants, ingénieurs, enseignants, et tous ceux qui dans le cadre du développement de leur pays peuvent un jour ou l'autre travailler pour ou avec des entreprises françaises qui iront s'installer au Vietnam ; tous attendent et souhaitent la venue de nos entreprises.

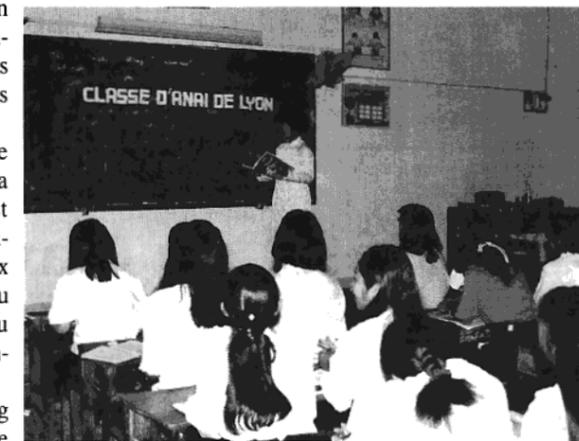
En ce qui concerne le parrainage de nos deux petites Laotiennes Nang Dok Keo 14 ans et Nang Sisoupham 8 ans, ce sont André Géraud notre président d'honneur et Jean Journoux qui avaient pour mission d'aller à l'orphelinat de Savannakhêt pour faire leur connaissance et leur apporter quelques petits cadeaux ; ils nous ont rapporté de superbes photos.

Nos actions vers l'Indochine s'inscrivent dans le temps et la continuité. Ce que fait l'ANAI là-bas représente bien peu comparé aux besoins énormes du pays qui se développe de façon spectaculaire et rapide, nous l'avons constaté de façon évidente avec trois ans de recul. Mais "ce sont les ruisseaux qui font les rivières, et les rivières qui font les fleuves" et c'est bien là l'essentiel.

Nous étions seize ambassadeurs de notre section au cours des rencontres que nous avons eues avec nos correspondants de Saigon, Da Nang et Savannakhêt ; ce furent de grands moments pour l'humanitaire et la francophonie mais aussi des instants de grande amitié et convivialité.

Lyon au Vietnam

Claude-Pierre FRANCOIS
président de la section du Rhône



Souvenirs du Vietnam (1950-1953)

de Just de Vesvrotte, aumônier militaire catholique

● Les cochons et les canards catholiques

Outre les unités de la Légion, j'accompagnais et visitais des unités fort variées, depuis les goumiers des Tabors qui me faisaient les honneurs de leur couscous, jusqu'aux tirailleurs africains, en passant par les algériens ou les marocains. C'est ainsi que je me trouvais un jour au poste de Moto. Le poste qui surveillait la route pleine de trous était construit en briques, rappelant fort les châteaux dont nous trouvons les ruines chez nous. Une muraille entourait la cour intérieure où les bâtiments de service et de logement s'adossaient à ladite muraille ; au coin, une tour de garde.

J'étais arrivé en fin d'après-midi et le programme avait été celui de toutes les visites de postes. Un temps de repos autour d'un apéritif, puis la messe célébrée sur une table pour les Européens qui le désiraient et les Africains catholiques. Ensuite, un repas chaleureux avec le chef de poste et les sous-officiers. On vivait toujours là une solide amitié virile. Le lieutenant de Coloniale qui commandait le poste était un cas : un colosse amoureux fou de ses soldats, fort connaisseur de la mentalité africaine et surveillé comme un enfant par son ordonnance, un noir aux petits soins. Même, cet ordonnance avait tellement vu son chef consacrer une part de sa solde au bonheur de ses hommes qu'il avait pris sur lui de garder l'argent : "Il faut qu'il en reste, lui

disait-il, pour tes enfants et ta femme". Et c'était à ce soldat que le lieutenant demandait de l'argent de poche. Lorsqu'il revint en France, il prit avec lui ce soldat africain qui faisait partie de sa famille.

La soirée se passa au mieux, puis ce fut le coucher sur les brancards servant de lit. Au milieu de la nuit, éclatèrent des coups de fusil tout proches venant d'un village éloigné de quelques kilomètres. Au cours du petit déjeuner, la conversation porta sur cet incident : "Avez-vous un peu de temps ce matin, me dit le lieutenant, j'aimerais que vous veniez avec moi dans ce village suspect". "Bien volontiers", lui dis-je. Et nous voici partis sur les diguettes au milieu des rizières. Devant nous, derrière les haies de bambou, serrées les unes contre les autres, les paillotes séparées par de petits étangs. Les portes du village franchies, nous voici marchant dans une ruelle. Le lieutenant se retourna vers moi et me dit : "Avez-vous remarqué, Père, qu'il y a beaucoup de cochons et de canards ?"

Devant nous apparurent le chef du village et ses adjoints. Leur tenue était classique : robe noire sur pantalon noir, turban noir sur la tête et, bien sûr, les poils de barbe tombant, à quelques-uns, du menton. Sourire bien sûr. Un Asiatique rit toujours ou plutôt sourit. Nous fumes invités à prendre le thé et la conversation se déroula longuement sur les sujets les plus divers.

Ils savaient pourquoi nous étions là et nous savions qu'ils savaient. Mais la politesse exigeait qu'il y ait d'abord palabres. On en vint enfin à la question que tout le monde se posait. Et, dans un long discours, ils nous racontèrent que les bouddhistes du village voisin, éloigné de quelques kilomètres, avaient participé il y a très longtemps à la persécution au cours de laquelle un certain nombre de leurs aïeux avaient été mis à mort. La mémoire est tenace. Or, voici que l'on avait armé les catholiques de ce village, les considérant du fait de leur religion comme opposé au Viêt Minh. Quelle belle occasion de faire payer à leurs ennemis leurs crimes du passé. Alors, ils sont allés faire la razzia du bétail dans une sorte de vendetta. Ce qui expliquait l'abondance du cheptel devenu catholique. Inutile de nous scandaliser. Il suffit de penser aux guerres de religion qui ont ensanglanté la France il y a seulement quelques siècles. Amélioration des choses : personne n'avait été tué. Seuls les cochons et les canards avaient changé de religion.

Je retrouverai plus tard le même genre de scène dans la région de Nam Dinh globalement catholique. Il fallut un jour que le Capitaine Mattei arraisonne une jonque qui descendait la rivière. Avec une parfaite conscience, un curé et ses rameurs rapportaient pour leur paroisse tout un mobilier qu'ils avaient volé dans une pagode.

INTER-HOTEL *** Hôtel du Gave *** LOURDES

Directeur : J.P. Escalé, membre de l'ANAI



A quelques minutes des Sanctuaires, sur les bords du Gave de Pau, face aux Pyrénées, l'Hôtel du Gave offre le calme et les beautés naturelles de ce centre pyrénéen.
60 chambres avec bain, douche et wc, téléphone direct, TV satellite dans chaque chambre.

Restaurants climatisés - Garage gratuit dans l'hôtel

28, avenue Peyramale, BP 187, 65106 LOURDES cedex
Tél. 62.94.90.11 — Fax. 62.94.94.94



BIBLIOGRAPHIE

Guy LEBRUN - Le Lieutenant aux pieds nus - Editions France-Empire 1998

Le président de la section de Dordogne vient d'écrire ses mémoires de la guerre de Cochinchine (1952-1954). Il avait pris de nombreuses notes en ce temps-là et les a ordonnées par thème. Le résultat est remarquable : il allie la fraîcheur du reportage immédiat au sérieux d'une enquête exhaustive. Le style est très agréable.

Il s'agit d'un jeune lieutenant promu chef de section de supplétifs dans la plaine des joncs. Seul européen, il plonge dans le milieu vietnamien et devient le grand frère respecté. Vers la fin du séjour, il aborde la forêt vierge, côtoie

d'autres Français. Bref, tous les aspects de la guerre des lieutenants au Sud-Vietnam sont vus en 300 pages.

C'est un ouvrage admirable dont on aimerait être l'auteur.

Mme Marie Kim Thoa BAPTISTE - A l'ombre des bambous - chez l'auteur, 12 avenue des Arènes, 66140 Canet Plage - 110 francs

Par une Vietnamiennne, histoire de plusieurs femmes vietnamiennes de 1825 à nos jours : de la concubine impériale à la révolutionnaire.

ANNONCES D'ASSOCIATIONS AMIES

Association "Le coq et le héron", chez M. Yann LE PICHON, 61 rue Brancas, 92310 Sèvres.

Sous le patronage des deux oiseaux emblématiques de la France et du Vietnam, le fondateur, historien de l'art, né au Vietnam, cherche à développer la compréhension et l'amitié des peuples par des rencontres culturelles actives.

Association "Aide aux exclus du Vietnam", 4 impasse des Trois Portails, BP 9, 22600 Saint Caradec, Tél. : 02 96 25 08 66

Cette association apporte du matériel médical et chirurgical aux hôpitaux de Cao Bang, Son La, Vinh, Hung Yen, Kon Tum et Binh Dinh.

Elle recherche des contributions financières et aussi des voyageurs pour aller vérifier l'arrivée du matériel à destination.

Association "Missions-Stages", Cabinet Médical, 5 rue de Stockholm, 75008 Paris, Tél. : 01 45 22 14 32

En liaison avec les Croix Rouges française et vietnamienne, cette association veut créer des relations amicales entre soignants français et vietnamiens.

Sa base au Vietnam est l'hôpital de Long Thanh, à mi-chemin entre Biên Hoa et Ba Ria, sur la route du Cap Saint Jacques. En France on peut s'adresser à Christiane Prévost, La Croix de Peyrousselle, 24290 Montignac, Tél. : 05 53 51 85 41.

COURRIER DES LECTEURS

Du Prince Georges VINH SAN, résidence Le Sénéchal, 91800 Boussy-Saint-Antoine

Dans le bulletin du 1^{er} trimestre 1997, M. René de Vanssay relate le retour des cendres de l'Empereur Duy Tan au Vietnam, à l'aéroport de Tourane.

Il est vrai que le retour des restes mortels de mon père au Vietnam, pour être inhumés à Huê, s'est effectué en cette période relevée par M. de Vanssay. Sur le chemin de ce retour par avion, une escale à l'aéroport de Danang (ex-Tourane) le 4 avril 1987 à 11h30, décidée par le gouvernement dans le but de marquer symboliquement la rentrée du convoi funèbre de l'Empereur par le col des nuages, était nécessaire pour le transfert du cercueil et la constitution du convoi. Les autorités détachées spécialement par le président du conseil, M. Pham Van Dong, pour accueillir ma délégation et prendre en charge le cercueil, représentaient le gouvernement, la province, la municipalité de Danang, la municipalité de Huê. Il est donc faux d'écrire qu'il n'y avait aucune représentation officielle.

Comme il est faux de faire accroire que je portais entre mes mains un coffret de bois verni, contenant les cendres de mon père. Les restes mortels se trouvaient dans un cercueil plombé par l'ambassade de France à Bangui (RCA), en provenance de ce même pays et non pas des Etats-Unis.

Je profite de l'occasion pour vous demander de bien vouloir être mon interprète auprès des auteurs des articles consacrés au Prince Vinh San, empereur d'Annam (1907-1916), pour l'hommage qu'ils rendent à cet homme de bien,

en les remerciant du plus profond du cœur et en leur transmettant tous mes vœux choisis parmi les meilleurs.

NDLR - Cet hommage s'adresse aux Colonels Etienne (bulletin du 3^e trimestre 1994) et Rives (bulletin du 4^e trimestre 1996).

De M. Albert PIPET, 13 rue Plate-Pierre, 14000 Caen

Lorsque nous sommes arrivés à Saigon en octobre 1945, la ville était déserte et aux mains des Gurkhas du général Gracey. Le port de Saigon était lui aussi désert et fermé par des chevaux de frise et des barbelés ; il était toujours aux mains des Japonais qui y entretenaient un important poste de garde.

Or une étrave rouillée de navire émergeait du centre de la rivière au beau milieu du port. On nous dit alors qu'il s'agissait d'un cargo japonais, coulé par des bombes américaines. J'ai appris depuis qu'il s'agissait du croiseur Lamotte Picquet coulé par bombardement dans le port de Saigon le 12 janvier 1945.

De plus, au cours de nos patrouilles, nous avons trouvé un petit sous-marin abandonné dans l'arroyo de l'Avalanche juste à l'arrière de l'arsenal ; on pouvait facilement l'apercevoir du jardin botanique.

Quelqu'un peut-il me renseigner sur ces deux épaves ?

Du Colonel Marie FAVRE, président de la section de la Loire, 69 allée Ernest Girard, 42153 Riorges

Un adhérent souhaite que le Bulletin de l'ANAI se rapproche de ceux de l'ACUF, de la Fédération Maginot et de la Société de la Légion d'Honneur, en publiant des relations de souvenirs vécus.

AVIS DE RECHERCHE

● M. Joris TORRES, 16 rue Saint-Pierre-Le-Puellier, BP 228, 86000 Poitiers, recherche toute personne capable de lui parler de son grand-père, M. René NAUD, receveur-adjoint des Douanes et Régies à Kampot (Cambodge) de 1950 à 1955, chef de la flottille du golfe, médaillé militaire, croix de guerre française et cambodgienne.

● M. René BACHELIER, résidence les Palmiers, 83240 Cavalaire-sur-Mer, recherche d'anciens camarades de la 5^e Compagnie du 2^e Bataillon Thaï au poste de Nghia Do de 1948 à 1950.

● M. YANG CHAO, 22 bis rue Maurice-Ravel, 10150 Pont Sainte-Marie, recherche toute personne capable de lui parler du Capitaine BICHELOT, ami de son père YANG YOUA PAO, commandant des partisans de commandos aéroportés dans la région de Kiang Khouang en 1946 lors des combats de libération du Laos.

● Mme Odette TRAN THI NHUNG, chez Mme LOIR, 15 rue Gandhi, 17100 Saintes, réfugiée en France avec son mari en 1979, recherche son père, M. Arnaud SAUQUET (ou SOCKER ou PACKER), né en 1928, parlant français, allemand et vietnamien, ancien militaire du Génie (ou du Génie Légion) à la Compagnie 64 à Nha Trang, de 1947 à 1954 - ainsi que sa sœur aînée Michèle rentrée en France avec son père en 1954.

● M. Robert HO, 4 rue de la Sablière, 95130 Franconville, recherche toute personne capable de lui parler de son père, le Sergent Joé AUGER, qui en 1951-1952 était chef comptable de la 5^e Compagnie de Réparation du Matériel stationnée près du Musée Cham à Tourane.

● M. André TEXIER, 3 rue Antoine Coyppel, 78000 Versailles, recherche M. SEZNEC (ou SEYSNECK), qui était Sergent-Chef au 31^e Bataillon du Génie à Luang Prabang et qui perdit la vue en sautant sur une mine en avril 1954.

● M. Francis THYS, 74 rue Solvay, 4830 Limbourg, Belgique, recherche M. Alfred ARQUIN, soldat au Tonkin en 1948-1949 (citadelle de Son Tay, postes de Son Loc, Phung Thuong, Hac Son, Hoa Lac, Kim Lu, My Khê, Dinh Tu), blessé accidentellement à My Khê, hospitalisé trois mois à Hanoi (Hôpital Lanessan), puis capturé par le Viêt Minh à Dinh Tu avec le Lieutenant Lepage, l'Adjudant Guillemy et trois autres militaires.

● M. Guy d'ARZAC, 14 rue Jacques-Monod, 49300 Cholet, recherche le Matelot ANIORT, natif des Pyrénées-Orientales, blessé le 22 novembre 1952 sur le canal des Bambous face au poste de miliciens de Bèn Yêp.

● M. Daniel LEBEL, résidence les Fontaines, 9 allée des Tilleuls, 91940 Les Ulis, recherche d'anciens camarades du groupe franc du Bataillon de Marche du 43^e RIC à Hanh Thong Tây (Go Vap, Gia Dinh) en 1952-1953.

● M. Jean-Charles MITTAIN, 28 rue de la Bombardière, 39100 Dole, souhaite recueillir tout témoignage relatif aux combats des colonnes Charton et Lepage sur la RC4.

● M. Jacques de TRENTINIAN, 43 rue de Sèvres, 92100 Boulogne, souhaite recueillir toute information sur le coût, pour la France, de la guerre d'Indochine.



**Restaurant Thaïlandais
"PHETBURI"**

M. et Mme PATHOUMVIENG
membres de l'ANAI

31, boulevard de Grenelle
75015 Paris - Tél/Fax : 01.40.58.14.88
Métro Duplex ou Bir-Hakeim



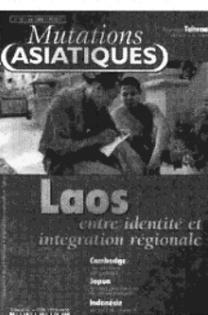
*Cuisine authentique, cadre lumineux et élégant, service aimable, tables joliment dressées.
Toutes vos réceptions à caractère familial ou associatif trouveront ici
un salon où l'organisation de vos réunions est entièrement à votre disposition.
(Fermé le dimanche)*

Une exposition sur les bateaux nommés Pasteur

Plus de 50 bateaux de toute nature portant le nom de Pasteur ont été recensés. Le plus célèbre d'entre eux, le paquebot de ligne Pasteur de 1938, n'effectuera jamais, pour cause de guerre, les croisières auxquelles il était destiné. Il servira au transport des troupes pendant la 2^{ème} guerre mondiale, lors de la guerre d'Indochine et pour l'opération de Suez de 1956. En 18 ans, il aura parcouru 1 200 miles et transporté un demi-million de passagers. Il reprendra la mer sous d'autres noms jusqu'en 1980.

Le musée Pasteur présente une exposition sur les bateaux nommés Pasteur regroupant maquettes, affiches, photos, mobiliers et objets originaux dont la cloche du Pasteur de 1938.

Exposition à l'Institut Pasteur, 28, rue du Dr-Roux, Paris 15^{ème} jusqu'au 19 juillet de 14h à 18h. Prix d'entrée : 20 F.



Le trimestriel **MUTATIONS ASIATIQUES** consacre une trentaine de pages dans son dernier numéro à un dossier intéressant et bien fourni sur le Laos.

L'histoire, la population, la culture, la politique et les changements récents (nouvelle assemblée, nouveau président, nouveau gouvernement), l'économie et la coopération notamment avec l'intervention des ONG françaises structurent le sommaire de ce dossier qui se termine par une présentation de livres, revues, articles et même de sites internet informant sur le Laos.

A lire et à conserver.

Mutations asiatiques n°11, BP 345, 75229 Paris cedex 05. Prix 48 F. Tél. 01.43.37.03.73

PLAQUES COMMEMORATIVES

Pour tombes et monuments, en pierres naturelles 300x150 mm



Pour toute autre Amicale, nous réalisons des plaques personnalisées

Ets Paul Wetter

8a rue de Leymen 68300 SAINT-LOUIS Tél. Fax. 03 89 69 16 67

DEMANDEZ NOTRE DOCUMENTATION

Extraits du discours de M. BOUTROS-GHALI, secrétaire général de la francophonie, à l'Académie des Sciences d'Outre-mer le 3 avril 1998

Pour moi qui suis né sur l'autre rive de la Méditerranée, l'Outre-mer a longtemps signifié l'Europe, a longtemps signifié la France. Aujourd'hui j'ai, d'une certaine manière, l'impression que se réalise la réciprocité.

Je mesure combien la langue française et les valeurs qu'elle porte ont accompagné l'histoire de ma vie. Et je me souviens combien, durant mon enfance au Caire, cette langue, que ma famille et nos amis parlaient couramment, incarnait pour moi, en quelque sorte, la certitude diffuse que le monde était plus grand que je ne le savais.

C'est en 1878, à l'issue du traité de Berlin, dans un monde implacablement divisé entre Etats souverains et territoires dépendants que le géographe Onésime Reclus invente le mot "Francophonie".

Pour lui, il s'agit alors d'un acte éminemment politique. Il veut faire admettre qu'il existe une autre manière de concevoir le monde, une autre manière d'envisager les espaces et les peuples. Non pas selon leur niveau de puissance ou leur degré de soumission. Mais en fonction de la langue qu'ils partagent.

La Francophonie se veut donc, dès la fin du XIX^e siècle, une réponse libertaire face aux idéologies impérialistes, un témoignage de solidarité face à la logique coloniale.

En vous rappelant cet épisode mal connu, je me souviens d'avoir dit, lors du Sommet de la Francophonie à l'Ile Maurice en 1993, où je m'étais rendu en tant que Secrétaire général des Nations Unies, que la Francophonie était, dès sa naissance, une idée subversive. Et je me souviens d'avoir ajouté : "Puisse-t-elle le rester !".

Les chefs d'Etat et de gouvernement ayant le français en partage - ils sont aujourd'hui 52 - ont éprouvé le besoin, lors du dernier Sommet à Hanoi, de donner une rationalité plus grande à l'ensemble institutionnel francophone.

Les choses sont aujourd'hui plus claires. Il y a tout d'abord les Sommets, dans lesquels les Chefs d'Etat et de gouvernement traitent des grandes questions politiques, économiques et culturelles du moment. Depuis 1986 ont eu lieu sept Sommets. A Paris en 1986, à Québec en 1987, à Dakar en 1989, à Paris en 1991, à Maurice en 1993, à Cotonou en 1995, récemment à

Hanoi en novembre dernier.

Il y a ensuite la Conférence ministérielle de la Francophonie. Instituée sur décision du Sommet de Chaillot en 1991 et composée des Ministres des Affaires étrangères, elle assure la continuité politique entre les Sommets.

Il y a enfin le Conseil permanent de la Francophonie, composé des représentants personnels des Chefs d'Etat et de gouvernement. La Charte prévoit désormais que le Secrétaire général en assure la présidence.

Ces trois organes forment ce que l'on appelle, dans la terminologie de la Francophonie, l'ensemble des Instances.

Et puis, il y a le Secrétaire général élu pour quatre ans par le Sommet. Il

est, dit la Charte, le porte-parole politique et le représentant officiel de la Francophonie au niveau international. C'est lui qui, tout à la fois, coordonne l'action administrative et anime la coopération multilatérale.

Mais rien ne peut se faire sans ce que l'on appelle "les opérateurs". Au premier rang desquels il faut mettre l'Agence de la Francophonie. Dont le rôle, vous le savez, est de mettre en œuvre le programme de coopération multilatérale, tel qu'il a été déterminé par les instances.

Il faut aussi ajouter d'autres opérateurs, notamment l'AUPELF-UREF, c'est-à-dire l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française - Université des réseaux francophones.

Je veux également citer TV5 qui est l'outil de diffusion du regroupement des chaînes francophones de télévision. Et qui, à ce titre, joue un rôle essentiel.

Je veux aussi mentionner l'Université internationale de langue française au service du développement africain, connue sous le beau nom d'Université Senghor et le siège est à Alexandrie. J'ai moi-même participé à sa création et c'est l'une des actions dont je suis le plus fier. Car l'Université est l'un des opérateurs principaux de la Francophonie pour la perfectionne-

ment des cadres supérieurs de l'Afrique francophone.

D'autres institutions existent aussi. Qu'il s'agisse de l'Association des maires francophones ou de l'Association des parlementaires de langue française.

Mais, pour que cela puisse mieux s'incarner dans le réel, il faut renforcer le français en tant que langue internationale.

J'ai déjà eu l'occasion de le dire à plusieurs reprises - mais je veux le dire une fois encore devant vous - ne nous trompons pas de combat ! Et n'ayons pas une attitude frileuse ou défensive.

A cet égard, j'aimerais vous citer un bref passage d'une lettre édifiante. Car il me semble révélateur. Je vous le lis : "Excellence, notre mode de parler partout recule. Même nos meilleurs diplomates utilisent l'autre langue. Et il nous faut agir pour que, dans nos congrès, soit assurée la précellence du Français".

Cette correspondance - d'une parfaite actualité - ne m'a pas été adressée par un francophone sourcilieux. Elle date de 1991. Et l'autre langue, dont il est ici question, est évidemment l'italien, qui séduisait alors largement les lettrés de la Renaissance.

Cela doit nous permettre de relativiser les choses...

Plus sérieusement, je suis persuadé que le français est profondément une langue d'avenir, à condition d'inscrire ce combat dans la réalité du monde contemporain.

Mais, plus encore, le combat pour la Francophonie ne sera gagné que si le français - et j'insiste là-dessus - est ressenti par les jeunes générations comme une langue internationalement utile ! Cela signifie que nous devons non seulement multiplier les moyens d'éducation et d'apprentissage de la langue, mais que nous devons investir les méthodes technologiques les plus modernes de diffusion de la pensée. Je pense notamment à la place qui doit être la nôtre, celle de notre langue, sur le réseau Internet. Je pense à la place du français sur les autoroutes de l'information. Je pense aux satellites de communication.

.....
Je suis persuadé que le français est profondément une langue d'avenir, à condition d'inscrire ce combat dans la réalité du monde contemporain.
.....

LA VIE DES SECTIONS

SECTION DE L'AIN

Président :

M. Jean-Marie NOYER

Quartier de l'Eglise
01350 BEON

Le 28 mars les membres de la section se sont réunis en assemblée générale à la salle des fêtes de Ceyzerieu sur convocation écrite, suite à la lettre de démission du président en date du 21 octobre 1997. Le président Maurice Vanel fait part aux adhérents de sa démission pour raison de santé. Avec l'accord du bureau national la responsabilité de la section revient à M. Jean-Marie Noyer jusqu'à la prochaine assemblée générale de 1998.

Il a été établi une feuille de présence permettant de constater que 30 adhérents étaient présents sur 41 ; 6 pouvoirs furent expédiés à M. Noyer.

M. Jean-Marie Noyer remercie les adhérents et fait observer une minute de silence en souvenir des amis décédés depuis notre dernière réunion.

Ensuite il expose la situation financière de notre secteur, d'où il ressort un crédit sur le compte de 6 204,22 F. le 31.12.97. Les participants approuvent cette situation financière. Après distribution des statuts et règlement intérieur de l'association, nous procédons à l'élection du bureau de la section. N'ayant aucune candidature pour la formation de ce bureau, Maurice Charpentier propose à l'assemblée les nominations suivantes : Jean-Marie Noyer : président ; Charles Alligros : vice-président ; Robert Ami : secrétaire ; Maurice Charpentier : trésorier. Cette proposition est adoptée par l'ensemble des participants. Mme Vadot accepte d'être présidente d'honneur de notre section. Quelques amis de Oyonnax, Nantua et du pays de Gex étaient présents à cette assemblée. De ce fait, le bureau sur proposition de son président, désigna MM. René Bruyère : délégué de secteur Oyonnax ; Henri Voisin : délégué de secteur Nantua ; Jean Menetrey : délégué de secteur Pays de Gex.

Afin de permettre un contact entre les adhérents de la section il sera établi un annuaire qui sera expédié à chaque adhérent (les numéros de téléphone ne figurant pas). Cette proposition fut acceptée par l'ensemble des participants. Un repas vietnamien sera organisé en septembre 1998 ; une circulaire vous indiquera la date et lieu.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la paro-

le, M. Noyer, président, déclare la séance levée à 10h45.

A l'issue de cette assemblée nous avons eu la visite de M. Pattier maire de Ceyzerieu qui offrit le pot de l'amitié à l'ensemble des participants, puis tout le monde se dirigea vers le monument aux morts où fut déposée une gerbe en souvenir des anciens combattants morts pour la France et en particulier de deux anciens d'Indochine. Puis la direction du restaurant les Trois-Chapeaux avec son chef Christian Godard nous accueillit pour un excellent repas qui se termina tard dans une excellente ambiance.

SECTION DE L'ALLIER

Président :

M. Jacques OTT

La Font

03220 SAINT-LEON

Le dimanche 10 mai, M. Coulon, maire de Saint-Pourçain sur Sioule, accueillait les anciens d'Indochine et leurs amis pour leur assemblée générale 1998.

A l'ordre du jour le renouvellement du bureau de section, lequel a dû élire un nouveau président, M. Rouvière l'ayant informé lors d'une précédente réunion de son désir de ne pas se représenter. A l'unanimité le bureau a élu M. Ott.

La nouvelle direction de la section se compose comme suit : président d'honneur : le contre-amiral de Larminat ; président : M. J.J. Ott ; vice-président : le Colonel B. de Montmorin ; présidents honoraires : MM. J.C. Carton et J.C. Rouvière ; secrétaire : M. J.C. Rouvière ; secrétaire adjoint : M. J.P. Rollin ; trésorier : M. J.C. Raby ; trésorier adjoint : M. P. Gautier, membres du bureau : le Colonel J. Bouchard, MM. J. Virmont, C. Maréchal, J.P. Forgeron ; porte-drapeau : M. L. Danèse ; vérificateurs aux comptes : MM. J. Quesnel et A. Getenet.

Sortant de la réunion les membres de l'ANAI se sont dirigés vers l'église de Saint-Pourçain où l'abbé Roux les accueillit pour la messe dominicale, au cours de laquelle il s'arrêta sur l'ANAI et son rôle. Une cérémonie avait lieu ensuite au monument aux morts, où une gerbe fut déposée, en présence de nombreuses autorités : M. Dufour directeur départemental de l'ONAC, représentant le préfet ; le Lieutenant-Colonel Genest, délégué militaire ; le docteur Destemberg, délégué général du Souvenir Français ; M. Reynaud, maire

honoraire de Saint-Pourçain ; ainsi que de nombreux présidents d'associations avec leurs drapeaux. Ce fut l'occasion pour tous de pouvoir apprécier la musique de Brout-Ver-net, sous la direction de son chef M. Chambon.

A la suite de cette cérémonie, un vin d'honneur nous fut offert par M. Bernard Coulon, au cours duquel il prononça des paroles qui sont allées droit au cœur de tous. Une fois encore, nous avons constaté son attachement à notre association et aux valeurs et idées que nous ne cessons de défendre.

Un excellent repas composé avec soin par le "Chêne-Vert" clôtura cette réunion, au cours duquel le président Ott tint à remercier J.C. Rouvière pour son attachement à ce que nous appelons encore l'Indochine. Une certaine émotion au rappel de ce qui fut son pays de naissance empêcha pendant quelques instants notre ami de lui répondre.

Cette journée s'est terminée dans une parfaite ambiance de bonne camaraderie.

SECTION DE L'AUBE

Président : Commandant

Guy LETROUIT

17, rue Jules-Ferry

10400 NOGENT-sur-SEINE

Le 4 avril une réunion sociale s'est tenue à la Maison Notre-Dame-en-l'Isle, en présence de notre conseiller Frère Auguste Schmidt. De nombreux adhérents et amis avaient répondu à notre invitation. Des informations et conseils furent donnés, concernant : un renouvellement de demande de nationalité française ajournée en 1995, une demande de nationalité française par déclaration, restée sans réponse depuis le 4 mai 1992, trois demandes de décorations, une remise de décoration prévue pour le 8 mai 1998, deux dossiers de pensions renseignés.

L'enquête sur le projet de voyage prévu pour le 2 novembre 1998 n'a obtenu que quatre réponses positives. Dans ces conditions ce voyage est annulé.

SECTION DES BOUCHES-DU RHÔNE

Président : Colonel

André GROUSSEAU

16, rue des Belges

13100 AIX-EN-PROVENCE

22 février : Aix-en-Provence

C'est au domaine de la Buissonne à Puycricard que nous avons orga-

nisé cette année la fête du Têt sous le signe du Tigre. Nous avons honoré nos amis indochinois en participant avec ferveur et dignité aux festivités qui marquent l'avènement de la nouvelle année. Les traditions asiatiques qui mettent en valeur la fraternité et la solidarité dans cette ambiance joyeuse ont été respectées.

Plus de 200 personnes se sont retrouvées autour d'un repas particulièrement apprécié, préparé et servi par un restaurateur vietnamien de grand renom. La salle étant comble, nous avons dû refuser du monde.

De nombreuses personnalités avaient répondu à notre invitation, notamment Jean-François Picheral, maire d'Aix en Provence, et Mme ; Pierre Arbore, adjoint délégué aux anciens combattants, et Mme ; Guy Noël, adjoint spécial délégué au quartier d'Encagnane, et Mme.

6 mars : Salon-de-Provence.

Tous les éléments étaient réunis ce vendredi 6 mars à la base aérienne 701 de Salon-de-Provence pour une totale réussite : temps idéal, sans vent, température printanière. Les visites débutèrent par la présentation de l'école de l'Air dans un amphithéâtre entièrement rénové. Le Lieutenant-Colonel Alvarez, chargé des relations publiques, commenta très clairement les diapos concernant l'organisation, les buts de l'école, sa place dans le monde.

Visite de la salle d'honneur où sont exposés les citations, décorations et divers objets ayant appartenu aux plus grands as de l'aviation. A la place d'honneur, le képi du Capitaine Georges Guynemer dont la devise "Faire face" est devenue celle de l'école de l'Air.

Visite du laboratoire - division d'instruction scientifique et technique - division des vols, et de l'exposition statique du "Tucano" servant à l'instruction en vol des élèves pilotes officiers.

Et le grand moment tant attendu arriva : décollage de la patrouille de France, composée du leader, le Commandant Morales suivi du Capitaine Perrier et des pilotes coéquipiers : les Capitaines Safforel, Lang, Remazeille, Boillot, Espinet et Boulay. Un spectacle impressionnant nous laissa le souffle coupé, spectacle inoubliable, un vrai feu d'artifice, de beauté, de précision, de hardiesse et d'adresse, commenté au sol par le Lieutenant-Colonel Velluz, directeur des équipes de présentation de l'armée de l'Air. L'atterrissage nous donna l'occasion d'applaudir chaleureusement ces as de la P.A.F. qui, mal-

gré la tension nerveuse, nous répondirent par des gestes amicaux. Que d'émotion !

Au cours de l'excellent repas servi au mess des officiers en compagnie du Lieutenant-Colonel Alvarez et de son adjoint l'Aspirant Fulconis, Nadia Boucharenc, présidente du comité, présenta le drapeau tout neuf qui sera remis officiellement le 7 mai au cours d'une cérémonie organisée avec la municipalité de Salon et qui sera suivie d'une cérémonie commémorative de Diên Biên Phu.

Merci à l'équipe de Salon : Nadia Boucharenc, Yves Maillot, Janine D'Hoker, Youri Axenoff et Régine Lalande, d'avoir permis cette magnifique journée. Merci également au Général Fouquet et au Lieutenant-Colonel Alvarez.

7 mars : Aix-en-Provence.

53e anniversaire de l'agression japonaise sur l'Indochine française du 9 mars 1945. A cette occasion une messe particulièrement émouvante a été concélébrée en l'église du Saint-Esprit par le Père Bernard Wauquier, archiprêtre de Tarascon, et le Père Nguyễn Văn Tu, ancien vicaire général au Vietnam, délégué à la commission épiscopale des migrations auprès des aumôniers vietnamiens en France.

Le Colonel Grousseau a rappelé brièvement les événements survenus au cours de cette nuit tragique et des jours qui suivirent où les troupes japonaises ont, par trahison, attaqué les garnisons françaises et ont commis des actes d'une sauvagerie inimaginable envers les militaires et la population civile.

La messe fut accompagnée par les grandes orgues et les chants dirigés par Marc Mahé, baryton à ses heures et ancien d'Indochine. Sonnerie aux morts par le clairon M. Huart.

Plusieurs hautes autorités civiles et militaires étaient présentes, notamment M. Rémi Caron, sous-préfet de l'arrondissement d'Aix, Pierre Arbore, adjoint délégué aux anciens combattants représentant le maire d'Aix, le député Jean-Bernard Raimond, le conseiller général Jean-Pierre Bouvet.

De nombreux présidents d'associations et dix-sept drapeaux ont contribué à donner un éclat particulier à cette messe du souvenir célébrée dans un grand recueillement.

5 avril : Aix-en-Provence.

La section a tenu son assemblée générale dans la salle des Etats de Provence de l'hôtel de ville. 10h : le président André Grousseau, après avoir souhaité la bienvenue aux participants, a demandé un instant de recueillement en mémoire de ceux qui nous ont quitté en 1997 et que nous associons par la

pensée à tous ceux tombés sur la terre indochinoise.

Pierre Jardi a donné lecture du rapport d'activité établi par le secrétaire Bernard Melcus, empêché. Ce rapport a été adopté à l'unanimité. Le rapport financier a été détaillé et commenté par Jacques Brun, trésorier. Le contrôleur des comptes en a certifié la bonne tenue et l'exactitude. L'assemblée générale en a donné quitus à l'unanimité.

Il a été ensuite procédé au renouvellement du tiers sortant du bureau. De nouveaux candidats ont été élus à l'unanimité : Jean Celoudoux et Fernand Héraud.

Le Colonel Grousseau a été réélu président et les autres membres du bureau ont été confirmés dans leurs fonctions. Puis le Colonel Grousseau a présenté le Général Jean Reynaud, membre de l'ANAI de longue date, toujours présent à nos manifestations. Il a rappelé sa brillante carrière et proposé qu'il soit élu président d'honneur de la section. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité, sous les applaudissements.

A l'issue de ce vote, le bureau se compose comme suit : Général Jean Reynaud : président d'honneur, Colonel André Grousseau : président, MM. André Gautier : premier vice-président, Antoine Allibert : deuxième vice-président, Bernard Melcus : secrétaire, Jacques Brun : trésorier, Maurice Benedetto et Jean Celoudoux : comités des fêtes, Mme Paulette Huntzinger : affaires sociales.

Nadia Boucharenc nous a rappelé ensuite les faits marquants de 1997 pour le comité de Salon qu'elle préside et nous a informés de ce qui est prévu pour 1998. Bernard Gautier, président du comité de Vitrolles, a fait de même pour ce qui le concerne. Le Colonel Grousseau a fait ensuite son rapport moral qu'il a conclu par une description succincte mais claire de ce qui est prévu pour la nouvelle Armée de Terre française (sa composition, ses moyens, son action).

Nous avons été honorés de la présence parmi nous de Régis Roche, fondateur de l'ANAI du pays d'Aix.

Pour clôturer cette assemblée générale, Pierre Arbore, délégué aux anciens combattants et représentant le maire d'Aix, nous a félicités pour notre action sociale en faveur des enfants indochinois en difficulté et nous a remerciés pour notre participation assidue aux cérémonies officielles de la ville.

5 avril : Aix-en-Provence

Le comité d'Aix-Marseille a tenu son assemblée générale dans la salle des Etats de Provence de l'hôtel de ville. Le président Antoi-

ne Allibert, après avoir souhaité la bienvenue à la nombreuse assistance, a passé la parole à Pierre Jardi qui a lu le rapport d'activité établi par le secrétaire Bernard Melcus, empêché. Le rapport a été adopté à l'unanimité. Le rapport financier a été détaillé et commenté par Jacques Brun, trésorier. Le contrôleur des comptes, Pierre Jardi, en a certifié la bonne tenue et l'exactitude. L'assemblée en a donné quitus à l'unanimité. Il a été ensuite procédé au renouvellement du tiers sortant. Deux nouveaux candidats ont été élus à l'unanimité : Jacques Jacquemin et Maurice Leblanc. Le bureau a réélu à l'unanimité Antoine Allibert en qualité de président et confirmé les autres membres dans leurs fonctions.

A l'issue de ce vote le bureau se compose comme suit : MM. Antoine Allibert : président, Michel Sang : vice-président chargé des ressortissants indochinois, Jacques Jacquemin : vice-président chargé des ressortissants européens, Bernard Melcus : secrétaire, Jacques Brun : trésorier, Maurice Leblanc : administrateur, Mme Raymonde Mazoué : conseillère technique, M. Chau Luong Phong : porte drapeau.

Le décès de Jacques Brun le 2 mai 1998 nous a plongés dans la plus grande tristesse.

SECTION DU CALVADOS

Président :

M. Marcel MARION

La Porte-du-Parc

14230 NEUILLY-LA-FORÊT

Le 22 février, le Novotel de Bayeux nous a accueillis pour notre assemblée générale. Le président dit quelques mots de bienvenue à la centaine de participants et demanda une minute de recueillement à la mémoire de nos disparus en 1997.

Le secrétaire Savoldelli énonça les différentes phases de notre action en 1997, et le trésorier Lecomte donna lecture de la situation financière de la section. Malgré l'achat d'un nouveau drapeau, qui sera affecté à la communauté urbaine de Caen, les comptes sont en équilibre et furent approuvés.

Le président Marion donna des précisions sur "le cours des anciens d'Indochine". Les divergences entre associations ne haussent pas notre crédit vis-à-vis de la municipalité de Caen ; le baptême est retardé au 17 octobre.

Nous aurons une manifestation à la Bazoque à l'occasion de l'inscription sur le monument aux morts du nom de Maurice Fleury

mort au combat à Nghia Lo.

M. Jean-Léonce Dupont, maire de Bayeux, nous rejoignit pour le vin d'honneur, qui fut suivi d'un somptueux repas.

Nous avons commémoré l'attaque japonaise du 9 mars 1945. Après le dépôt des gerbes de l'ANAI et des Troupes de Marine une messe fut célébrée à l'Abbatiale Saint-Etienne.

L'exposition "Images d'Indochine au début du siècle" s'est tenue du 4 au 22 avril dans la grande salle d'exposition de l'hôtel de ville de Caen. Inaugurée le samedi 4 avril en présence de M. Dinh Huy Hien représentant l'Ambassadeur du Vietnam et de M. Tran Vinh Bac premier secrétaire, le ruban tricolore fut coupé par Mme Dinh Huy Hien devant plus de 200 personnes.

Le succès de cette exposition fut immédiat ; il est vrai que cette fois nous avons eu un support médiatique, journaux, radio, télévision et autre. Plus de 2 500 visiteurs ont admiré les quelques 400 reproductions photographiques, ainsi que les vitrines qui montraient : monnaies, timbres, porcelaines, laques, et autres objets de l'époque 1890 à 1920.

Le président remercie ceux qui ont aidé à la réalisation de ce projet ainsi que tous les adhérents qui ont participé à la permanence.

Nos efforts ont été récompensés, car notre livre d'or renferme de nombreuses dédicaces de félicitations.

Le repas baguettes d'automne est fixé le dimanche 18 octobre.

COMITE DE CAMBRESIS

Président : Colonel

Jacques DEKLERC

59, Bld Faidherbe

59400 CAMBRAI

L'assemblée générale du comité s'est déroulée le 8 mars dans la ville du Cateau-Cambrésis.

Après avoir remercié de sa présence M. René Ledieu, conseiller général et maire du Cateau, le Colonel Jacques Deklerc remercia tous les membres présents et en particulier ceux qui doivent effectuer un long déplacement afin d'assister à l'assemblée. Une minute de silence fut observée à la mémoire de nos deux camarades disparus au cours de l'année, Eugène Hainaut, trésorier et porte-drapeau, et Arthur Legrand. Des souhaits de bienvenue furent adressés aux nouveaux membres : Marcel Morez, André Wanecque, Jeanne Wanecque et Jean-Michel Delabre.

Le président raviva alors le souvenir de chacun en exposant "la

longue histoire d'amour" à la fois belle et terrible, jalonnée de joies et de détresses, de succès et d'échecs, qu'il y a eu entre la Françe et l'Indochine. Il insista sur la nécessité de rétablir la vérité, car s'il est un domaine où la réalité a été travestie, truquée, bafouée, c'est bien l'Indochine.

Après le rapport moral du secrétaire, Christian Gaigne, et le rapport financier du trésorier, Serge Merlier, tous deux adoptés à l'unanimité, il fut procédé à l'élection du nouveau bureau qui se compose désormais comme suit : président : Jacques Deklerc, vice-président : Jacques Bacquele, secrétaire : Christian Gaigne, trésorier : Serge Merlier, membres : Jean Berjon, Jacques Disdier, Charles Lanciaux, Gérard Thauvin, porte drapeau : Charles Lanciaux, contrôle financier : Cécile Hazebroucq. Soulignons les faits marquants de l'activité du comité au cours de cette année 1997-1998. Le 4 mai, inscription au monument aux morts de Montay du nom d'un camarade, Gaston Wanecque, prisonnier lors de la retraite de Cao-Bang et décédé en captivité. Le 7 mai, dépôt de gerbe devant la stèle dédiée aux combattants d'Indochine à Cambrai. Le 24 octobre, repas baguettes d'une centaine de convives dans une chaude ambiance amicale et musicale. Le 7 décembre, à Gouzeaucourt et Ribecourt, deux de nos camarades, Michel Sauvage et Gilbert Mollet, morts en Indochine, ont été honorés pour le 50e anniversaire de leur disparition.

Notre drapeau, présent à toutes les manifestations patriotiques du Cambrésis, est sorti trente-deux fois. Félicitation et remerciement à Charles Lanciaux notre porte drapeau pour son dévouement.

Après la messe en l'église Saint-Martin du Cateau, un dépôt de gerbe fut effectué devant la stèle dédiée aux combattants d'Indochine. Ces cérémonies terminées, un vin d'honneur fut servi, et, la journée s'acheva par un repas très réussi à tout point de vue.

M. Roland Sapin, président de la section de la Légion d'Honneur de la Région de Franche-Comté

SECTION DE LA CHARENTE
Président : M. Roland SAPIN
6, rue de Belfort
16100 COGNAC

A Confolens le 29 mars, le docteur Michel Alloncle, Sénateur ; M. Dulac Directeur de l'Office National des Anciens Combattants, représentant le Préfet, M. de Villemandy, Maire de Confolens entouré de MM. Festal et Dutriat, conseillers

généraux, le Colonel Siman commandant en second le 1^{er} R.I.M.A. ; le Colonel Gallot-Lavallée, président départemental de la Société d'Entraide de la Légion d'Honneur, le Colonel Portet, président départemental de l'ACUF ; le Colonel Cordeau, les commandants de la compagnie et de la brigade de gendarmerie, le commandant de la caserne des pompiers, les nombreux présidents des médaillés militaires, des anciens combattants, du Souvenir Français, de Confolens et des communes environnantes, assistent notre section qui rend hommage à ceux qui ont souffert de l'agression japonaise du 9 mars 1945 en Indochine.

Le Père Fernandez accueille en son église les vingt drapeaux, les autorités, les participants de l'ANAI en même temps que ses paroisiens, quelque cent cinquante enfants et leurs familles. Expliquant à ces jeunes étonnés la présence des drapeaux dans le chœur, le Prêtre rend hommage dans son homélie à ceux qui, appelés loin de chez eux, vont jusqu'au sacrifice de leur vie quand le pays l'exige. Mais, ainsi que l'enseignent les textes de la messe, il appelle l'assistance à se tourner vers l'avenir. Se souvenir, oui, mais résolument orientés face à l'avant ; le passé ne saurait être utile que s'il sert de tremplin pour que germe un monde nouveau. Et c'est par un hymne vibrant à la vie et l'Espérance que le Père Fernandez nous subjugua tous, petits et grands.

En cortège, précédée de la fanfare de Confolens, l'assistance se rend au monument aux morts où il est procédé à l'appel des dix rescapés du tableau d'honneur de la section, puis le président Sapin relate les tristes événements du 9 mars 1945 et ses conséquences. M. de Villemandy et le président Sapin, entourés des rescapés de la section, déposent une gerbe. Suivent sonnerie aux morts, minute de silence, Marseillaise.

Les participants se dirigent vers les salons de l'hôtel de ville où la municipalité offre le "Pot de l'amitié". Là le président Sapin présente ses compliments au maire qui par sa collaboration spontanée a permis la réussite de cette journée. Le maire, quant à lui, remercie l'ANAI d'avoir choisi Confolens pour sa journée du souvenir et souligne l'heureux hasard qui a associé les jeunes de Confolens à cette page d'histoire. Puis un repas asiatique de 143 convives est servi par Rose-Marie et Roger Brette, traitants et adhérents de la section. La pleine réussite de la journée est due en grande partie à Claude Chaussat qui s'est dépensé corps et âme.

SECTION DE LA CORREZE
Président : M. Jean JUGE
La Faucherie
19210 LUBERSAC

Notre ami l'Adjudant-Chef Jacques Lefebvre, de Saint-Solve, nous a quittés à la suite d'une longue maladie. Il a rejoint sa dernière demeure à Saint Solve le 30 avril ; nous sommes nombreux à avoir accompagné sa famille éprouvée. Le drapeau de la section était présent à l'assemblée nationale des porte-drapeaux le 2 mai à Malemort-sur-Corrèze. Notre traditionnel dépôt de gerbe au monument aux morts de Lubersac aura lieu le 11 août à 10h45. Rassemblement à 10h30 devant la poste. Possibilité de déjeuner (70 francs) ; réserver une semaine à l'avance auprès du secrétaire André Boisdevesy.

M. Bernard Donder, président de la section de la Légion d'Honneur de la Région de Franche-Comté

SECTION DE DRÔME-ARDECHE
Président : M. Bernard de DONDER
16, rue Joliot-Curie
26000 MONTELMAR

Le 9 mars dernier à Nyons lors de la commémoration du coup de force japonais du 9 mars 1945, la section inaugurerait une stèle en hommage aux anciens d'Indochine. Cette stèle fut dévoilée par le maire de la ville de Nyons, conseiller général de la Drôme, M. Michel Faure, et par notre président de section, en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires, des représentants des associations patriotiques, et des habitants de la ville de Nyons. Après avoir fait l'historique de la journée du 9 mars 1945, le président remercia le maire d'avoir donné le nom "d'anciens d'Indochine" à un lieu de sa ville. Ce monument rappellera aux passants que, loin de leur pays, des Français, de jeunes soldats ont lutté pour la liberté et en sont morts.

Notre section, dont un des devoirs est celui du souvenir, a l'intention de continuer à solliciter les maires de nos deux départements, dont les villes n'ont pas encore de lieu à la mémoire de nos compagnons tués en Indochine.

Le vendredi 13 mars, ignorant superbement la superstition, trente personnes de la section s'envolaient vers le Vietnam pour un voyage inoubliable. De Saïgon à Hanoi, en passant par le delta du Mékong, Dalat, Nha Trang, Danang, Hué, Halong, Hoa Binh

et Hoa Lu, que de souvenirs sont remontés en nous, avec la mémoire de tous ceux que nous avons laissés pour toujours là bas.

Ce périple nous a permis d'aller rendre visite à nos chers filleuls. Nous ne sommes pas près d'oublier l'accueil que nous avons reçu à Qui Nhon et à Sadec à la Maison de l'Amour de Sœur Bénédicta. Ce furent des moments forts de ce voyage, une intense émotion, des instants de bonheur et de gentillesse auxquels nous ne sommes plus, malheureusement, habitués ici en Occident. Ce que font ces religieuses est formidable ; elles sont d'un dévouement, il se dégage d'elles une force, une sérénité, un amour des autres, elles nous ont laissés admiratifs et pantois devant tant de charité. A travers leur travail, nous avons pu prendre meilleure conscience de ce qu'est ANAI Parrainage.

Ce voyage aura permis de resserrer les liens entre nous et de développer ces sentiments si caractéristiques des anciens d'Indochine qui sont : l'amitié, la fraternité, la fidélité, la franchise, toutes vertus nées dans l'adversité, là-bas en Indochine.

Nous déplorons le décès de notre ami membre du bureau René Bernard, survenu le 26 février, et celui d'une figure légendaire de notre région, héros de la résistance, un des plus anciens brevets de para, le Capitaine Julien Blanchard dit Pierre, chevalier de la Légion d'Honneur, décédé le 10 avril.

M. Albert Marie, président de la section de la Légion d'Honneur de la Région de Franche-Comté

SECTION DE L'ESSONNE
Président : Colonel Albert MARIE
111, boulevard de Palaiseau
91120 PALAISEAU

M. Ernest Petit, président de la section de la Légion d'Honneur de la Région de Franche-Comté

L'assemblée générale de la section s'est tenue à la salle des fêtes de Montgeron le dimanche 19 avril. Après avoir souhaité la bienvenue aux personnalités présentes et aux adhérents anciens et nouveaux, le président fit observer une minute de recueillement à la mémoire de Mlle Claude Petit, sœur de notre secrétaire général, de MM. Lucien Poirot, Ernest Petit et Aimable l'accordéoniste. Rapports moral, d'activités et financier furent approuvés à l'unanimité. Mmes Françoise Léveillé, Micheline Lamotte, MM. Albert Marie président et Luc Gautier vice-président en fin de mandat, furent élus à l'unanimité. Le conseil d'administration reste sans changement. L'ordre du jour épuisé, l'assemblée générale s'est achevée par le pot de l'amitié suivi d'un déjeuner avec animation et orchestre.

Les prochaines rencontres organisées par la section seront annoncées individuellement aux adhérents.

M. Michel Tonnaire, président de la section de la Légion d'Honneur de la Région de Franche-Comté

SECTION DE LA FRANCHE COMTE
Président : Général Michel TONNAIRE
53, Rue de Montu
39570 PERRIGNY

Le Général Simon, président national, avait accepté d'être parmi nous pour deux journées à Besançon et à Luxeuil-les-Bains. **Après-midi du 13 mars au mess de la gendarmerie de Besançon.** Le Colonel Bevalot, le Colonel Garret et le Père Gilles accueillent le Général Simon, accompagné de Mme Boudou Lê Quan, directrice du bulletin de l'ANAI. Présence d'une cinquantaine d'anciens combattants vietnamiens, laotiens et de représentants des associations cambodgiennes et hmongs, épouses et enfants adultes. Les représentants des associations vietnamiennes et laotiennes s'étaient excusés.

Le Général Simon fait un large tour d'horizon sur la situation en Indochine, la présence actuelle de la France dans ce pays, son action, le déroulement du sommet de la francophonie à Hanoi, le monument de Rolf Rödel, l'enseignement du français. Il répond ensuite aux questions posées. La réunion se termine par un pot d'amitié, célébrant trois adhérents de la section, promus dans l'Ordre de la Légion d'Honneur (deux Français et un Vietnamien). Pot agrémenté par les nombreuses et variées spécialités vietnamiennes, offertes par les épouses d'anciens combattants, en remerciement de la visite du président national.

Journée du 14 mars à Luxeuil-les-Bains. Le Général Simon préside l'assemblée générale de la section organisée de façon remarquable par le Président Roger Viain et les membres si dévoués du comité départemental de Haute Saône. En présence de M. Michel Gabillot, maire de la ville, qui a mis à la disposition des organisateurs les magnifiques installations de cette belle et ancienne cité, la séance est ouverte par le président Viain, devant une assistance de 260 personnes. En quelques mots, M. le maire exprime sa satisfaction de recevoir cette importante réunion à Luxeuil et remercie le président national de sa présence.

Après l'évocation des douze disparus depuis la précédente assemblée générale le secrétaire

Gabriel Galliot expose la situation de la section qui compte 450 adhérents réunis en quatre comités départementaux, dans les limites géographiques de la région de Franche-Comté.

Le rapport financier présenté par Maurice Hugedet, trésorier, est en léger déficit par rapport à l'exercice précédent ; l'ensemble des comptes reste néanmoins équilibré.

Avec l'enthousiasme qui le caractérise, André Quaille, délégué régional aux parrainages, trace un bilan significatif de l'action menée inlassablement depuis bientôt trois ans : plus de 70 enfants parrainés, auxquels s'ajoutent l'adoption de quatre enfants et l'envoi de près de 50 000 francs de dons à Mme Lucas Potier.

Le professeur d'histoire à la faculté de Besançon, Michel Bodin, annonce la parution de son deuxième livre "Soldats d'Indochine 1945-1954". Dans le but de compléter son travail de recherches historiques sur l'armée française, il invite les anciens d'Indochine à témoigner de leur propre expérience, en répondant au questionnaire paru dans le bulletin ANAI du 3^e trimestre 1997, page 19.

Le Père Gilles, notre représentant auprès des trois communautés de réfugiés de l'ancienne Indochine, s'exprime dans son franc-parler habituel. Il déplore la dureté et l'intransigeance des autorités administratives en ce qui concerne les demandes de naturalisation et le renouvellement des cartes de séjour, en particulier pour les plus âgés s'exprimant difficilement en français. Alors que les permanences journalières sont tenues pour aider les réfugiés les plus démunis, le Père Gilles regrette qu'aucune concession ne soit faite à l'égard de cette population qui ne pose aucun problème, mais qui souffre de se sentir mise à l'écart. Les quelques mots suivants résumant ce paragraphe : "L'accueil est facile, le suivi est difficile".

Le président Jacques Bévalot, fondateur de la section de la Franche -Comté, rappelle son modeste début au cours d'une première réunion de dix-sept participants en 1988 à Besançon. Petit à petit, le rassemblement des anciens s'est poursuivi, au fil des ans, pour atteindre à ce jour le nombre de 450 adhérents. Après dix ans à la tête de notre section et avant de passer la main à son successeur, le Général Michel Tonnaire, le président sortant remercie particulièrement, en les citant individuellement, ceux qui, à des fonctions et échelons divers, ont contribué à la vitalité et au développement de l'ANAI de

Franche-Comté sans ménager leurs efforts.

Le président national présente à l'assemblée le Général Tonnaire, nouveau président de la section. Profondément touché par l'honneur qui lui est fait, le Général Tonnaire assure qu'il fera tout son possible pour mériter la confiance qui lui est manifestée. Très attaché à l'Indochine où il a effectué un séjour de plus de deux ans, de simple soldat à sergent, il remercie les cadres subalternes qui l'ont guidé et formé dans la rigueur, le souci du détail et le respect de l'homme. Aux présidents de comité et membres du bureau de la section, il indique que son action s'inscrira dans la continuité de son prédécesseur. S'adressant au Président sortant il remercie et lui exprime sa profonde gratitude. Puis, il propose aux 260 personnes présentes d'élire, par applaudissement, le Colonel Bévalot président honoraire de la section.

Comme la veille, le Général Simon brosse un tableau de la situation actuelle de l'ancienne Indochine. Commentant les différentes réalisations et les actions entreprises, il précise que nous sommes attelés à une tâche sans fin. Conscient du besoin, face à la moyenne d'âge des anciens combattants adhérents de l'ANAI (72 ans), de renouveler les rangs, il invite l'auditoire à se lancer dans cette recherche de nouveaux membres, plus jeunes : "Nous devons être des agents de communication. Trouvez-vous une relève".

A l'issue de l'assemblée générale, les participants se sont rendus à la galerie des arts. En ce lieu s'imposait la visite de deux expositions sur l'Indochine, ainsi que de souvenirs, objets, documents, tableaux personnels, prêtés ou provenant du musée des anciens combattants de Luxeuil. Cette galerie a été ouverte au public et établissements scolaires du 13 au 15 mars inclus.

Au cours de l'apéritif offert par la municipalité, le président national remettait la médaille d'honneur de l'ANAI au maire de Luxeuil. De même, le Colonel Bévalot, recevait des mains du secrétaire général, en témoignage de reconnaissance des adhérents pour dix années consacrées à la section, médaille d'honneur et diplôme de l'ANAI ainsi que le grand livre de la Légion d'Honneur. Le professeur Bodin lui offrit également son livre "Soldats d'Indochine 1945-1954". Dans une joyeuse ambiance, 230 personnes ont participé, salle Labienus, au repas de qualité ; chansons, danses, loterie, complétant cette journée dont chacun conservera un excellent souvenir.

COMITE DU HAINAUT VALENCIENNES
Président : M. Marcel OOGHE
32, rue René-Franck
59494 PETITE-FORÊT

Le comité a tenu son assemblée générale le 8 mars à la caserne Vincent de Valenciennes. Le président ouvrit la séance en remerciant l'assistance d'avoir choisi, parmi d'autres, l'ANAI, le 8 mars étant très chargé en réunions d'associations patriotiques.

Le trésorier, M. Jacques Collet, présenta le rapport financier qui, approuvé par le contrôleur aux comptes, M. Vandeputte, fut accepté à l'unanimité par l'assistance. Puis vint la lecture du rapport d'activités et du rapport moral. Les membres présents observèrent un moment de recueillement à la mémoire des camarades décédés au cours de l'année écoulée. La relève est assurée par l'adhésion de quatre nouveaux membres, MM. Pichenot, Buades, Antosiak et Gustin. Il fut procédé, ensuite, au renouvellement du tiers sortant des membres du bureau ; MM. Ooghe et Briquet, et Mlle Descamps furent réélus.

M. Ooghe reprit la parole et, après avoir évoqué maints sujets parmi lesquels le parrainage d'un nouveau pensionnaire de l'orphelinat de Sadec, l'inauguration, le 14 juin à Valenciennes, d'une stèle érigée à la mémoire du Général de Gaulle, il aborda la date du 19 mars, date choisie par la FNACA pour commémorer la fin des hostilités en Algérie. Parmi les membres présents, ceux qui étaient également anciens d'AFN s'opposèrent fermement à la participation de notre drapeau à cette commémoration ; en effet, ce jour est considéré et fêté comme une victoire par le gouvernement algérien qui a, d'ailleurs, émis à cette occasion un timbre de cinq dinars.

En juin 1997, M. Ooghe adressait au président de la République (avec copie au secrétariat des anciens combattants) ses réflexions sur l'affaire Boudarel qui est, disait-il, comme une épine dans le cœur des anciens d'Indochine. Faisant un parallèle entre Boudarel et Papon, il s'étonnait qu'il y ait amnistie pour l'un et poursuites et jugement pour l'autre.

La séance levée, un dépôt de gerbes au monument aux morts et à la stèle des TOE réunit les membres de l'ANAI et leurs compagnons d'armes des croix de guerre et de la valeur militaire. Au cours du vin d'honneur à la mairie de Valenciennes, le Colonel Genelle, président des croix de guerre et de la valeur militaire,

décora M. Louis Briquet de la médaille des services militaires volontaires. M. Ooghe remit à M. Jacques Collet la médaille de l'ANAI pour services rendus ainsi qu'à M. et Mme Corty de l'association culture et loisirs de Valenciennes pour leur participation bénévole et efficace à la conférence du Général Bigeard le 30 juin 1996. Il remit ensuite le diplôme d'honneur de l'ANAI à deux porteurs-drapeaux, MM. Marcel Rodrigue et Louis Briquet.

Puis M. Potaux représentant le député-maire de Valenciennes félicita les membres de l'association pour leur assiduité aux cérémonies du souvenir. Il valorisa l'ANAI, cette association d'où toute obédience politique est exclue, et il termina en souhaitant que le Vietnam redevienne un pays économiquement fort pour le bien-être de son peuple.

Un repas en commun clôtura cette journée de façon très conviviale.

M. et Mme Claire Voillard, président et présidente de la section de la Haute-Marne

SECTION DE LA HAUTE-MARNE

Président :

Mme Claire VOILLARD

Route de Maulain

Lecourt

52140 VAL DE MEUSE

M. et Mme Claire Voillard, président et présidente de la section de la Haute-Marne

L'assemblée générale de la section s'est tenue le 19 avril à Rouvroy-sur-Marne, en présence du maire de la commune et du conseiller général du canton. Deux adhérents s'y sont inscrits, ce qui porte à neuf le nombre des nouveaux adhérents depuis le changement de présidence en date du 15 mai 1997. Après la remise à jour de la comptabilité par le trésorier Pierre Mantelet, les comptes ont été approuvés.

Des élections programmées au cours de cette assemblée, il en ressort un changement dans la composition du bureau. Ont été élus : président d'honneur : le Colonel René Guénin, président honoraire : Marcel Poinsenot, trésorier : Fernand Chevreux en remplacement de M. Mantelet qui quitte notre région pour le sud de la France ; secrétaire : Henri Jammes en remplacement de M. Junot qui a abandonné son poste pour raison de santé ; vérificateurs aux comptes : Roland Romano, Claude Beal.

Quelques départs sont à déplorer en 1998 : Mme Solange Drevon (appartient à trop d'associations), M. Hubert Mathey (ayant quitté le département).

L'assemblée dans son ensemble a approuvé la continuité de l'association, élargie à des activités intermédiaires.

SECTION D'ILLE-ET-VILAINE

Président : **Général**

Henri de BRANCION

3, rue Toullier

35000 RENNES

M. et Mme Henri de Brancion, président et présidente de la section de l'Ille-et-Vilaine

Du 2 janvier au 16 février 1998, deuxième mission du Frangipanier au Laos, à laquelle se joint Raymond Pothin, autre adhérent de la section.

Le 8 mars, assemblée générale de la section au quartier "Général Lemonnier" (camp de la Lande d'Ouéé) où la section est accueillie de façon remarquable par le Colonel Bonnet, commandant le 11^e régiment d'artillerie de marine, ses cadres et son personnel. Evocation par le président des "Prisonnières françaises de l'armée japonaise à Langson", du 9 mars au 8 avril 1945 en présence de la sœur et d'un cousin de Mme Amiguet, leur responsable. Présence du Général de corps d'armée Le Pichon, commandant la circonscription de défense de Rennes, et de Mlle Lopez, directeur départemental de l'ONAC.

Le 4 avril, plusieurs membres de la section assistent à l'assemblée générale de l'Association Française de Solidarité (AFS) dont la section départementale est présidée par l'un de nos adhérents, Yannick Cœuru.

Le 18 avril, Maurice Orrière assiste au pimaï laotien de Nantes.

Le 27 avril, à Rennes, le Général Le Gall, vice-président, plusieurs membres du bureau et d'autres adhérents de la section assistent à une passionnante conférence du Colonel Deuve organisée par l'association des anciens des services spéciaux de la défense nationale : "La Résistance de 1940 à 1945 en Indochine face aux Japonais".

Le 9 mai, à Rennes, le président, le drapeau et plusieurs membres de la section assistent à la messe traditionnelle en souvenir des victimes de Diên Biên Phu et des campagnes d'Indochine organisée par la section de l'UNP de Rennes que préside notre adhérent Miramont. Présence du Général Le Pichon et de Mlle Lopez.

M. et Mme Paul Navarranne, président et présidente de la section de la Languedoc

SECTION DU LANGUEDOC

Président : **Professeur** **Paul NAVARRANNE**

572, rue Croix-de-Figuerolles

34070 MONTPELLIER

M. et Mme Paul Navarranne, président et présidente de la section de la Languedoc

Le professeur Navarranne a subi une opération délicate au mois de janvier, dont il s'est remis très rapidement, faisant l'admiration de tous pour son courage et son dynamisme.

L'an nouveau fut l'occasion d'entraîner nos adhérents et amis dans un tourbillon d'activités (conférences, matinée dansante, manifestations du souvenir, parrainages).

Les conférences

Sous l'impulsion de Guy Vedrenne, elles débutèrent le vendredi 16 janvier par "La France en Indochine de 1940 à 1960", de M. Charles Jeantelot. Le vendredi 20 février "Les temples d'Angkor" par Michel Tauriac fut l'occasion de nous faire découvrir l'art khmer. Le 20 mars, M. Le Duy Can nous fit découvrir Hué capitale de l'empire d'Annam ; Hué, que de souvenirs pour les anciens ! pour les plus jeunes la découverte de l'art architectural, la beauté des paysages, la richesse de la culture et de la danse. Le vendredi 17 avril, le cycle des conférences se termina par celle de M. Pierre Journaud étudiant en maîtrise d'histoire. Ce jeune professeur, lauréat d'un concours du Ministère de la jeunesse et des sports, effectua un voyage d'étude au Vietnam avec ses élèves. Ce fut une conférence éblouissante.

Le jour de l'An Indochinois

Le Colonel Salvadori et les membres du bureau organisèrent le dimanche 1^{er} mars à Castelnau-le-Lez la fête du jour de l'an indochinois : matinée dansante avec repas, spectacle folklorique, danses cambodgiennes ; plus de 300 convives participèrent à cette journée très réussie.

Le devoir de mémoire

Le samedi 7 mars, à 10 heures, notre section a organisé au Crès en liaison avec la section UNC de cette ville, une cérémonie pour commémorer le 52^e anniversaire de la résistance au coup de force japonais, en Indochine (9 mars 1945). Nous remercions chaleureusement M. le maire du Crès et sa municipalité de nous avoir accueillis.

A Béziers, le 9 mars une cérémonie identique fut organisée par le Colonel Moreau et nos camarades biterrois ; elle fut également très appréciée.

A Pérols, le 26 avril eut lieu la commémoration de la bataille de Camerone, le docteur Lagarde membre de notre bureau et vice-président de l'amicale de la Légion Etrangère de Montpellier en fut l'artisan. Étaient présents les autorités militaires, un détachement du 2^e Etranger, une vingtaine de drapeaux d'anciens combattants, M. Valette maire de Pérols. Des gerbes furent déposées au pied du caveau de deux anciens légionnaires sans famille.

Comme chaque année, devant la stèle érigée à la gendarmerie de Lattes, autorités militaires et civiles, 22 porte-drapeaux d'anciens com-

battants ont honoré la mémoire des gendarmes et parachutistes français morts en service commandé sur l'île d'Ouvéa (Nouvelle Calédonie). Des membres de l'ANAI Languedoc et son drapeau étaient présents à cette émouvante cérémonie.

Le 44^e anniversaire de la bataille de Diên Biên Phu a été célébré le 5 mai devant le monument aux morts de Castelnau-le-Lez. Robert Graffte donna lecture de la citation à l'ordre de l'armée de la garnison de Diên Biên Phu.

Les parrainages

Mme Charveriat nous communique régulièrement de nos nouvelles de notre bureau.

Les activités à venir

Le 28 mai, une croisière sur le Rhône nous a emmenés d'Avignon à Arles, sous la houlette de M. Jamis, qui avait prévu des escales agréables et touristiques, sans oublier une excellente table.

M. et Mme Marie Favre, président et présidente de la section de la Loire

SECTION DE LA LOIRE

Président : **Colonel**

Marie FAVRE

69, allée Ernest-Girard

42153 RIORGES

M. et Mme Marie Favre, président et présidente de la section de la Loire

Deux anciens d'Indochine nous ont quittés durant le trimestre écoulé : Henri Simonet, du Roannais (deux séjours en Indochine dans la marine), après une très longue maladie paralysante, le Capitaine Camille Ducrot, de Saint-Etienne, deux ans prisonnier du Viêt Minh après les affaires de Nghia Lo.

Le coup de force japonais du 9 mars 1945 a été commémoré par le comité du Roannais avec le cérémonial habituel : messe et cérémonie au monument aux morts de Roanne (dépôt de gerbe, récit du coup de force japonais, appel nominatif des morts pour la France de l'arrondissement, Marseillaise). Le Général Lepère a remis la croix du combattant volontaire (barrette Indochine) à André Fercot (ancien spahi) et à Ladislas Mayer (Légion étrangère), et l'Ordre du mérite militaire des Hit Hoc Chau à Fernand Lachize (armée de l'air) pour services rendus à la fédération Thaï. Un déjeuner de cinquante couverts a clôturé la journée dans une chaude ambiance de camaraderie et du souvenir.

Le 7 mai, anniversaire de la chute de Diên Biên Phu, le comité de Saint Etienne a rendu hommage au monument aux morts de la ville à nos frères d'armes d'Indochine, en collaboration avec les amis de l'ACUF, de l'ANAI, de l'ANOCR, de l'ANAPI, de l'UNSOR et de l'UNP.

Notre ami Paul Servièrre, vice-président de la section, a été récemment nommé Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques.

SECTION DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Président :

M. Michel EUMONT

16, rue des Renards

44300 NANTES

M. et Mme Michel Eumont, président et présidente de la Loire-Atlantique

Le 28 avril les adhérents ont apprécié une initiative du bureau : après la visite du canal de la Martinière organisée par le centre culturel des pays de Retz, l'après-midi s'est terminée par une réception présidée par le maire de Frossay et organisée par M. Vilaine adjoint au maire et membre de notre bureau.

Le 2 mai le Colonel Ruffat, vice-président de la section, accompagné de M. Pham Van Hiêp porteur-drapeau, a représenté l'ANAI Loire-Atlantique lors de l'inauguration du Mémorial de Mouilleron en Pareds sous la présidence de M. le Ministre Jean-Pierre Masseret et de Mme la Maréchale de Lattre de Tassigny. Notre section avait participé à l'édification de ce monument.

Le 7 mai 44^e anniversaire de la fin des combats de Diên Biên Phu à Nantes : après la messe, la cérémonie s'est déroulée au monument aux morts du cercle de garnison, avec la présence des représentants du préfet, de la mairie, du conseil général, de la région et du Général commandant la 9^e DIMA. Nous avons rendu un hommage solennel aux 98 000 morts et disparus de cette guerre oubliée. Un vin d'honneur a été servi dans les locaux du cercle après la cérémonie.

M. et Mme Pierre Laparra, président et présidente de la section du Lot-et-Garonne

SECTION DU LOT-ET-GARONNE

Président : **Colonel**

Pierre LAPARRA

Château de Labatut

47240 BON-ENCONTRE

M. et Mme Pierre Laparra, président et présidente de la section du Lot-et-Garonne

M. et Mme Pierre Laparra, président et présidente de la section du Lot-et-Garonne

La section a tenu son assemblée générale à Saint-Pardoux-Isaac avec un taux de participation en baisse par rapport à 1997. Nos adhérents évoquent souvent leur âge comme raison de leur absence ; il faudra donc faire un effort de "voiturage". Ce qui est sûr, c'est que les "Amis de l'Indochine" sont moins motivés que les "Anciens" pour assister aux assemblées générales ; ils viennent plus volontiers aux conférences ou aux sorties.

L'ambiance a été comme toujours excellente. Une projection vidéo d'un voyage récent a permis de revoir des paysages enfouis dans les mémoires depuis longtemps. Cette année les activités de la section nous réuniront le 13 juin pour notre tournoi de bridge et de belote avec dîner baguettes au

profit d'ANAI Parrainage et dans la deuxième quinzaine de septembre pour notre dîner campagnard avec une conférence du Colonel Demaison sur l'Indochine d'aujourd'hui.

M. et Mme Paul Laurent, président et présidente de la section de la Manche

SECTION DE LA MANCHE

Président : **Colonel**

Paul LAURENT

12, rue de Normandie

50180 AGNEAUX

M. et Mme Paul Laurent, président et présidente de la section de la Manche

L'assemblée générale s'est tenue le 26 avril dans la salle de conférence de la Chambre de Commerce et d'Industrie à Agneaux, en présence de Mme Lucas Potier déléguée nationale à l'action humanitaire et de soixante-dix adhérents.

Le président ouvre la séance par une minute de silence en mémoire des disparus de l'année, il présente Mme Lucas Potier, adresse ses félicitations à Gilbert Desperques pour sa nomination au grade de Chevalier de l'Ordre National du Mérite et rappelle la promotion au grade d'Officier de la Légion d'Honneur de Pierre Troude en lui renouvelant les plus vives félicitations des membres de l'association.

Le président rappelle les principales activités de l'année. Il affirme la volonté de rester unis et solidaires malgré les difficultés locales. Il précise que l'ANAI, c'est plus de 8 000 adhérents, 50 sections en France. C'est aussi un bulletin trimestriel de grande qualité avec les dernières informations sur la vie au Vietnam, au Cambodge, au Laos. C'est aussi une équipe départementale solidaire, enthousiaste et fidèle.

Pierre Morisot présente le bilan financier, légèrement excédentaire. Il fait part à l'assemblée de son souhait d'être relevé l'année prochaine, année de ses 80 ans. Le président le remercie très vivement et le félicite pour la bonne tenue des comptes et pour son dévouement à l'association.

M. et Mme Jacques Ménard, président et présidente de la section de la Moselle

M. et Mme Jacques Ménard, président et présidente de la section de la Moselle

Les rapports moral et financier sont soumis à l'approbation de l'assemblée et acceptés à l'unanimité.

Jacques Ménard, président du comité de Cherbourg, demande le renouvellement de son bureau et propose la composition suivante : président : Jacques Ménard, vice-président, trésorier : M. Lourdin, secrétaire : Mme Hebert ; membres : Mmes Demenais et Laurent. La composition de ce bureau est acceptée à l'unanimité. André Vieillard et Louis Nais précisent que, désignés à l'assemblée générale de 1997 pour mener l'action humanitaire, ils se sont dépla-

cés à Paris pour recueillir les informations nécessaires à la bonne conduite de l'opération. André Vieillard insiste sur le dévouement de Mme Lucas Potier et de son mari qui conduisent leur action en Indochine depuis 1967.

Mme Lucas Potier intervient ensuite. Elle rappelle les réalisations de l'ANAI en Indochine. Elle précise le rôle important des relais sur place, prêtres, religieuses et civils, ce qui permet une pleine utilisation des fonds recueillis. Elle fait part des projets en cours ou possibles : - Participation au financement du fonctionnement de l'Institut de Saïgon pour les opérations du cœur (4 à 8 000 francs par intervention). - Banque de l'espoir (élevage, plants de café, semences). - Prise en charge d'étudiants cambodgiens.

- Construction d'écoles sur les plateaux montagnards et au Laos. Son exposé est chaleureusement applaudi, toute l'assistance, adhérents et accompagnants, se sentant concernée.

Louis Nais précise qu'il faut mettre tout en oeuvre pour aider les montagnards et qu'il doit être possible de rassembler les fonds nécessaires à la réalisation d'une école. La séance est levée. Avant de quitter les locaux l'assistance a regardé avec beaucoup d'attention l'exposition de photos fournies par Mme Lucas Potier.

Une cérémonie au monument aux morts d'Agneaux a suivi, M. Piedagnel, maire et conseiller général, M. Digard, maire de Saint-Lô et conseiller régional, nous y ayant rejoints.

Le Colonel Morizet délégué militaire départemental a procédé à la remise de décorations : croix du combattant volontaire à Raymond Leribault et Bernard Amiot, médaille coloniale et commémorative à Eugène Bongre, médaille AFN à Stéphano Cardone. Un dépôt de gerbe a suivi et un vin d'honneur offert par la municipalité d'Agneaux.

Au cours du repas une sculpture sur bois, représentant l'insigne de l'ANAI, réalisée par André Vieillard, a été proposée aux participants. La somme recueillie 1 160 francs, plus un don de 300 francs du gagnant Eugène Bongre ont été remis à Mme Lucas Potier pour la Banque de l'espoir. Elle a remercié avec beaucoup d'émotion, précisant qu'avec cette somme elle pourrait offrir une vache, deux porcs, des poules et des canards à un agriculteur des plateaux montagnards. Il s'agit là d'une action concrète comme nous souhaitons en conduire et appréciée de tous.

Belle journée de travail et aussi de convivialité.

SECTION DU MORBIHAN

Président : **Général**

Jacques MOREAU

9, rue du Manoir de Trussac

56000 VANNES

M. et Mme Jacques Moreau, président et présidente de la section du Morbihan

La section s'est réunie en assemblée générale le samedi 14 mars 1998 au cercle militaire de garnison de Vannes ; 47 membres étaient présents, 46 autres avaient envoyé leur pouvoirs soit un total de 93 sur 164 inscrits.

La séance s'est déroulée normalement et l'assistance a écouté attentivement les exposés concernant l'activité de la section et le bilan financier. Dans son rapport moral, le président, après avoir dit sa satisfaction du fonctionnement de la section, a insisté sur le rôle de chacun et, notamment, celui des membres du bureau. Il a félicité et remercié les nombreux donateurs qui contribuent à fournir les ressources du comité de parrainage au profit de l'école de Sadec.

Dans un autre ordre d'idée, la section accordera une subvention de 300 francs au comité de liaison qui, sous l'égide de l'ONAC, s'occupe du concours de la Résistance et de la Déportation ; il s'agit de participer au financement du voyage offert aux lauréats de ce concours qui visiteront Rethondes, Reims, Verdun, le camp du Struthof et le Parlement Européen à Strasbourg. A l'issue de la réunion une cérémonie s'est déroulée au monument aux morts, à laquelle ont assisté différentes autorités civiles et militaires. Le président Moreau prononça une allocution portant sur les événements survenus en Indochine en 1947-1948.

Une gerbe fut déposée, la sonnerie "aux morts" fut exécutée, suivie de la minute de silence. La Marseillaise chantée par l'assistance mit fin à cette manifestation.

Ensuite un repas de 67 convives permit de terminer agréablement cette journée de retrouvailles.

M. et Mme Henri Heip, président et présidente de la section de la Moselle

SECTION DE LA MOSELLE

Président :

M. Henri HEIP

5, rue Notre-Dame-de-Beauraing

57580 THIMONVILLE

M. et Mme Henri Heip, président et présidente de la section de la Moselle

M. et Mme Henri Heip, président et présidente de la section de la Moselle

Le 53^e anniversaire du coup de force japonais du 9 mars 1945 a été marqué à Metz par une cérémonie à la mémoire de tous les morts en Indochine. Plus d'une centaine de membres de la section et de sympathisants se sont rassemblés le dimanche 8 mars au cimetière militaire de Metz Chambière afin de rendre un pieux hommage à leurs compagnons d'armes

disparus au cours des combats en Extrême-Orient.

Précédé par quinze drapeaux d'associations d'anciens combattants et patriotiques, le cortège se rendit à la chapelle de la nécropole pour assister au service funèbre. Là, notre camarade Gaston Jacquemin déclama avec une grande ferveur le poème du Colonel Bedot "N'oublions pas" ; puis, l'aumônier catholique de garnison prononça les prières de circonstance reprises par l'ensemble de l'assistance. L'office se termina par une offrande de l'encens selon le rite asiatique.

Les participants se rendirent ensuite à la stèle dédiée aux combattants morts pour leur patrie où un détachement militaire rendait les honneurs.

Deux gerbes furent déposées : l'une par le président de section Henri Heip accompagné de Mme Griesbeck, représentant le sénateur-maire de Metz, l'autre par M. Chenh Chan Sang, président de la section mosellane des Nungs en France et le Général Carles de la section Moselle de l'ANAI. Après la sonnerie aux morts et la minute de silence, le président Henri Heip prononça une brève allocution retraçant en quelques phrases le drame que fut la guerre d'Indochine. Il souligna également la douleur de toutes les familles qui ont, dans ce combat, perdu un être cher.

Dans l'assistance, on remarquait notamment Mme Zimmermann et M. Jacquat, députés de la Moselle, Mme Griesbeck, premier adjoint au sénateur maire de Metz, M. Marchandeau, directeur régional du secrétariat d'Etat aux anciens combattants, les officiers représentant les commandants d'armes et les chefs de corps de la place de Metz, les présidents de nombreuses associations patriotiques ainsi que des délégations de la communauté indochinoise de Metz.

Cette journée, qui fut également l'occasion pour un grand nombre de membres de la section de se retrouver afin d'évoquer leurs souvenirs, se termina par un repas baguettes servi au centre socio-culturel d'Ars-Laquenexy auquel 125 convives prirent part.

SECTION DE PARIS-HAUTS DE SEINE
Président : Colonel
Guy DEMAISON

6, rue Claude Matrat
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

La commémoration du coup de force japonais sur l'Indochine le 9 mars 1945 a été marquée le samedi 7 mars par le ravivage de la flamme sous l'arc de triomphe, le dimanche 8 mars par une céré-

monie à la plaque du souvenir au jardin des Tuileries et par une messe aux Invalides. Plusieurs membres de la section y ont participé.

Le 25 mars s'est tenue l'assemblée générale de la section au centre associatif de la rue Mesnil Paris XVI°. Après les rapports traditionnels, Mme Sauvezon a fait le point de nos parrainages et, à son initiative, une collecte a été effectuée pour aider les paysans de Battambang (Cambodge) durement éprouvés. La somme de 2 690 francs a été réunie et permettra l'achat de semences pour une remise des rizières en culture.

Le renouvellement du tiers sortant du bureau a vu les réélections des colonels Demaison, président, et Veber, secrétaire, et la cooptation de Jean Menescau, tous résultats acquis à l'unanimité.

Le président a représenté la section, avec le vice-président Sainte-Claire Deville, à la journée nationale de la déportation le 25 avril : ravivage du flambeau au Mont-Valérien et recueillement au monument de la déportation à Nanterre.

SECTION DU PAYS BASQUE
Président : Capitaine
Jean LEMESRE
5, rue Larribau
64200 BIARRITZ

Assemblée générale du 28 janvier au palais des festivals. La présence des Généraux Massu et Renaud avait rempli la salle mise gracieusement à notre disposition par la municipalité. Au cours d'un vin d'honneur, le Général Massu remit à M. Pierre Giraudel la médaille des évadés et le Capitaine Lemesre remit à M. Barrère un diplôme d'honneur pour les services rendus à la section.

Le lendemain 29 janvier, cérémonies de l'inauguration de l'exposition "332 ans de présence française en Indochine". Après l'office religieux en l'église Sainte-Eugénie avec la participation de la musique du 1^{er} RPIMA, un cortège précédé de 28 drapeaux se dirigea vers le monument aux morts de Biarritz. Au cours de cette cérémonie, le Commandant de la base navale de l'Adour remit solennellement la croix de combattant volontaire avec agrafe "Indochine" à M. Pierre Giraudel. Le Général Ancelin rappela les noms des 19 Biarrots morts en Indochine et des gerbes furent déposées par la municipalité et l'ANAI.

A 12 heures tout le monde se

retrouvait au palais des festivals pour l'inauguration de l'exposition du Général Massu. Après que celui-ci eut coupé le ruban traditionnel, le Colonel Baudin, dans une courte allocution, présenta cette exposition dont il est le créateur. M. Gimon, représentant le maire de Biarritz (en voyage en Russie à l'occasion du départ du Biarrot cosmonaute pour la station "MIR"), dans une allocution remarquable remercia la section d'avoir organisé cette exposition et l'assura de son soutien inconditionnel. Un vin d'honneur offert par la municipalité précéda le banquet servi dans le somptueux "Salon des Ambassadeurs" du casino municipal à près de 150 convives. Le 30 janvier à 15 heures dans le grand amphithéâtre du palais des festivals, archicomble, le Commandant Hélié de Saint Marc enthousiasma son auditoire par l'évocation de ses souvenirs et de ses derniers voyages au Vietnam. Le 9 mars, en raison des élections des 15 et 22 mars, la commémoration du 9 mars 1945 se limita à un office religieux en l'église Saint-Charles de Biarritz, suivi d'un vin d'honneur et d'un repas vietnamien très apprécié des connaisseurs.

SECTION DU PUY DE DÔME
Président : Colonel
Dominique PIETRI
3, rue Henri-Pourrat
63500 ISSOIRE

Le 23 avril nous avons accompagné à sa dernière demeure notre camarade Adrien Blanc, Adjudant-Chef en retraite, médaillé militaire. Le 9 mars une importante délégation a assisté aux obsèques de Mme Suzanne Pannier, épouse de notre secrétaire. Nous prenons part à la peine des deux familles touchées par le deuil.

Le 14 mars 108 personnes, dont 98 participeront au repas, assistent à l'assemblée générale. Le Général Pierre Faure, de l'armée de l'air, est élu à l'unanimité président d'honneur et conseiller du président. Les vice-présidents conservent leurs fonctions et restent responsables et animateurs de leur secteur géographique. Jean Diruit, devient secrétaire de la section à la demande de François Pannier qui sera secrétaire adjoint. Cette assemblée s'est déroulée dans une excellente ambiance. Les questions de parrainage y ont été longuement évoquées. L'intervention du Général Marcel Faure, de l'infanterie, nous a fait revivre l'adoption d'un petit vietnamien par des proches de sa famille, l'accueil

réservé par les religieuses. La manière forte avec laquelle était exprimée la reconnaissance à l'œuvre de Mme Lucas Potier a été ressentie avec émotion par l'assistance.

Le 4 mai une messe à la mémoire des morts de Diên Biên Phu et d'Indochine est célébrée à l'église Jeanne-d'Arc (paroisse de l'abbé Bernard Roux qui a célébré l'office) en présence de 20 porte-drapeaux, des autorités civiles et militaires et d'une nombreuse assistance des associations ACUF, ANAPI, ANAI, Légion Etrangère, Combattants Volontaires etc.

Le 8 mai à Billom, M. Charles Godart, président des médaillés militaires, remet à M. Joseph Gibernon, la croix de guerre des TOE et la croix du combattant volontaire d'Indochine. Tous les deux sont membres de la section.

A Sugères, une plaque apposée au monument aux morts de la commune à la mémoire du Maréchal des Logis Michel Vazeilles, médaillé militaire, est dévoilée par Mme Reine Vazeilles sa sœur et M. Pierre Faugères, ancien marin, de la section, en présence de M. le docteur Lecoq, maire de Sugères. Le président remercie le maire et son conseil municipal d'avoir permis cette manifestation du souvenir. Merci à notre vice-président Alain Coudert, responsable de ce secteur, qui a effectué les démarches mais qu'une hospitalisation a empêché d'être présent.

Puis la délégation avec drapeaux assiste à la célébration du 8 mai. Nous avons eu le plaisir de voir deux enfants de l'école communale, accompagnés de leurs instituteurs, lire l'ordre du jour n° 9 du Maréchal de Latre de Tassigny, et le message du ministre des anciens combattants. Notre camarade Jean Rokita, Adjudant-Chef en retraite, médaille militaire, chevalier de l'ordre national du mérite, a été promu officier dans l'ordre de la Légion d'Honneur. Nos félicitations à ce beau soldat.

La prochaine réunion mensuelle aura lieu le samedi 5 septembre.

SECTION DES PYRENEES ORIENTALES
Président : Colonel
Pierre MAZAGOT
1, rue de Sorède
66100 PERPIGNAN

Une nouvelle fois cette année, la section a tenu, avec ses amis de l'ANAPI, à rendre hommage aux victimes du coup de force japonais du 9 mars 1945. Le 8 mars à Corneilla-la-Rivière, où, sur le monument aux morts sont gravés les noms de deux enfants du village

morts pour la France en Indochine, dont le frère d'un de nos adhérents Louis Morat, les cérémonies avaient été organisées avec la municipalité, le comité du Souvenir Français, et le groupe des anciens combattants.

Après la célébration d'une messe en présence du quinze drapeaux, de M. Gaciot, maire, du Colonel Poncet, délégué militaire départemental ; du Général Josz, délégué général du Souvenir Français ; du Colonel Gengembre, le cortège se dirigeait vers le carré militaire du cimetière où des gerbes étaient déposées. Puis, au monument aux morts, après la levée des couleurs et un nouveau dépôt de gerbes, le président de section, le Colonel Gengembre, et le maire de Corneilla la Rivière prirent successivement la parole. Tous les trois rendirent un hommage émouvant et vibrant à toutes les victimes, civiles et militaires, de ce tragique événement et des combats qui suivirent jusqu'à 1954.

A l'issue d'un apéritif offert par la municipalité, et de la présentation d'une exposition de photos, mettant en valeur les aides que la section apporte aux populations de Cochinchine, un repas réunissant 117 participants clôturait cette journée du souvenir et de l'amitié.

Le drapeau de la section fut présenté avec une délégation du bureau : aux obsèques de M. René Font, fidèle adhérent, chevalier de la Légion d'Honneur, médaillé militaire, coordinateur départemental des porte-drapeaux ; le 3 mai, aux cérémonies commémoratives de Camérone et de Diên Biên Phu. Nos sincères et chaleureuses félicitations aux amis suivants : le Colonel Antoine Botella, pour son élévation à la distinction du 1^{er} classe d'honneur de la Légion Etrangère, Albert Garcia, chevalier de l'ordre national du mérite, Henri Cazaubon, croix du combattant volontaire en Afrique du Nord.

De nouveaux fonds ont été envoyés au Vietnam : 1 000 francs pour l'achat d'un groupe électrogène à l'école de Ho Nai (Biên Hoa), 1 000 francs pour la section de mécanique du centre La San Duc Minh (Saigon), 1 000 francs pour le village de Trung Hai (Cân Tho) destinés à l'aménagement en dur du chemin desservant les habitations et l'école.

SECTION DU VAL-DE-MARNE
Président : Monsieur
Henri BERNARD
78, avenue de l'Est
94100 SAINT-MAUR

La section a tenu son assemblée générale dimanche 22 mars à la

Maison du combattant de Vincennes. Le président remercie le Général Louis Beaudonnet, grand officier de la Légion d'Honneur, président d'honneur de la section ; le sénateur Jean Clouet, maire honoraire de Vincennes ; M. Pierre Le Berre, conseiller général, premier maire adjoint de Vincennes ; les maires adjoints et conseillers municipaux présents, Mme Frossard, secrétaire chargée des associations patriotiques, et remercie également tous nos adhérents, leurs amis et les présidents des associations amies. Le Recteur Patrick Gérard, maire de Vincennes et conseiller régional d'Ile-de-France, retardé devait nous faire l'honneur de se joindre à nous avant la fin de cette réunion.

Le président rappelle les fondements de l'ANAI, ses buts, ses missions et ses ambitions. Notre section a maintenant deux filleules, l'une au Vietnam, l'autre au Laos, que nous aidons à vivre grâce à vos cotisations et à d'éventuels dons. Notre ambition est d'avoir la possibilité d'adopter deux nouveaux filleuls ou filleules.

Abordant l'ordre du jour, le président lit le rapport d'activités de l'année passée, endeuillée par quatre décès de personnages éminents de l'ANAI ou Amis : le Général Tran Van Don, M. Armand Ansardi, ancien des commandos d'Extrême-Orient, Mme Madeleine Coissandeau, 90 ans, une de nos première adhérentes (carte n° 35), le Médecin-Général-Inspecteur Frézal Forestier, ancien président du comité de Vincennes du "Souvenir Français". En leur mémoire, le président invite à un instant de silence. Le trésorier, M. Denis Sabatier, présente le bilan de l'année 1997 ; au 1^{er} janvier 1998, notre avoir en caisse était de 3 565 francs et nos effectifs de 125 adhérents (25 adhérents radiés suite à mutation, démission, décès ou non-paiement de cotisation depuis au moins deux ans, mais 18 nouvelles adhésions). Puis, le rapport moral est lu par Mme Régine Do Thi Phuoc, présidente honoraire en charge des affaires sociales : contacts ou visites à nos blessés ou malades immobilisés à domicile ou hospitalisés.

Ces trois rapports sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

Notre trésorier adjoint, M. Jean Brudieux, demande la parole pour regretter de devoir quitter la section et donc sa fonction au sein du bureau, s'installant définitivement à Noirmoutier. Le président le remercie de ses prestations. Il annonce, en ce qui le

concerne, que, pour raison de santé, il devra abandonner ses responsabilités, au plus tard le 31 décembre 1998, et ainsi rechercher une personne de bonne volonté pour lui succéder en 1999.

L'Aumônier Pierre Daire intervient pour recommander à tous nos membres la lecture d'un livre passionnant "Mon illustre inconnu" de Guillemette de Sairigné (édition Fayard).

Après ces questions de personne, le président propose la parole au Recteur Patrick Gérard, maire de Vincennes, qui s'exprime avec aisance sur les problèmes que rencontrent les associations pour motiver leurs adhérents, alors qu'ils sont tant sollicités. Puis le Général Louis Beaudonnet conclut cette réunion avant le traditionnel vin d'honneur offert par la municipalité.

Un déjeuner-baguettes à Saint-Mandé termine cette assemblée dans la bonne humeur.

Cette année, la cérémonie bouddhique de la fête des âmes errantes, le Vu Lan Ullam Bana, se tiendra le samedi 8 août au monastère bouddhique Linh Son, 9 avenue Jean-Jaurès, 94340 Joinville-le-Pont, et sera suivie d'un traditionnel repas végétarien. Mme Régine Do Thi Phuoc, notre présidente honoraire, organisatrice, vous fera connaître en temps voulu les modalités d'inscription. Mais, dès maintenant, réservez cette date.

SECTION DU VAR
Président : M. Christian
TAFFORIN
84, rue Améthyste
83600 FREJUS

La traditionnelle cérémonie du 9 mars s'est tenue à la Nécropole de Fréjus en compagnie des autres associations patriotiques (ACUF, ANAPI, UNP...). Mais notre section a, de plus, commémoré cet événement le 8 mars à Bandol. Le maire, docteur Suquet, membre de l'ANAI, nous avait donné son accord et nous a accueillis devant le monument aux morts de sa ville. Après une courte allocution du président, une gerbe a été déposée et les honneurs rendus à nos morts.

Le repas traditionnel, pris sur l'Ile de Bendor, s'est achevé sur une allocution du docteur Suquet, qui a remis à M. Tafforin, très ému, la médaille de la ville de Bandol. La commémoration de la fin de la bataille de Diên Biên Phu s'est déroulée à Toulon le 9 mai. La section s'est associée à celle des anciens de Diên Biên Phu et notre réunion s'est tenue dans

une chaude ambiance de camaraderie entre les membres des différentes associations d'anciens d'Indochine.

SECTION DU VAUCLUSE
Président : Commandant
Hervé de la BROSSE
Chemin Panisset
84130 LE PONTET

La section a tenu son assemblée générale le 21 février à la mairie de l'Isle-sur-la-Sorgue. De très nombreux adhérents et leur famille y participaient.

Après les souhaits de bienvenue, le président fit observer une minute de silence à la mémoire de nos camarades disparus. Il donnait ensuite lecture du rapport moral, soulignant la place de notre section au sein de l'ANAI et annonçant l'adhésion de sept nouveaux membres venus nous renforcer : Lieutenant-Colonel Robert Julian, MM. Guy Delacourt, Yves Vidal, Philippe Pelletier, Louis Piquet, Antoine Tormo et René Tchewaniouk venant de la section de l'Orne.

MM. Montpellaz et Grangier présentaient respectivement les rapports d'activité et financiers. Rapports approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

Composition du bureau pour l'année 1998 : président d'honneur : Général Lagier ; président : Hervé de la Brosse ; vice-présidents : Roger Desay, responsable du secteur d'Avignon ; Louis Boulic, responsable du secteur de Carpentras/Isle-sur-la-Sorgue ; secrétaire : Robert Montpellaz ; trésorier : Pierre Grangier ; porte-drapeau : René Artel ; responsable du secteur de Cavaillon : Emile Cors ; membre : René Tchewaniouk.

Un pot d'honneur auquel participaient M. le maire d'Isle-sur-la-Sorgue et les présidents de diverses associations patriotiques, suivi d'un repas convivial, clôturèrent cette journée.

Lors de la cérémonie du 8 mai, la ville du Pontet a rendu un vibrant hommage aux anciens combattants d'Indochine. En présence du conseil municipal, de Mme Helle, députée du Vaucluse, de notre président Hervé de la Brosse et des présidents des différentes associations d'anciens combattants avec leurs drapeaux, le maire Alain Cortade a dévoilé une plaque commémorative. Une cérémonie toute simple, une citation de Victor Hugo et une poignée de main pour ceux qui, au service de la nation, sont allés bien loin défendre le drapeau français. Il est à signaler la présence à cette manifestation du célèbre Bagad de Lann Bihoué.

SECTION DE LA VENDEE

Président :

M. Jean GANDOUIN

4, rue des Forges
85750 ANGLÈS

8 mars : assemblée générale et journée du souvenir à Noirmoutier en l'île, avec la présence de M. Jacques Oudin, sénateur de la Vendée, qui a retenu notre attention par un exposé sur l'Indochine. Natif de Tourane, âgé de cinq ans et demi au moment du coup de force japonais le 9 mars 1945, il nous a fait l'honneur d'adhérer à la section. Ce jour-là après un dépôt de gerbe au monument aux morts, M. le maire de Noirmoutier nous convia à un vin d'honneur ; ensuite un excellent repas fut servi dans la grande salle de la Prée au Duc dans une parfaite ambiance grâce au dévouement de Jean-Michel Roger et de son épouse. Nous remercions Mme Belpaume pour son don qui a permis à un camarade légionnaire en difficulté de régler sa cotisation. N'oublions pas non plus la générosité de notre vice-président ; le Colonel Jean Jouffrault a permis à nos deux chauffeurs de car de se régaler.

2 mai : inauguration du mémorial à la mémoire du Maréchal de Lattre à Moulleron-en-Pareds en présence de Jean-Pierre Masseret, secrétaire d'Etat aux Anciens combattants. Président et porte-drapeau étaient présents sur invitation. 375 drapeaux assistaient à l'office religieux célébré par Mgr Garnier, évêque de Luçon. Nous sommes heureux d'accueillir à la section Mme Ferrand de retour en Vendée (50 ans Vendée-44 ans Nice) ; est-ce la doyenne de l'ANAI ? Deux décès sont déplorés : 5 mars Pierre Gaillou du Gué de Velluire, 9 avril Robert Truffault d'Angles. Délégation et drapeau ont assisté aux obsèques.

SECTION DE LA VIENNE

Président : Général

Michel PUSSIAU

3, rue Edouard Grimaux
86000 POITIERS

Après avoir commémoré à Poitiers avec l'ANAPI et l'ACUF les combats du 9 mars 1945, la section a tenu son assemblée générale annuelle à Persac le dimanche 29 mars. A cette occasion, une gerbe fut déposée par le maire et le président de section au pied de la plaque apposée sur le monument aux morts par la commune en octobre 1994 en mémoire de deux enfants du pays morts en Indochine : le Lieutenant Louis Roquebert et le Maréchal des Logis Roger Auzanneau.

Le Lieutenant Louis Roquebert, Saint-Cyrien de la promotion 1944 "Rome et Strasbourg", fut mortelle-

ment blessé à Ben Tré (Cochinchine) le 6 octobre 1948.

Le Maréchal des Logis Roger Auzanneau a été tué le 20 juillet 1948, peut-être au Cambodge lors d'une embuscade. En l'absence de renseignements précis sur celui-ci, la section demande à ceux qui l'auraient connu de bien vouloir apporter leur témoignage.

SECTION DE L'YONNE

Président : Colonel

Max COËT

10, rue du Champ Vilain
89400 CHENY

Le 1^{er} mars, le comité d'Avallon s'est réuni en assemblée générale, sous la présidence du Capitaine Robert, en présence du Commandant Tarride. Une trentaine d'adhérents étaient présents pour approuver les différents comptes rendus ainsi que le programme 1998. Le maire d'Avallon, M. Van Heke, a honoré cette assemblée par sa présence et les mots chaleureux qu'il a prononcés. La traditionnelle gerbe fut déposée devant le monument aux morts. Un repas de cohésion a réuni tous les présents et leur famille dans un restaurant des environs.

Le 5 mars, la réunion des présidents des comités s'est déroulée à la caserne Vauban d'Auxerre, sous la présidence du Commandant Tarride. La mise au point des effectifs souligne la lente érosion de nos générations. Le programme de l'année nouvelle n'a pas apporté de changement notable et 1998 ressemblera comme une sœur jumelle à 1997.

Le 8 mars, le comité de Saint-Florentin s'est réuni en assemblée générale, sous la présidence du Capitaine Pierquet, en présence du Commandant Tarride, devant une quarantaine d'adhérents. Le déroulement habituel de cette réunion n'a donné lieu à aucune surprise et la gestion équilibrée a été approuvée à l'unanimité. M. Lancray, maire de Saint-Florentin, a honoré cette journée par sa sympathique présence et a participé au dépôt de gerbe devant le monument aux morts, ainsi qu'au repas de cohésion qui a suivi.

Le 25 avril, la section de l'Yonne a réuni près de quatre-vingts adhérents à son assemblée générale à Sens, sous la présidence du Colonel Coët, en présence des autorités civiles et militaires, notamment le sous-préfet de Sens, représentant le préfet empêché, M. Auburger, député, Mme Fort, président du district de l'agglomération sénénoise, le Colonel Commandant d'Armes de Sens, le représentant du maire de Sens, l'Adjudant-Chef représentant le Capitaine commandant la compagnie de gendarmerie de Sens. Nous accueillons également notre ami, le Commandant Letrouit, président de la section de

l'ANAI de l'Aube, venu en voisin.

Après la messe de 9 heures en la cathédrale, les adhérents et amis se réunirent à la Poterne, en assemblée générale. Le déroulement habituel, achevé par l'approbation unanime, précéda le rapport moral développé par le Colonel Jarry et les discours officiels prononcés par M. Auburger et par M. le sous-préfet. Au monument aux morts, la médaille d'AFN fut remise à l'Adjudant-Chef Marty par le Colonel commandant d'armes. Puis le Colonel Coët, accompagné du président du comité de Sens et du sous-préfet, déposa une première gerbe. Le représentant du maire et le Colonel commandant d'armes, déposèrent une deuxième gerbe au nom de la municipalité. Le vin d'honneur offert par la ville et le repas sous le marché couvert clôturèrent cette journée dans une chaude ambiance.

Le 7 mai, le comité de Sens honora les morts de Diên Biên Phu, en liaison avec l'ACUF, en déposant une gerbe au monument aux morts, en présence des autorités.

Organisée par les parachutistes de l'Yonne, sous la direction du président Thillien (adhérent à l'ANAI), une cérémonie dédiée aux disparus de Diên Biên Phu s'est déroulée à Auxerre, devant le monument aux morts. Les honneurs étaient rendus par un détachement du groupe géographique de Joigny, un élément de la musique du GIGA. De nombreuses autorités civiles et militaires du département ont participé à cette cérémonie. L'ANAI était particulièrement bien représentée par les présidents des comités d'Avallon, Saint-Florentin, Joigny et Auxerre, accompagné de leur drapeau et de nombreux adhérents.

Une gerbe fut déposée par le président de l'UNP. Une deuxième gerbe fut déposée par le Colonel Coët accompagné des Capitaines Pierquet et Robert.

Nous déplorons la disparition de M. Pierre Calvez, du comité d'Avallon, l'Adjudant-Chef Ernest Schot, du comité de Joigny, M. Lucien Peyronnon, du comité de Saint-Florentin, M. Jacques Restoueix, du comité d'Auxerre.

SECTION DES YVELINES

Président : Général

Paul RENAUD

82, avenue Fourcault-de-Pavant
78000 VERSAILLES

La section des Yvelines a tenu son assemblée générale annuelle le 21 mars à Satoy.

Dans son rapport d'activités, le Général Renaud a rappelé, entre autres manifestations, l'inauguration le 11 novembre à Elancourt d'une plaque à la mémoire de nos morts d'Indochine 1945-1954, avec une forte participa-

tion de la municipalité et de la population. Une réunion à la mairie et un repas baguettes très réussi ont suivi la cérémonie.

Au plan de la solidarité, la section a participé à l'organisation à Viroflay le 11 octobre d'un excellent concert au profit d'une association d'étudiants ayant décidé de développer des écoles au Vietnam, l'ADEV.

Dans ce domaine de la solidarité, l'objectif principal de la section reste le soutien de l'association des Nungs et de leur communauté basée à Chanteloup-les-Vignes. Elle y entretient une permanence hebdomadaire pour le maintien du contact et l'aide administrative. Elle participait le 17 janvier au grand rassemblement du Têt des Nungs.

Mais plusieurs initiatives individuelles sont à porter aussi au crédit de la section, traduisant un état d'esprit qui est l'essentiel de notre association. Ainsi M. Tran nous a parlé de l'association qu'il anime pour le développement de l'élevage de vers à soie chez les Moïs et le président a évoqué l'action exemplaire de M. Joël Fouilloux décédé le 3 février. Il était l'animateur infatigable d'une association "Livres en partage Vietnam" qu'il avait fondée, faisant le siège des éditeurs, des académies, des administrations, effectuant cinq missions au Vietnam et réussissant à expédier dans ce pays, en quelques années, plus de 30 000 livres et magazines dans le sillage des accords officiels.

L'assemblée s'est poursuivie avec le rapport financier du trésorier M. René Vignon, le renouvellement du bureau et un exposé du docteur Pierre Nguyen, président de l'association francophone des entreprises et professions de santé. La coopération franco-vietnamienne dans ce domaine est active, héritière d'une longue tradition. Ainsi 70 à 80 médecins vietnamiens viennent effectuer en France chaque année leur stage d'internat, ce qui constitue un investissement capital pour l'avenir et nous impose un devoir d'accueil.

Ce fut ensuite la visite de la salle d'honneur de la gendarmerie sous la conduite du Colonel Dugrenot commandant en second du groupement blindé, puis le vin d'honneur avec tous les présents, près de 130 personnes.

La réunion s'est terminée par un repas de 70 couverts et une tombola animée par notre dynamique secrétaire, Mme Scalla, avec de nombreux lots évoquant l'Indochine.

L'ANAI recherche un porte drapeau national, habitant Paris ou la région parisienne

Le Ministère de la Défense sur Internet

[La Défense Nationale]

Fichier Edition Affichage Aller Signets Options Annuaire Fenêtre ?

Aller à : <http://www.defense.gouv.fr>

Ministère de la Défense

Bienvenue au Ministère de la Défense

English

Español

- Actualités
- Agenda
- Carrières et Emplois
- Culture et patrimoine
- Liens
- Aide
- Espace Loisirs

Mise à jour quotidienne

Chef d'Etat-Major des Armées	Délégation Générale pour l'Armement	Secrétariat Général pour l'Administration
Armée de Terre	Marine Nationale	Armée de l'Air
Gendarmerie Nationale	Service de Santé	Service des Essences

<http://www.defense.gouv.fr>

I) Était une fois...

Nang Phom Hom *La fille aux cheveux parfumés*



||ຕໍ່ກໍ່ ແຕ່ກ່ອນ ຍັງມີສາງບາງສິ່ງ ຄົນໜຶ່ງ ບໍ່ມີລູກ ລາວທ່ານາທາກິນ ດ້ວຍ
ກາງ ເກັບ ຜັກບັກບາສ . ທຸກມື້ໃດ ລາວເຂົ້າປ່າ ຫາເກັບເທົ່ວ ເດັດບໍ່ມີໄມ້
ໂງ່ ບົວມັນ ຕາມຂາສາຂອງ ຄົນທຸກຍາກອະນາຖາ .

ມື້ໜຶ່ງ ລາວຫຼົງປ່າ ຫ້ວນບໍ່ ແລະນຸອກຫາ ບ່ອນນິດກັບໍ່ມີ ິນທີ່ສຸດ ລາວໄດ້
ໄປພໍ່ ພໍ່ ທັງຢູ່ໂມຮອບຕົນຊື່ໆ ລາວໄດ້ທຸກກິນນໍ້າ ດ້ວຍຄວາມກະຫາຍ . ສອງ
ສາມເດືອນລຸນມາ ລາວເລີຍຖືບາງ ຕໍ່ມາກໍ່ໄດ້ລູກເປັນຜູ້ຍິງ ມີວິສດິກ
ບວນ ແລະ ທ່ອນທ່ອນ ລາວໃສ່ຊື່ວ່າ ສາງສິມທອນ.

